LVIII
B
33

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LVIII
B
33
NAPOLI

Tante Vo Canon 8n°

LES MOEURS DES ISRAELITES

Par Mr l'Abbé FLEURY, cy-devant sous-précepteur du Roy d'Espagne, de Monseigneur le Dauphin, & de Monseigneur le Duc de Berry.

DERNIERE EDITION.

A PARIS.

Chez PIERRE AUBOUYN, Libraire du Roy d'Espagne, de Monseigneur le Dauphin, & de Monseigneur le Duc de Berry. Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel à la Croix d'or.

M. DCC. XII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Approbation de Meſſire Jacques Benigne Boſſuet, à preſent Evêque de Meaux, premier Aumônier de Madame la Dauphine.

LE Livre des Mœurs des Iſraëlites, compoſé avec beaucoup d'ordre & d'éxactitude par M. Fleury, Prêtre du dioceſe de Paris, donnera l'idée d'une vie ſimple, innocente, reglée, ennemie de l'oiſiveté & de la moleſſe, tranquille, quoiqu'agiſſante, & toûjours ſaintement occupée, par laquelle les particuliers ſe rendent utiles à eux-mêmes, à leur famille & à leur patrie. Cet ouvrage prépare la voye à celuy où le même auteur expoſera les mœurs bien plus épurées des Chrétiens. On verra combien il a ſervy à nos peres & à nous pour nous élever au-deſſus de tous les peuples du monde, d'avoir

été instituez par les loix divines. Tout tend icy à l'édification, & tout sert à illustrer la foy Catholique, Apostolique & Romaine, & la doctrine des bonnes mœurs. C'est le témoignage que nous en rendons, aprés un soigneux examen. Donné au Château royal de saint Germain en Laye, le treize Janvier 1681.

J. BENIGNE, A.E. DE CONDOM.

Approbation de Monsieur Pirot, Docteur & Professeur de Sorbone.

J'Ay lû ce manuscrit, qui porte pour titre, *Les Mœurs des Israëlites*. En Sorbone le 16. Novembre 1680.

PIROT.

LES MŒURS DES ISRAELITES.

I. DESSEIN DE CE TRAITE'.

LE peuple que Dieu avoit choisi, pour conserver la veritable religion, jusques à la prédication de l'évangile, est un excellent modele de la vie humaine, la plus conforme à la nature. Nous

voyons dans ſes mœurs, les manieres les plus raiſonnables de ſubſiſter, de s'occuper, de vivre en ſocieté: nous y pouvons apprendre, non ſeulement la morale, mais encore l'œconomique & la politique.

Cependant ces mœurs ſont ſi differentes des nôtres, que d'abord elles nous choquent. Nous ne voyons chez les Iſraëlites, ni ces titres de nobleſſe, ni cette multitude d'offices, ni cette diverſité de conditions, qui ſe trouve parmi nous: Ce ne ſont que des laboureurs & des bergers; tous travaillans de leurs mains, tous mariez, & comtans pour un grand bien la multitude des enfans. Les diſtinctions de viandes & d'a-

nimaux mondes & immondes, & les frequentes purifications, nous paroiſſent des ceremonies incommodes : les ſacrifices ſanglans nous dégoûtent. Nous voyons d'ailleurs que ce peuple étoit enclin à l'idolatrie ; que l'écriture à ce ſujet, luy reproche ſouvent ſon indocilité, & la dureté de ſon cœur ; que les peres de l'égliſe le traitent de groſſier & de charnel. Tout cela, joint à un préjugé confus, que ce qui eſt le plus ancien eſt toûjours le plus imparfait, nous perſuade aiſément que ces hommes étoient brutaux & ignorans, & que leurs mœurs ſont plus mépriſables qu'admirables.

De là vient en partie que les ſaintes écritures, ſur tout

celles de l'ancien teſtament, ſont ſi peu liës ou avec ſi peu de fruit. Les bons Chrêtiens, qui ne ſe ſont pas encore défaits de ces prejugez, ſont rebutez par cet exterieur des mœurs étrangeres. Ils attribuent tout, ſans diſtinction, à l'imperfection de l'ancienne loy ; ou croyent que ſous cette écorce ſont cachez des myſteres, qu'ils n'entendent pas. Ceux qui n'ont pas aſſez de foy & de droiture de cœur, ſont tentez, ſur ces apparences, de mépriſer l'écriture même, qui leur paroît remplie de choſes baſſes ; ou bien ils en tirent de mauvaiſes conſequences, pour autoriſer leurs vices.

Mais quand on compare

les mœurs des Iſraëlites avec celles des Romains, des Grecs, des Egyptiens, & des autres peuples de l'antiquité, que nous eſtimons le plus ; ces preventions s'évanoüiſſent. On void qu'il y a une noble ſimplicité, meilleure que tous les rafinemens : que les Iſraëlites avoient tout ce qui étoit bon, dans les mœurs des autres peuples de leur temps ; mais qu'ils eſtoient exempts de la plûpart de leurs défauts : & qu'ils avoient ſur eux l'avantage incomparable, de ſçavoir où doit ſe rapporter toute la conduite de la vie ; puiſqu'ils connoiſſoient la vraye religion, qui eſt le fondement de la morale.

On apprend alors à diſtin-

guer, dans ce que leurs mœurs ont de choquant pour nous, ce qui eſt effectivement blâmable; ce qui vient de la ſeule diſtance des temps & des lieux, étant de ſoy indifferent; & ce qui étant bon de ſoy, ne nous déplaît que par la corruption de nos mœurs. Car une grande partie de la difference qu'il y a entr'eux & nous, ne vient pas de ce que nous ſommes plus éclairez par le Chriſtianiſme; mais de ce que nous ſommes moins raiſonnables. Ce n'eſt pas le Chriſtianiſme, qui a introduit cette grande inégalité de conditions, ce mépris du travail, cet amour du jeu, cette autorité des femmes & des jeunes gens, cette averſion de la vie ſimple & fru-

gale, qui nous rend si differens des anciens. De ces pastres & de ces laboureurs, que nous voyons dans leurs histoires, chez qui l'argent étoit de si peu d'usage, & les grandes fortunes si rares, on en eût fait plus aisément de bons Chrétiens que de nos courtisans, de nos praticiens, de nos financiers, & de tant de gens qui passent leur vie dans une pauvreté oisive & inquiete. C'est ce qui paroîtra mieux, par le portrait que je feray des mœurs des Chrêtiens, aprés avoir décrit celles des Israëlites.

Au reste, je ne prétends point icy faire un panegyrique, mais une relation tres-simple; comme celles des voyageurs, qui ont veu des

païs fort éloignez. Je prétends donner pour bon, ce qui eſt bon ; pour mauvais ce qui eſt mauvais ; pour indifferent, ce qui eſt indifferent. Je demande ſeulement, que le lecteur ſe défaſſe de toutes ſortes de préventions ; pour ne juger de ces mœurs, que par le bon ſens, & par la droite raiſon. Je le prie de quitter les idées particulieres de nôtre païs & de nôtre temps, pour regarder les Iſraëlites dans les circonſtances des temps & des lieux où ils vivoient ; pour les comparer avec les peuples qui ont été les plus proches d'eux, & pour entrer ainſi dans leur eſprit & dans leurs maximes.

Car il faut ignorer tout-à-fait l'hiſtoire, pour ne pas

voir la grande difference qu'apporte dans les mœurs la diſtance des temps & des lieux. Nous habitons le même païs, qu'ont habité les Gaulois, & enſuite les Romains. Combien ſommes-nous éloignez, de la maniere de vivre des uns & des autres: & même de celle des François, qui vivoient il y a ſept ou huit cens ans? Et dans ce ſiecle où nous ſommes, quel rapport y a-t-il entre nos mœurs, & celles des Turcs, des Indiens, ou des Chinois? Donc ſi nous joignons les deux eſpeces d'éloignement, nous n'aurons garde de nous étonner, que les hommes qui vivoient en Paleſtine, il y a trois mille ans, euſſent des mœurs diffe-

rentes des nôtres ; nous admirerons plûtoſt, ce que nous trouverons conforme.

Il ne faut pas toutefois s'imaginer, que ces changemens ſoient reglez, & ſuivent un progrés toûjours égal. Souvent des païs fort proches ſont fort differens, par la diverſité des religions & des dominations: comme aujourd'huy l'Eſpagne & l'Afrique, qui ſous l'empire Romain étoient uniformes. Au contraire, il y a aujourd'huy grande relation entre l'Eſpagne & l'Allemagne, qui n'en avoient aucune du temps des Romains. Il en eſt de même à proportion de la difference des temps. Ceux qui ne ſavent pas l'hiſtoire, ayant oüy dire, que les hommes des

ſiecles paſſez étoient plus ſimples que nous, ſuppoſent que le monde va toûjours ſe rafinant; & que plus on remonte dans l'antiquité, plus on trouve les hommes groſſiers & ignorans.

Il n'en eſt pourtant pas ainſi, dans les païs, qui ont été habitez ſucceſſivement par diverſes nations: les revolutions qui y ſont arrivées, y ont amené de temps en temps la miſere & l'ignorance, aprés la proſperité & la politeſſe. Ainſi l'Italie eſt en bien meilleur état, qu'elle n'étoit il y a huit cens ans: mais huit cens ans auparavant, ſous les premiers Ceſars, elle étoit plus heureuſe & plus magnifique qu'aujourd'huy. Il eſt vray qu'à remonter encore

huit cens ans, vers le temps de la fondation de Rome, on trouveroit la même Italie beaucoup moins riche & moins polie, quoyque deſlors fort peuplée: & plus on iroit au delà, plus on la verroit pauvre & ſauvage. Les nations ont leur âge, à proportion, comme les hommes. L'état le plus floriſſant des Grecs, eſt ſous Alexandre; des Romains, ſous Auguſte; des Iſraëlites, ſous Salomon.

Il faut donc diſtinguer en chaque peuple ſes commencemens, ſa plus grande proſperité & ſon déclin. Nous conſidererons ainſi les Iſraëlites, dans toute l'étenduë du temps où ils ont ſubſiſté, depuis la vocation d'Abraham juſqu'à la derniere ruïne de

Jeruſalem. C'eſt une eſpace de plus de deux mille ans, que je partage en trois, ſuivant trois états bien differens de ce peuple : le premier, des Patriarches : le ſecond, des Iſraëlites, depuis la ſortie d'Egypte, juſqu'à la captivité de Babylone : le troiſiéme, des Juifs, depuis le retour de la captivité, juſqu'à la predication de l'évangile.

II.

Les patriarches vivoient noblement dans une grande liberté, & une grande abondance : & toutefois leur vie étoit ſimple & laborieuſe. Abraham connoiſſoit toute la ſuite de ces ancêtres, & n'avoit point alteré ſa nobleſſe, puiſqu'il s'étoit marié dans ſa famille. Il eut grand ſoin de donner une femme de la mê-

Ire PART. Patriarches. Leur nobleſſe.

me race à ce fils ſur qui tomboient toutes les benedictions que Dieu luy avoit promiſes: & Iſaac fit obſerver à Jacob la même loy.

La longue vie des peres leur donnoit moyen de bien élever leurs enfans, & de les rendre de bonne heure ſolides & ſerieux. Abraham avoit vêcu plus d'un ſiecle avec Sem, & pouvoit avoir appris de luy l'état du monde avant le déluge. Il ne quitta point ſon pere Tharé, & avoit au moins ſoixante & dix ans quand il le perdit. Iſaac en avoit ſoixante & quinze quand Abraham mourut, & ne le quitta point non plus, que nous ſçachions. Il en eſt de même à proportion des autres patriarches. Vivant ſi

long-temps avec leurs peres, ils profitoient de leurs experiences & de leurs inventions; ils ſuivoient leurs deſſeins, & s'affermiſſoient dans leurs maximes: ils devenoient conſtans & égaux dans leur conduite. Car il n'étoit pas facile de changer ce qui avoit eſté bien établi par des hommes qui vivoient encore: & les vieillards conſervoient l'autorité non ſeulement ſur les jeunes gens, mais encore ſur les vieillards moins âgez.

La memoire des choſes paſſées ſe pouvoit aiſement conſerver, par la ſeule tradition des vieillards, qui aiment naturellement à raconter, & qui en avoient tant de loiſir. Ainſi ils n'avoient pas grand

beſoin d'écrire : & il eſt vray que nous ne voyons aucune mention d'écriture avant Moïſe. Toutefois il ſemble difficile que tant de nombres qu'il nous rapporte ſe fuſſent conſervez dans la memoire des hommes : l'âge de tous les patriarches depuis Adam, les dates préciſes du commencement & de la fin du déluge, & les meſures de l'arche. Je ne vois point icy la neceſſité de recourir au miracle & à la revelation : il eſt plus vrayſemblable que l'écriture étoit trouvée dés devant le déluge, auſſi bien que les inſtrumens de muſique, qui nétoient pas ſi neceſſaires. Mais quoique Moïſe pût avoir appris par des voyes naturelles la plûpart des faits qu'il a écrits ; nous

Gen. V.
Gen. VII 11.
Ge. VIII. 13.
Gen. VI. 15.
Gen. IV. 22.

ne

ne laissons pas de croire qu'il a été conduit par le saint Esprit pour écrire ces faits plûtôt que d'autres, & les exprimer par des paroles convenables.

D'ailleurs les Patriarches étoient soigneux de conserver la memoire des évenemens considerables, par des autels, des pierres dressées, & d'autres monumens solides. Ainsi Abraham éleva des autels aux divers lieux où Dieu luy étoit apparu. Jacob consacra la pierre qui luy avoit servi de chevet pendant le songe mysterieux de l'échelle; & nomma Galaad, le monceau de pierres qui fut le signe de son alliance avec Laban. De ce genre étoit le sepulchre de Rachel, le puits &c.

Ge. XII. 8. *Gen.* XIII. 18. *G.* XXVIII. 18. *Gen.* XXXI. 48. *Ge.* XXVII. 18. &c.

nommé Berſabée, & tous les autres puits dont parle l'hiſtoire d'Iſaac. Quelquefois ils ſe contentoient de donner aux lieux de nouveaux noms. Les Grecs & les Romains en diſoient autant de leurs Heros, dont les plus anciens approchoient du temps des patriarches : toute la Grece étoit pleine de leurs monumens, & Enée ſeul en avoit laiſſé dans tous les lieux où il paſſa en Grece, en Sicile & en Italie.

V. Pauſan. paſſim.

Dion. Halic. lib. 1. p. 39. 40. &c.

Les noms des patriarches étoient encore une eſpece de monumens plus ſimples & plus familiers. Ils ſignifioient ce que leur naiſſance avoit eu de ſingulier, ou quelque faveur reçûë de Dieu. Ainſi c'étoit comme une hiſtoire

abregée ; car ils avoient ſoin d'expliquer à leurs enfans la raiſon de ces noms, & on ne pouvoit ſeulement les prononcer ſans en rafraîchir la memoire. Ce ſoin de la poſterité, & cette prévoyance pour l'avenir marque des ames nobles & grandes.

Les patriarches étoient parfaitement libres, & leur famille étoit un petit état dont le pere étoit comme le roy. Car que manquoit-il à Abraham de ce qui fait les ſouverains, ſinon de vains titres, & des ceremonies incommodes ? Il n'étoit ſujet de perſonne ; les rois faiſoient alliance avec luy ; il faiſoit la guerre & la paix quand il vouloit. Les princes ont recherché l'alliance d'Iſaac : & Iſmaël, G. XXVI. 26. 28.

Jacob & Esaü se conserverent dans la même indépendance. Il ne faut donc pas que les mots nous imposent, ny que nous regardions Abraham comme moindre qu'Amraphel, ou Abimelech, parce que l'écriture ne le nomme pas roy comme eux. Il valoit bien sans doute un de ces quatre rois, qu'il défit avec ses troupes domestiques, & le secours de ses trois alliez. *Gen.* XIV. La plus grande difference est qu'il ne s'enfermoit point comme eux dans des murailles, & que son état le suivoit par tout où il luy plaisoit de camper. Tout ce que nous avons d'histoires dignes de foy, ne nous fait voir en ces temps-là que de fort petits royaumes, même en Orient;

& dans les autres païs, nous les trouvons encore fort petits long-temps aprés.

III. Leurs biens & leurs occupations.

La richeſſe des patriarches conſiſtoit principalement en beſtiaux. Il falloit qu'Abraham en eût beaucoup quand il fut obligé de ſe ſeparer de ſon neveu Lot, parce que la terre ne les pouvoit contenir enſemble. Jacob en avoit un grand nombre, quand il revint de Meſopotamie, puiſque le preſent qu'il fit à ſon frere Eſaü étoit de 590. pieces de bétail; & l'on y voit quelles eſpeces de bêtes ils nourriſſoient : des chevres, des brebis, des chameaux, des bœufs & des ânes. Il n'y avoit ny chevaux, ny porcs. C'étoit ce grand nombre de troupeaux qui leur faiſoit tant

G. XIII. 6

Ge. XXXII. 16. &c.

eſtimer les puits & les citernes, dans un païs qui n'a point d'autre riviere que le Jourdain, & où il ne pleut que rarement.

Ils avoient encore des eſclaves : & Abraham devoit en avoir un grand nombre, puiſqu'entre ceux qui étoient nez chez luy, & qu'il avoit exercez, il arma juſques à 318. hommes. Il devoit avoir à proportion bien des enfans, des vieillards, des femmes, & des eſclaves achetez. A ſon retour d'Egypte, il eſt dit qu'il étoit riche en or & en argent. Les bracelets & les pendans d'oreilles que ſon ſerviteur Eliezer donna de ſa part à Rebecca, étoient de ſix onces d'or : & l'acquiſition de ſon ſepulchre fait voir

Gen. XIV. 14.

P. XIII. 2.

Gen. XXIV. 22.

Ge. XXIII. 16.

qu'ils avoient deſlors l'uſage de la monnoye. On voit qu'ils uſoient de parfums & d'habits précieux, par ceux d'Eſaü, dont Jacob ſe ſervit pour recevoir la benediction de ſon pere. G. XXVII. 27.

Avec toutes ces richeſſes, ils étoient fort laborieux, toûjours à la campagne logez ſous des tentes, changeant de demeure ſuivant la commodité des pâturages: par conſequent, ſouvent occupez à camper & à décamper, & ſouvent en marche; car ils ne pouvoient faire que de petites journées, avec un ſi grand attirail. Ce n'eſt pas qu'ils n'euſſent pû bâtir auſſi-bien que les autres habitans du même païs; mais ils preferoient cette maniere de vie.

Elle eſt ſans doute la plus ancienne, puiſqu'il eſt plus aiſé de dreſſer des tentes, que de bâtir des maiſons : & elle a toûjours paſſé pour la plus parfaite, comme attachant moins les hommes à la terre. Auſſi elle marquoit mieux l'état des patriarches qui n'habitoïent cette terre que comme voyageurs, attendant les promeſſes de Dieu, qui ne devoient s'accomplir qu'aprés leur mort. Les premieres villes dont il ſoit parlé, furent bâties par des méchans, par Caïn & par Nembroth. Ce ſont eux les premiers qui ſe ſont enfermez & fortifiez, pour éviter la peine de leurs crimes, & en faire impunément de nouveaux. Les gens de bien vivoient à découvert

He. XI. 9. 13.

G. IV. 17. X. 10.

vert & ſans rien craindre.

La principale occupation des patriarches étoit le ſoin de leurs troupeaux: on le voit par toute leur hiſtoire, & par la declaration expreſſe que les enfans de Jacob en firent au roy d'Egypte. Quelque innocente que ſoit l'agriculture, la vie paſtorale eſt plus parfaite; la premiere fut le partage de Caïn, & l'autre d'Abel. Elle a quelque choſe de plus ſimple & de plus noble: elle eſt moins penible, elle attache moins à la terre, & toutefois elle eſt d'un plus grand profit. Le vieux Caton mettoit les nourritures, même mediocres, avant le labourage, qu'il preferoit aux autres moyens de s'enrichir. G. XLIII. 3.

De re ruſt. init. n.

Les juſtes reproches que Jacob faiſoit à Laban, montrent que les patriarches prenoient ce travail fort ſerieuſement, & qu'ils ne s'y épargnoient pas. *Je vous ai ſervi vingt ans*, dit-il, *ſouffrant toutes les injures du temps, portant la chaleur du jour & le froid de la nuit, & me dérobant même le ſommeil.* On peut juger du travail des hommes par celuy des filles. Rebecca venoit d'aſſez loin pour puiſer de l'eau, & s'en chargeoit les épaules: & Rachel menoit elle-même le troupeau de ſon pere: leur nobleſſe, ny leur beauté ne les rendoit point plus délicates. Cette premiere ſimplicité s'eſt conſervée long-temps chez les Grecs, dont nous eſtimons la poli-

G. XXXI. 40

Ge. XXIV. 15.

C. XXIX. 9.

teſſe, avec tant de raiſon. Homere en fournit par tout des exemples; & les poëſies paſtorales n'ont point d'autre fondement. Effectivement en Syrie, en Grece & en Sicile, il y avoit encore plus de quinze cens ans aprés les patriarches, d'honnétes gens qui s'occupoient à nourrir des beſtiaux; & qui dans le grand loiſir de cette eſpece de vie, & la belle humeur que ces beaux païs inſpirent, faiſoient des chanſons fort naïves & fort agreables.

IV. Leur frugalité.

Pour la nourriture & les autres beſoins de la vie, les patriarches n'étoient aucunement delicats. Les lentilles que Jacob avoit preparées, & qui tenterent ſi fort Eſaü, peuvent faire juger de leurs G. XXV. 29

viandes ordinaires : mais l'on voit l'exemple d'un repas magnifique dans celuy qu'Abraham fit aux trois anges. Il leur ſervit un veau, du pain frais, mais cuit ſous la cendre, du beurre & du lait. Il paroît qu'ils avoient quelque eſpece de ragoûts par celuy que Rebecca fit à Iſaac ; mais ſon grand âge peut excuſer cette delicateſſe. Ce ragoût fut compoſé de deux chevreaux, & Abraham ſervit aux anges un veau entier, avec le pain de trois meſures de farine, qui reviennent à plus de deux de nos boiſſeaux, & à prés de cinquante-ſix livres de nôtre poids. On peut conclure de là, qu'ils étoient grands mangeurs : auſſi faiſoient-ils grand exercice, &

Ge. XVIII. 6. *&c.*

Ge. XXXVII. 9.

peut-être étoient-ils de plus grande taille, aussi-bien que de plus longue vie. Les Grecs croyoient que les hommes des temps heroïques étoient plus grands : & Homere les fait grands mangeurs. Quand Eumée reçoit Ulysse, il apprête un grand porc de cinq ans pour cinq personnes. Odyss. 14.

Les heros d'Homere se servent eux-mêmes pour les besoins ordinaires de la vie, & l'on voit agir de même les patriarches. Abraham qui avoit tant de domestique, & qui étoit âgé de près de cent ans, apporte luy-même de Gen. XVIII. 4. l'eau pour laver les pieds à ses divins hôtes, va presser sa femme de leur faire du pain, va luy-même choisir la viande, & revient les servir de-

bout. Je veux bien qu'il fût animé en cette occaſion par ſon zele à exercer l'hoſpitalité ; mais tout le reſte de leur vie y repond. Leurs valets ſervoient à les aider, non pas à les diſpenſer du travail. En effet, qui pouvoit obliger Jacob allant en Meſopotamie, à faire ſeul, à pied, un bâton à la main, un voyage
G. XXXII. 11. de plus de deux cens lieuës, car il y avoit bien cette diſtance de Bethſabée à Haran ; qui pouvoit, diſ-je, l'y obliger, ſinon ſa loüable ſimplicité & ſon amour pour le travail ? Ainſi il ſe couche où la nuit le ſurprend, & met une pierre ſous ſa tête pour luy ſervir d'oreiller. Ainſi, quoy
Gen XXXVII. 15. qu'il aimât tendrement Joſeph, il ne laiſſe pas de l'en-

voyer tout seul d'Hebron chercher ses freres à Sichem, qui en étoit à une grande journée: & Joseph ne les y ayant pas trouvez, continuë son voyage plus d'une journée au delà jusqu'à Dothaim: & tout cela n'ayant encore que seize ans.

C'étoit sans doute cette vie simple & laborieuse qui les faisoit arriver à une si grande vieillesse, & mourir si doucement. Abraham & Isaac ont vêcu chacun prés de deux cens ans: les autres patriarches dont nous savons l'âge, ont au moins passé cent ans: & il n'est point fait mention qu'ils ayent été malades pendant une si longue vie. Il défaillit & mourut dans une heureuse vieillesse, rempli de

jours, c'eſt ainſi que l'écriture exprime leur mort. La premiere fois qu'il eſt parlé de medecins, c'eſt quand il eſt dit que Joſeph commanda aux ſiens d'embaumer le corps de ſon pere. C'étoit en Egypte; & pluſieurs ont attribué aux Egyptiens l'invention de la medecine.

Gen. L. 2.

Je n'admire pas moins la moderation des patriarches à l'égard des femmes, quand je conſidere la liberté d'en avoir pluſieurs, & le deſir d'une nombreuſe poſterité. Abraham, à qui Dieu avoit promis qu'il ſeroit pere d'un peuple inombrable, ayant une femme ſterile, ne ſongeoit point à en prendre d'autre, & étoit reſolu de laiſſer ſes biens au principal de ſes do-

S. Auguſt. XVI. Civit. 25.

Gen. XV. 2.

meſtiques. Ce ne fut que de la main de ſa femme qu'il en prit une ſeconde, & à l'âge de quatre-vingt-ſix ans. Il ne faut point dire qu'il étoit encore jeune à proportion de ſa vie, qui fut de cent ſoixante & quinze ans; puiſque treize ans aprés, luy & Sara qui avoit dix ans moins, ſont nommez vieux, & rioient comme d'une merveille incroyable, quand Dieu leur promettoit un fils. Quelque vieux que fût Abraham, & quelque deſir qu'il eût de voir les enfans d'Iſaac, il ne le maria qu'à quarante ans; & quoyque Rebecca ait été vingt ans ſterile, & n'ait eu que deux enfans d'une même couche, Iſaac n'a jamais eu d'autre femme.

Ge. XVI. 10.

Ge. XVIII. 11.

Gen. 5. 20.

Gen. 46.

Il eſt vray que Jacob a eu tout à la fois deux femmes & deux concubines ; mais il eſt bon de voir comment. Il demeure juſqu'à ſoixante & dix-ſept ans auprés de ſon pere, attendant cette importante benediction qui luy étoit dûë par la promeſſe de Dieu, & par la ceſſion de ſon frere. A cet âge il ſonge à ſe marier.

Gen. 29. Il demande Rachel, & ne l'obtient qu'aprés ſept ans de ſervices. Il ſe marie donc enfin à quatre-vingts-quatre ans. On luy donne Lia malgré luy, il la garde pour ne la pas laiſſer deshonorée ; mais comme il n'y avoit point de loy qui luy défendît d'avoir pluſieurs femmes, ni d'épouſer les deux ſœurs, il prend

Gen. 30. auſſi celle qu'il avoit promis

'épouſer. Comme elle ſe rouva ſterile, elle donna à on mary une eſclave pour en voir des enfans. C'étoit une eſpece d'adoption pratiquée en ces temps-là: & ſa ſœur en fit autant, pour avoir une plus grande famille. De tout cela, ſaint Auguſtin tire cette concluſion: *Nous ne liſons point que Jacob ait demandé d'autre femme qu'une ſeule, ni qu'il ſe ſoit ſervi de pluſieurs, qu'en gardant exactement les loix de la fidelité conjugale.* 18. Civ. 38.
On ne doit point penſer qu'il ait eu d'autres femmes auparavant: car pourquoy ne ſeroit-il parlé que des dernieres?

Je ne pretens pas pour cela juſtifier tous les patriarches ſur cette matiere: l'hiſtoire

de Juda & de ſes fils, ne four-
Gen. 38. nit que trop d'exemples con-
traires. J'ay voulu ſeulement
montrer que l'on ne peut
accuſer d'incontinence ceux
que l'écriture met au rang
des Saints: car au reſte les
hommes n'étoient dés lors
que trop corrompus.

Tel fut donc en general le
premier état du peuple de
Dieu. Une grande liberté,
ſans autre gouvernement que
celuy d'un pere, qui exerçoit
une monarchie abſoluë dans
ſa famille: une vie fort natu-
relle & fort commode, dans
une grande abondance des
choſes neceſſaires; & un
grand mépris des ſuperfluës,
dans un travail honnête, ac-
compagné de ſoin & d'induſ-
trie, ſans inquietude & ſans

ambition. Venons maintenant au ſecond état, qui eſt celuy des Iſraëlites, depuis qu'ils ſortirent d'Egypte, juſques à la captivité de Babylone. Il dura plus de neuf cens ans, & la plus grande partie des livres ſacrez s'y rapporte.

V. II. PART. Iſraëlites. Leur nobleſſe.

Quoy que le peuple fût déja tres-nombreux, on ne laiſſoit pas de les nommer les enfans d'Iſraël; comme n'étant encore qu'une famille: & on diſoit de même les enfans d'Edom, les enfans de Moab, & ainſi des autres. En effet tous ces peuples n'étoient point encore mêlez; chacun connoiſſoit ſon origine, & faiſoit gloire de conſerver le nom de ſon auteur. De-là vient apparemment que le nom d'enfans ſe prenoit chez

les anciens pour une nation, ou une certaine eſpece de gens. Homere dit ſouvent, les enfans des Grecs, & les enfans des Troyens. Les Grecs diſoient les enfans des medecins, & des grammairiens. Chez les Hebreux, les enfans d'Orient ſont les orientaux; les enfans de Belial ſont les méchans; les enfans des hommes ou d'Adam, c'eſt le genre humain: & dans l'évangile, on voit ſouvent les enfans du ſiecle, des tenebres, & de la lumiere: & même les enfans de l'époux pour ceux qui l'accompagnent à ſes nôces.

Les Iſraëlites étoient diviſez en douze tribus: il y avoit auſſi douze tribus d'Iſmaëlites, & douze tribus de

Gen. 25. 16.

Perſes. Quatre tribus compoſerent d'abord tout le peuple d'Athenes; on le diviſa depuis en dix, à qui l'on donna les noms de dix heros, que l'on nommoit par cette raiſon les Eponymes, & dont les ſtatuës étoient dans la place publique. Le peuple Romain fut auſſi diſtribué d'abord en trois ou quatre tribus, & elles augmenterent juſqu'au nombre de trente-cinq, dont on ſçait encore les noms. Mais ces tribus d'Athenes & de Rome étoient compoſées de familles ramaſſées pour garder de l'ordre dans les aſſemblées & dans les ſuffrages: au lieu que celles des Iſraëlites étoient diſtinguées naturellement, & n'étoient que douze grandes familles, deſ-

Xenop. Cyrop.

Demoſth. in Timocr. in Leptin & ibi. Vlp.

cenduës de douze freres. Ils conſervoient leurs genealogies avec grand ſoin, & ſçavoient toute la ſuite de leurs ancêtres, juſqu'au patriarche de leur tribu, d'où il eſt facile de remonter au premier homme. Ainſi ils étoient veritablement freres, c'eſt-à-dire parens, ſuivant le langage des orientaux, & veritablement nobles, s'il y a jamais eu des hommes nobles ſur la terre.

Ils avoient conſervé la pureté de leur race, obſervant, comme leurs peres, de ne point s'allier avec les nations maudites deſcenduës de Chanaan. Car je ne voy point que les patriarches ayent évité l'alliance des autres peuples: & il n'y a que ceux-là avec

avec qui les mariages ſoient défendus expreſſement par la loy. Leurs familles étoient fixes, & attachées par la même loy à certaines terres, où elles demeurerent neceſſairement pendant les neuf cens ans dont nous parlons. Or il me ſemble que nous eſtimerions bien noble une famille, qui montreroit une auſſi longue ſuite de generations, ſans mes-aliances & ſans changement de demeure. Il y a peu de ſeigneurs dans l'Europe qui puſſent en prouver autant. *Ex. 3, Deut. 7. 3.*

Ce qui nous trompe, c'eſt que nous ne voyons point chez les Iſraëlites, des titres ſemblables, à ceux de nôtre nobleſſe. Chacun ſe nommoit ſimplement par ſon nom : mais leurs noms ſignifioient

de grandes choſes, comme ceux des patriarches. Le nom de Dieu entroit en la plûpart; & c'étoit comme une priere abregée. Elie & Joël ſont compoſez de deux noms de Dieu joints diverſement. Joſaphat & Sephatia, marquent le jugement de Dieu : Joſedec & Sedecia, ſa juſtice : Johanan ou Jean de Hanania, ſa miſericorde. Nathanaël, Elnathan, Jonathan & Nathania, ſignifient tous quatre Dieu-donné ou don de Dieu. Quelquefois le nom de Dieu demeuroit ſous-entendu, comme en Nathan, David, Obed, Oza, Ezra ou Eſdras. On le void par Eliezer, Oziel, Abdias, où il eſt exprimé. Il y avoit quelques-uns de ces noms qui étoient myſterieux

& prophetiques, comme celuy de Josué ou Jesus : & ceux qu'Osée & Isaïe donnerent à leurs enfans par ordre de Dieu. Les autres noms montroient la pieté des peres ; & on en peut voir des exemples dans les noms des freres de David & de ses enfans.

Osée 1. 4. 6. 9. *Isa.* 8. 3. 1. *Par.* 2. 8. & 3. 1.

Voila quels sont ces noms que l'ignorance de la langue Hebraïque nous fait paroître si barbares. Ne valent-ils pas bien ceux des châteaux & des vilages, dont se pare nôtre noblesse ? Les noms des Grecs, dont le son nous plaît davantage, sont du même genre. Plusieurs sont composez des noms de leurs dieux ; comme Diodore, Diogene, Hermodore, Hephestion, Athenaïs, Arthemise : mais plusieurs

viennent de leur amour pour les exercices, particulierement des chevaux; comme Philippe, Damaſippe ou Hippodomas, Hegeſippe, Hippomedon.

On ajoûtoit ſouvent le nom du pere, ou pour faire diſtinction, ou par honneur, pour montrer que le pere étoit un homme de reputation : & peut-être que Salomon avoit en vûë cette coûtume, quand il diſoit que *les peres ſont la gloire de leurs enfans.* On void dans Homere que les Grecs prenoient ainſi le nom du pere pour une marque d'honneur. Quelquefois on donnoit pour ſurnom le nom de la mere; comme quand le pere avoit eu pluſieurs femmes, ou quand la mere étoit plus

Prov. 17. 6

El. 10, *v.* 68

lluſtre. Ainſi Joab, & ſes freres ſont toûjours nommez enfans de Sarvia qui étoit ſœur de David. Si le nom du pere ne ſuffiſoit pas pour diſtinguer, on y ajoûtoit celuy de l'ayeul, comme Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan. Et voilà la raiſon de ces ſuites de noms qui nous paroiſſent ennuyeuſes, car on alloit quelquefois juſques au biſaïeul ou au delà. Quelquefois le ſurnom ſe prenoit du chef d'une branche particuliere, de la ville, du pays, de la nation, s'ils étoient étrangers d'origine; comme Urie Hettheén, & Ornam Jebuſéen.

1. *Par.* 2. 16.

Jerem. XL. *S. Greg.*

Les Grecs n'avoient point d'autres ſurnoms que ceux qu'ils tiroient de leur pere ou de leur pays. Les Romains

avoient des noms de famille ; auſquels ils ajoûtoient ſeulement les marques de quelque grande charge, ou de quelque illuſtre victoire : mais dans les actes publics ils mettoient toûjours le nom du pere. Pluſieurs nations de l'Europe en uſent encore ainſi: & une grande partie de nos ſurnoms viennent des noms propres de peres, qui ſont demeurez aux enfans. Pour les titres des ſeigneuries, ils n'ont gueres que ſept cens ans d'antiquité, comme les ſeigneuries mêmes. Il ne faut donc pas nous étonner de voir dans l'écriture David fils d'Iſaï, & Salomon fils de David : non plus que de voir dans les autres Grecs, Alexandre fils de Philippe, & Pto-

lomée fils de Lagus.

La principale distinction, que la naissance faisoit entre les Israëlites, étoit celle des levites & des sacrificateurs. Toute la tribu de Levi étoit consacrée à Dieu, & n'avoit point d'autre partage que les dîmes & les premices qu'elle recevoit des autres tribus. Entre tous les levites, il n'y avoit que les descendans d'Aaron qui fussent sacrificateurs; les simples levites, étoient occupez au reste des fonctions de la religion, au chant des pseaumes, à la garde du tabernacle ou du temple, & à l'instruction du peuple. Deux autres tribus étoient assez distinguées. La plus illustre fut toûjours celle de Juda, la plus nombreuse de toutes, dont

les rois & le Meſſie même devoient venir, ſuivant la pro-
Ge. 49. 10. phetie de Jacob : celle d'Ephraïm tint le ſecond rang à cauſe de Joſeph. Dans chaque tribu on conſideroit encore les branches aînées & les chefs de chaque famille : & tout cela faiſoit dire à Saül, ſurpris des honneurs que luy
1. Reg 9. 21. rendoit Samuel: *Ne ſuis-je pas de la moindre tribu d'Iſraël, & ma famille n'eſt-elle pas la derniere dans la tribu de Benjamin?*

L'âge faiſoit encore une grande diſtinction ; & le nom de vieillard dans l'écriture, marque ordinairement de la dignité. En effet il n'y avoit que l'âge & l'experience qui pût diſtinguer des hommes également nobles, à peu prés également riches, élevez de même

même maniere occupez aux mêmes travaux.

VI Leurs occupations. Agriculture.

Car entre les Iſraëlites je ne voy point de profeſſions diſtinguées. Depuis le chef de la tribu de Juda juſqu'au derner cadet de Benjamin, tous étoient laboureurs & paſtres, menant eux-mêmes leur charuë, & gardant eux-mêmes leurs troupeaux. Le vieillard de Gabaa qui logea le levite, *Jud. 19. 16.* dont la femme fut violée, revenoit le ſoir de ſon travail, quand il l'invita à ſe retirer chez lui. Gedeon battoit luy-même ſon bled, quand un ange luy dit qu'il delivreroit le peuple. *Jud. 6. 11.* Ruth gagna les bonnes graces de Booz en glanant à ſa moiſſon. Quand Saül reçut la nouvelle du peril où étoit la ville de Jabes en *1. R. 14. 31.*

Galaad, il conduiſoit une couple de bœufs, tout roy qu'il étoit. Chacun ſçait que David gardoit les brebis quand Samuël l'envoya chercher pour le ſacrer roy ; & il retourna à ſon troupeau aprés avoir été appellé pour joüer de la harpe devant Saül. Depuis qu'il fut roy, ſes enfans faiſoient une grande fête, lorſqu'ils tondoient leurs moutons. Eliſée fut appellé à la prophetie, comme il menoit une des douze charruës de ſon pere : l'enfant qu'il reſſuſcita étoit avec ſon pere à la moiſſon quand il tomba malade ; & le mari de Judith quoique fort riche, gagna le mal dont il mourut en une pareille occaſion. L'écriture eſt pleine de pareils exemples.

1. R. 16. 11.
2. R. 17. 15.
2. R. 23. 13.
4. R. 19. 19.
3. R. 4. 18.

C'eſt ſans doute ce qui choque le plus ceux qui ne connoiſſent point l'antiquité, & qui n'eſtiment que nos mœurs. Quand on leur parle de laboureurs & de bergers, ils ſe figurent des païſans groſſiers, menant une vie penible & triſte dans la pauvreté & le mépris, ſans cœur, ſans eſprit, ſans éducation. Ils ne conſiderent pas que ce qui rend nos païſans communement miſerables, eſt qu'ils ſont comme les valets de tous les autres hommes: ne travaillant pas ſeulement pour leur ſubſiſtance, mais pour fournir les choſes neceſſaires à tous ceux qui ſont dans les conditions, que nous eſtimons plus relevées. Car c'eſt le païſan qui nourrit les bour-

païs, où la difference des conditions ne fût pas ſi grande, où vivre noblement ne fût pas vivre ſans rien faire, mais conſerver ſoigneuſement ſa liberté; c'eſt à dire n'être ſujet qu'aux loix & à la puiſſance publique, ſubſiſter de ſon fonds ſans dépendre de perſonne, & ſe contenter de peu, plûtôt que de faire quelque baſſeſſe pour s'enrichir: un païs où l'on méprisât l'oiſiveté, la moleſſe & l'ignorance des choſes neceſſaires pour la vie; & où l'on fît moins de cas du plaiſir que de la ſanté & de la force du corps: en ce païs-là, il ſeroit bien plus honnête de labourer; ou de garder un troupeau, que de joüer & ſe promener toute la vie. Or il ne faut point re-

courir à la republique de Platon pour trouver des hommes en cet état ; c'eſt ainſi qu'à vêcu la plus grande partie du monde pendant prés de quatre mille ans.

Pour commencer par ce que nous connoiſſons le mieux, telles étoient les maximes des Grecs & des Romains. On voit par tout dans Homere des rois & des princes vivans des fruits de leurs terres & de eurs troupeaux, & travailans de leurs mains. Heſiode fait un poëme exprés pour ecommander le travail de la ampagne, comme l'unique noyen de ſubſiſter & de s'enichir honnêtement : & il blâne ſon frere à qui il l'adreſe, de vouloir vivre aux dépens d'autruy en plaidant des

cauſes, & pourſuivant des affaires. Il traite de feneantiſe cet employ, qui fait parmy nous l'occupation de tant de gens. On voit par l'œconomique de Xenophon, que les Grecs n'avoient rien diminué de cette eſtime pour l'agriculture dans le temps de leur plus grande politeſſe.

Ainſi on ne doit pas attribuer à la groſſiereté & à l'ignorance des lettres, l'attachement des anciens Romains au ménage de la campagne; c'eſt plûtôt une marque de leur bon ſens. Comme tous les hommes naiſſent avec des bras & des corps propres au travail, ils croyoient que tous s'en devoient ſervir, & qu'ils ne pouvoient mieux les employer qu'à tirer de la

terre en ſubſiſtance aſſurée & des richeſſes innocentes. Ce n'étoit pas toutefois l'avarice qui les y attachoit, puiſque ces mêmes Romains mépriſoient l'or & les preſens des étrangers. Ce n'étoit pas auſſi qu'ils ne fuſſent braves & belliqueux, puiſque c'eſt en ce temps même qu'ils ſoûmirent toute l'Italie, & acquirent ces forces immenſes, qu'ils employerent depuis à la conquête du monde. Au contraire la vie penible & frugale de la campagne, fut la principale cauſe de ces grandes forces, leur donnant des corps robuſtes & endurcis au travail, & les accoûtumant à une diſcipline ſevere. Quiconque connoît la vie de Caton le cenſeur, ne peut le ſoup-

çonner de baſſeſſe de cœur, ny de petiteſſe d'eſprit. Cependant ce grand homme, qui avoit paſſé par toutes les charges de la république, lorſqu'elle étoit dans ſa plus grande force, qui avoit gouverné des provinces & commandé des armées : grand orateur, grand juriſconſulte, grand politique : ce grand homme n'a pas dédaigné décrire toutes les façons qu'il faut faire aux terres & aux vignes, & comment il faut bâtir des étables pour les diverſes eſpeces de beſtiaux, un preſſoir pour le vin ou pour l'huile. Tout cela dans le dernier détail ; en ſorte que l'on voit qu'il en étoit parfaitement inſtruit, & qu'il écrivoit pour l'uſage, & non pour l'oſtentation.

Avoüons-le donc de bonne foy ; le mépris que nous avons pour le travail de la campagne n'eſt fondé ſur aucune raiſon ſolide, puiſque ce travail s'accorde parfaitement avec le courage, avec toutes les vertus de la guerre & de la paix, & même avec la veritable politeſſe. Mais d'où vient ce mépris? Il en faut découvrir la veritable origine. Il ne vient que de la coûtume, & des anciennes mœurs de nôtre nation. Les Francs & les autres peuples Germaniques, vivoient dans des païs couverts de bois, où ils n'avoient ny bled, ny vin, ny bons fruits : ainſi il falloit vivre de chaſſe, comme font encore dans l'Amerique, les ſauvages des païs froids. Aprés

avoir passé le Rhin & s'être établis dans de meilleurs terres, ils voulurent bien profiter des commoditez de l'agriculture, des arts & du commerce; mais ils ne voulurent pas s'y appliquer. Ils laisserent ces occupations aux Romains qu'ils s'étoient soûmis, & demeurerent dans leur ancienne ignorance, dont ils se sont fait honneur avec le temps, & y ont attaché une idée de noblesse dont nous avons peine à nous défaire.

Mais autant qu'ils ont abaissé l'agriculture, autant ont-ils relevé la chasse, dont les anciens faisoient beaucoup moins de cas. Ils en ont fait un grand art, & l'ont poussé jusqu'aux dernieres finesses, n'y épargnant ni la peine, ny

la dépenſe : ç'a été l'occupation la plus ordinaire de la nobleſſe. Cependant, à regarder les choſes en elles-mêmes, le travail qui tend à la culture des terres, & à la nourriture des animaux domeſtiques, vaut bien celuy qui ne tend qu'à prendre des bêtes ſauvages, ſouvent aux dépens des terres cultivées ; l'exercice moderé de celuy qui gouverne une grande ménagerie, vaut bien l'exercice violent & inégal d'un chaſſeur ; & les bœufs & les moutons ſont des bêtes pour le moins auſſi utiles à la vie que les chiens & les chevaux. Ainſi on pourroit douter ſi nos mœurs ſont auſſi raiſonnables ſur ce point que celles des anciens.

Au reſte ce n'étoient pas ſeulement les Grecs & les Romains qui honoroient l'agriculture comme les Hebreux. Les Cartaginois, Pheniciens d'origine, en avoient fait une grande étude, comme il paroît par les vingt-huit livres que Magon en avoit écrits. Les Egyptiens l'honoroient, juſques à adorer les animaux qui y ſervent. Les Perſes dans leur plus grande puiſſance avoient en chaque province des intendans pour veiller à la culture des terres ; & Cyrus le jeune avoit pris plaiſir à planter & à cultiver un jardin de ſa propre main Pour les Chaldéens, on ne doutera pas qu'ils ne fuſſent grands laboureurs, ſi l'on conſidere la fertilité des

Varr. Præf.

Xen. œcon.

Herod. 1. campagnes de Babylone, qui rapportoient deux & trois cens grains pour un. Enfin l'hiſtoire de la Chine nous apprend que l'agriculture y étoit auſſi fort eſtimée dans les temps les plus anciens & les meilleurs. Il n'y a que la domination des peuples ſeptentrionaux, qui a fait mépriſer par tout le monde le travail de la campagne.

Quittons donc les idées baſſes que nous en avons priſes dés l'enfance. Au lieu de nos villages, où nous voyons d un côté des châteaux & des maiſons de plaiſir, & de l'autre de miſerables chaumieres; figurons nous ces grandes fermes que les Romains appel-

Villas. loient villes, qui comprenoient le logement du maî-

tre, la baſſe-court, les granges, les étables, les caſes des eſclaves, tout cela en ſymmetrie, bien bâti, bien entretenu, & bien propre. On en peut voir des deſcriptions dans Varron & dans Collumelle. Ces eſclaves étoient la plûpart plus heureux que nos païſans: bien nourris, bien vêtus, ſans aucun ſoin de leurs femmes ny de leurs enfans. Les maîtres tout ménagers qu'ils étoient, vivoient plus à l'aiſe que nos gentilshommes. Vous voyez dans Xenophon un citoyen d'Athenes, qui ſe promenant le matin par ces terres, & viſitant ſes ouvriers, travailloit en même temps pour ſa ſanté, par l'éxercice du corps, & pour l'accroiſſement de ſon bien, par ſo

Xenophon œcon.

assiduité à le faire profiter : en sorte qu'il étoit assez riche, pour donner à sa religion, au service de l'état & à ses amis. Ciceron parle de plusieurs laboureurs de Sicile si riches & si magnifiques, que leurs maisons étoient ornées de statuës de grand prix, & qu'ils se servoient de vases d'or & d'argent ciselé.

Lib. 4. in Verr. sign.

Enfin il faut reconnoître que tant que les plus nobles & les plus riches de chaque païs, n'ont point dédaigné cette profession, la plus ancienne de toutes, leur vie a été plus heureuse, parce qu'elle étoit plus naturelle. Ils vivoient plus long-temps & en meilleure santé : leur corps étoit plus propre aux fatigues de la guerre & des voyages, l'esprit

l'esprit plus serieux & plus solide. Etant moins oisifs, ils s'ennuyoient moins, & ne cherchoient point à tant rafiner sur les plaisirs : le travail leur rendoit sensibles les moindres divertissemens. Ils pensoient moins au mal, & avoient moins d'interêt de mal faire. Car leur vie simple & frugale ne donnoit pas occasion à de grandes dépenses, ny à de grandes dettes. Par consequent il y avoit moins de procés, de ventes de biens, de renversemens de familles, moins de fraudes, de violences, & de tous les crimes que la pauvreté vraïe ou imaginaire fait commettre, faute de vouloir ou de pouvoir travailler. Le pis est que l'exemple des riches & des nobles, en-

traine tous les autres, & fait que quiconque ſe croit tant ſoit peu au deſſus de la lie du peuple, a honte de travailler, ſur tout à la terre. De là viennent tant d'efforts pour ſubſiſter d'induſtrie; tant de nouveaux artifices que l'on invente tous les jours pour faire paſſer l'argent d'une bourſe à l'autre. Dieu ſçait combien ſont innocens tous ces moyens de vivre ſi forcez : du moins ſont-ils bien fragiles pour la plûpart ; au lieu que la terre nourrira toûjours ceux qui la cultiveront, ſi d'autres ne leur ôtent ce qu'elle leur donne.

Loin donc que la vie champêtre & laborieuſe des Iſraëlites doive les rendre mépriſables, c'eſt une preuve de

eur ſageſſe, de leur bonne éducation & de leur fermeté à garder les maximes de leurs peres. Ils ſçavoient que l'homme avoit été mis dans le paradis terreſtre pour y travailler : & qu'aprés ſon peché, il avoit été condamné à un travail bien plus penible & plus ingrat. Ils étoient perſuadez de ces veritez ſolides, tant de fois repetées dans les livres de Salomon. Que l'indigence eſt la ſuite de la pareſſe. Que celuy qui dort en été au lieu de faire ſa moiſſon, ou qui ne labeure point l'hyver de peur du froid, merite de mandier & de ne pas trouver de pain. Que l'abondance eſt l'effet naturel de la force & du travail. Que les biens acquis trop promptement n'attirent

Gen. 2. 15.
Ibid. 3. 17.
Pr. 10. 4.
Ibid. 5.
20. 4.
21. 25.
Pr. 20. 21.

17. 1. pas de benediction. On y voit la pauvreté frugale avec joye
19. 1. & ſimplicité, preferée à une abondance tumultueuſe, & à une richeſſe inſolente. On y voit les inconveniens des
30. 8. 9. deux extremitez de la miſere & de l'opulence, & les deſirs du ſage bornez aux neceſſitez de la vie. Il entre même dans le détail des préceptes d'œconomie : *Prepa-*
24. 27. *rez*, dit-il, *vos ouvrages au dehors, & labourez ſoigneuſement vôtre terre, afin que vous puiſſiez enſuite bâtir vôtre maiſon.* A quoy revient cette maxime de Caton : Qu'il ne faut point déliberer pour planter, mais qu'il faut déliberer pour bâtir.

Or dans ce livre des proverbes & dans toute l'écri-

ture, ce qui s'appelle travail, affaires, biens, ſe rapporte toûjours au ménage de la campagne : ce ſont toûjours des terres, des vignes, des prez, des bœufs, des moutons. Ils en tirent même la plûpart des expreſſions figurées. Les rois & les autres chefs ſont des paſteurs, les peuples des troupeaux ; les conduire c'eſt les faire paître. Auſſi les Iſraëlites ne cherchoient-ils leur ſubſiſtance que dans les biens les plus naturels, c'eſt-à-dire les terres & les beſtiaux ; d'où il faut par neceſſité que ſe tire tout ce qui fait la richeſſe des hommes, par les manufactures, la marchandiſe, les rentes, ou le commerce d'argent.

Ils habitoient cette terre

VII. Qualité de la terre ſainte, & ſa fertilité.

promiſe aux patriarches, dont l'écriture dit ſouvent, que le lait & le miel en découle, pour marquer ſa grande fecondité. Ce païs qui eſt ſi chaud en le comparant au nôtre, eſt bien avant dans la zone temperée, entre les trente-un & trente-troiſiéme dégré de latitude. Il eſt borné au midy par de grandes montagnes, qui arrêtent l'air brûlant des deſerts d'Arabie, & qui continuent bien avant à l'orient comme ces deſerts. La mer Mediterannée, qui le borne au couchant en tirant au nord, y envoye des vents rafraîchiſſans: & le mont Liban ſemble avoir été placé plus au nord pour arrêter les plus froids. C'eſt la mer Mediterranée que l'écriture ap-

pelle d'ordinaire la grande mere ; car les Hebreux connoiſſoient peu l'Ocean, & ils donnoient auſſi le nom de mer aux lacs, & à toutes les grandes pieces d'eau. Le dedans du païs eſt diverſifié par quantité de montagnes & de collines, avantageuſes pour les vignes, pour les arbres fruitiers, & pour le menu bêtail : & les valons frequens donnent lieu à quantité de torrens tres-neceſſaires pour arroſer le païs, qui n'a point d'autre fleuve que le Jourdain. Les pluyes y ſont rares, mais reglées. Il en vient au printemps & en automne : & c'eſt ce que l'écriture appelle la pluye du matin & celle du ſoir, regardant l'année comme un jour. En été les roſées

abondantes ſuppléent à la rareté des pluyes. Il y a des plaines propres au labour, & aux pâturages, particulierement la grande plaine de Galilée : & cette varieté de terrain en peu d'eſpace, fait des païſages tres-agreables à la vûë, ſur tout quand un païs eſt bien habité & bien cultivé.

Car il ne faut point juger de la terre ſainte par l'état où on la voit aujourd'huy. Depuis le temps des croiſades, elle a été ravagée par des guerres continuelles, juſques à ce qu'elle ſoit tombée ſous la puiſſance des Turcs. Ainſi elle eſt preſque deſerte ; on n'y voit que de miſerables villages, des ruïnes, des terres en friche & abandonnées, mais

mais pleines de grandes herbes qui montrent leur fertilité naturelle. Les Turcs la negligent comme ils negligent toutes leurs provinces : & plusieurs familles d'Arabes Bedoüins sont en possession d'y camper & d'y piller impunément. Il faut donc, pour sçavoir ce qu'elle étoit autrefois, consulter les anciens auteurs, Joseph & sur tout l'écriture sainte. Voyez le rapport que firent les espions de Moïse, & la prodigieuse grappe qu'ils apporterent : & pour ne vous en pas étonner, comparez nos raisins de France avec ceux de l'Italie, qui est un païs froid à proportion de la Palestine. Il en est de même de la plûpart de nos fruits. Leurs

Ios. 3. bell. c. 2. p. 832. & 2. bell. c. 4. p. 783.
Nu. 13. 24.

noms montrent encore qu'ils nous viennent d'Asie & d'Afrique ; mais ils n'ont pas conſervé avec leurs noms, leur groſſeur & leur ſaveur naturelle.

Les Iſraëlites recuëilloient quantité de bled & d'orge, & leur pur froment eſt compté comme la principale marchandiſe qu'ils portoient à Tyr. Ils avoient l'huile & le miel en abondance. Les montagnes de Juda & d'Ephraïm, étoient de grands vignobles : aux environs de Jerico il y avoit des palmiers de grand revenu ; & c'étoit le ſeul endroit du monde où ſe trouvoit le baume.

Ezech. 27. 17.

Joſ. 1. *bell.* c. 5. p. 719. *Plin. lib.* 13. c. 4.

Cette fertilité du païs, & le ſoin qu'ils avoient de le cultiver, fait comprendre com-

ment étant ſi petit, il pouvoit nourrir un ſi grand nombre d'hommes : car il faut d'abord de la foy, pour croire tout ce que l'écriture en dit. Quand le peuple entra dans cette terre la premiere fois, il y avoit plus de ſix cens mille hommes portant les armes, depuis vingt ans juſqu'à ſoixante. Dans la guerre de Gabaa, la ſeule tribu de Benjamin, la moindre de toutes, avoit une armée de vingt-cinq mille hommes ; le reſte du peuple en avoit quatre cens mille. Saül mena deux cens dix mille hommes contre les Amalequites, quand il les extermina. David entretenoit continuellement douze corps de vingt-quatre mille hommes chacun qui ſer-

Nu. II. 32.

Jud. XX. 15 17.

1. R. XV.

1. Paralip. XXVII.

voient par mois. C'étoit en tout deux cens quatre-vingt mille hommes. Et dans le dénombrement du peuple, qui luy attira la colere de Dieu, il se trouva treize cens mille combattans. Josaphat alla plus loin à proportion : car quoiqu'il n'eut gueres que le tiers du royaume de David, il avoit plusieurs corps de bonnes troupes, qui toutes ensemble faisoient onze cens soixante mille hommes, tous sous sa main, sans compter les garnisons de ses places.

2. Reg. XXIV. 9.

2. Paralip. XVII. 14. 15. &c.

Il n'y a rien d'incroyable à tout cela : on voit des exemples semblables dans les histoires profanes. La grande Thebes d'Egypte fournissoit de ses habitans seuls sept cens mille combattans. A Rome

Tacite. 2. annal.

au premier cens de Servius Tullius, l'an 188. de sa fondation, on comptoit quatre-vingts mille citoyens capables de porter les armes. Cependant ils ne pouvoient subsister que des terres qui sont aux environs de Rome, & dont la plûpart sont aujourd'huy steriles & inhabitées: car leur domination ne s'étendoit pas plus loin que huit ou dix lieuës. *Liv. l. c. 24.*

C'étoit le principal fondement de la politique des anciens. *La multitude du peuple*, dit le sage, *est la gloire du roy, & le petit nombre des sujets est la honte du prince.* Ils s'appuyoient beaucoup moins sur la fineſſe que sur la force effective. Au lieu de s'appliquer à entretenir des intelligences *Prov. XIV. 28.*

chez leurs voisins, y fomenter la division, & donner de la reputation par de faux bruits: ils travailloient à peupler & cultiver leur païs; à le faire valoir autant qu'il étoit possible, soit qu'il fût petit, soit qu'il fût grand. Ils s'étudioient à rendre les mariages faciles, & la vie aisée, à procurer la santé & l'abondance, à tirer de leur terre tout ce qu'elle pouvoit produire. Ils exerçoient leurs citoyens au travail, leur inspiroient l'amour du païs, l'union entr'eux, la soumission aux loix. Voila ce qu'ils appelloient politique. Ces maximes sont belles, dira quelqu'un; mais revenons au fait particulier: montrez-nous comment il est possible qu'un païs aussi

petit que la Paleſtine, nourriſſe un ſi grand nombre d'hommes. Pour le voir, il ſe faut donner la patience de calculer, & ne pas dédaigner d'entrer dans le dernier détail, ſans quoy il n'y a point de preuve ſolide.

Joſeph nous a conſervé un fragment précieux d'Hecatée Abderite, qui vivoit du temps d'Alexandre le grand & s'attacha au premier des Ptolomées ; & qui aprés avoir dit pluſieurs particularitez remarquables touchant les mœurs des Juifs, ajoûte que le païs qu'ils habitent contient environ trois millions d'arures de terre tres-bonne & tres-fertile. L'arure ſelon Euſtathius, étoit de cent coudées, c'eſt-à-dire,

Joſ. cont. App. lib. 1. p. 1048.

Ib. 1049. 6.

Euſtath. ex Hom.

de cent cinquante pieds, qui multipliez en quarré; en font vingt-deux mille cinq cens. Or nôtre arpent de cent perches contient quarante mille pieds quarrez, à ne compter la perche que de vingt pieds : ainſi neuf de nos arpens font ſeize arures.

Je me ſuis informé de ce que raportent nos meilleures terres : & j'ay appris qu'elles peuvent rendre par arpent juſques à un muid de bled, meſure de Paris. J'ay cherché encore ce qu'il faut pour la nourriture d'un homme, & j'ay trouvé qu'à luy donner par jour deux livres ſix onces de pain, il conſume un minot de bled par mois, c'eſt-à-dire, trois ſeptiers par an. Mais ce ne ſeroit pas aſſez pour nos

Iſraëlites : il faut leur donner au moins le double ; & j'en trouve la preuve dans l'écriture. Quand Dieu leur envoya la manne dans le deſert, *Exod.* 16. 16 il ordonna que chacun en prit tous les jours un gomor par tête, ny plus ny moins ; & il eſt dit pluſieurs fois, que c'étoit ce qu'un homme *Ibid.* 18. 21. pouvoit manger. Or le gomor raporté à nos meſures fait trois litrons & demi, & le poids de plus de cinq livres & demie. Ce ſont donc environ ſept ſeptiers par an ; par conſequent chaque arpent ne pourroit nourrir au plus que deux hommes : & les trois millions d'arures faiſant un million ſix cens quatre-vingts ſept mille cinq cens arpens, nourriroient trois

millions trois cens ſoixae & quinze mille hommes.

Je ſçay bien que ce nombre ne ſuffiroit pas pour faire les douze cens mille combatans de Joſaphat. Il ne commandoit pas à la moitié du païs ; & quoique tous les Iſraëlites portaſſent les armes, ſans diſtinction de conditions, il y avoit toûjours beaucoup de gens inutiles pour la guerre. Il faut compter à peu prés autant de femmes que d'hommes. Il faut compter pluſieurs vieillards, & encore plus d'enfans : & quoiqu'à proportion il leur faille moins de nourriture, il en faut toûjours beaucoup pour un ſi grand nombre. De plus, il étoit neceſſaire, ſuivant la

loy, de laiſſer repoſer la terre tous les ſept ans.

Mais il faut remarquer que le paſſage d'Hecatée, ne regarde que les terres labourables des Juifs, & encore les meilleures. Car qui prendroit toute l'étenduë de la terre d'Iſraël, il y en auroit prés de quatorze fois autant. On ne peut luy donner moins, ſuivant nos cartes, que la valeur de cinq degrez en quarré. Or un degré fait deux millions neuf cens trente mille deux cens cinquante-neuf arpens quarrez, & les cinq degrez, quatorze millions ſix cens cinquante-un mille deux cens quatre-vingts-quinze arpens. Il eſt donc évident qu'Hecatée n'en a compté qu'une petite partie. Il a laiſſé

2.930.259.

14.651.295

ce que les Samaritains occupoient de ſon temps ; les lacs, les deſerts, les terres ſteriles, les vignobles, les plans d'arbres, les pâturages ; car il en falloit beaucoup pour leurs grands troupeaux : & toutefois ils tiroient encore du bétail de dehors. Le roy de Moab payoit à Achab roy d'Iſraël, un tribut de cent mille agneaux, & d'autant de beliers : d'autres Arabes amenoient à Joſaphat ſept mille cinq cens beliers, & autant de boucs.

a par. 17. 11

Tout ce bétail étoit un grand ſecours pour la ſubſiſtance, non ſeulement par les chairs, mais par les laitages. Joint que les Iſraëlites vivoient ſimplement, & que tout ce qu'il y avoit de bon-

ne terre étoit ſoigneuſement cultivée; car il y avoit peu de bois: ils n'avoient ny parcs pour la chaſſe, ny avenuës, ny parterres. On void par le cantique de Salomon, que les jardins étoient pleins d'arbres fruitiers ou de plantes aromatiques. Il faut encore moins être en peine du logement que de la nourriture : puiſque non ſeulement un demy arpent de terre, mais un quartier, eſt plus que ſuffiſant pour loger au large, non pas un homme, mais une famille entiere.

VIII. Les biens des Iſraëlites.

Chaque Iſraëlite avoit donc ſon champ à cultiver, & le même qui avoit été donné en partage à ſes ancêtres du temps de Joſué. Ils ne pouvoient changer de place, ny

ſe ruïner ny s'enrichir exceſſivement : la loy du Jubilé y avoit pourvû, revoquant tous les cinquante ans toutes les alienations, & défendant d'exiger les dettes, non ſeulement cette quarante-neuviéme année, mais toutes les années ſabbatiques : car comme on ne recuëilloit rien des terres en ces années, il étoit juſte d'avoir au moins une ſurſeance. Or cette difficulté de ſe faire payer rendoit les emprunts plus difficiles, & par conſequent diminuoit les occaſions de s'appauvrir, qui étoit le but de la loy. D'ailleurs, l'impoſſibilité de faire des acquiſitions durables retranchoit l'ambition & l'inquietude : chacun ſe bornoit au partage de ſes ancêtres, &

Levit. 25. 10. 11. *&c.*

Joſ. 3. *ant. c.* 10. *in fi. p.* 96.

Deu. 15. 4.

s'affectionnoit à le faire valoir, ſçachant que jamais il ne ſortiroit de ſa famille.

Cet attachement étoit même un devoir de religion, étant fondé ſur la loy de Dieu : & de là venoit la genereuſe reſiſtance de Naboth, lorſque le roy Achab luy vouloit perſuader de vendre l'heritage de ſes peres. Auſſi la loy dit, qu'ils n'étoient que les uſufruitiers de leurs terres, ou plûtôt les fermiers de Dieu qui en étoit le veritable proprietaire. Elles n'étoient chargées d'aucune autre redevance, que des dîmes & des premices qu'il avoit ordonnées : & Samuël compte les impoſitions ſur les bleds & ſur les vignes entre les entrepriſes des rois dont

3. *R.* 21. 3.

Le. 25. 23.

1. *R.* 8. 15.

il menace le peuple. Tous les Iſraëlites étoient donc à peu prés égaux en biens comme en nobleſſe : & ſi la multiplication d'une famille obligeoit d'y partager les terres en plus de portions, il falloit y ſuppléer par l'induſtrie & par le travail, cultivant les terres avec plus de ſoin, & nourriſſant plus de beſtiaux dans les deſerts & les communes.

Ainſi c'étoit les beſtiaux & les autres meubles qui faiſoient principalement l'inégalité des biens. Ils nourriſſoient les mêmes eſpeces d'animaux que les patriarches, & toûjours beaucoup plus de femelles que de mâles ; autrement ils auroient été incommodez, car la loy défendoit

doit de les couper. Ils n'avoient point de chevaux, auſſi ne ſont-ils pas de grand uſage dans les montagnes: leurs rois en firent venir d'Egypte quand ils voulurent s'en ſervir. Les ânes étoient la monture ordinaire, même des riches. Pour donner une grande idée de Jaïr l'un des Juges qui gouvernerent le peuple, l'écriture dit qu'il avoit trente fils montez ſur trente ânes, & chefs de trente villes. Il eſt dit d'Abdon un autre des Juges, qu'il avoit quarante fils & trente petits fils montez ſur ſoixante & dix ânes. Et dans le cantique de Debora les chefs d'Iſraël ſont décrits montez ſur des ânes polis & luiſans.

Levit. 12. 24.

Iud. 10. 4.

Iud. 12. 14.

Iud. 5. 10.

Il ne paroiſt pas qu'ils euſ-

ſent grande quantité d'eſclaves : auſſi n'en avoient ils pas beſoin, étant ſi laborieux & en ſi grand nombre dans un ſi petit païs. Ils aimoient mieux faire travailler leurs enfans qu'il falloit toûjours nourrir, & ils en étoient mieux ſervis. Les Romains ſe trouverent fort mal à la fin, de la multitude infinie d'eſclaves de toutes nations, que le luxe & la moleſſe attira chez eux : ce fut une des principales cauſes de la ruïne de l'empire.

L'argent comptant ne devoit pas être fort commun chez les Iſraëlites ; il n'étoit pas d'un grand uſage dans un païs où l'on ne pouvoit gueres aliener d'immeubles, ny contracter de dettes, & où il y

Lev. 25. 8.
De. 15. 1. 3.

avoit peu de trafic. L'uſure étoit défenduë entre les Iſraëlites, & permiſe avec les étrangers: mais il n'étoit pas facile, ſuivant la loy, d'avoir commerce avec ceux du dehors. Ainſi leurs biens, comme j'ay dit, conſiſtoient principalement en terres & en beſtiaux. *Levit.* 25. 36. *&c.* *D.* 23. 10: 2. P. 2. 17.

Auſſi Dieu ne leur promet que ces ſortes de biens les plus naturels & les plus ſolides. Il ne leur parle ny d'or, ny d'argent, ny de pierreries, ny de meubles précieux, encore moins des autres richeſſes plus dépendantes de l'artifice & de l'inſtitution des hommes. Mais il dit, qu'il envoyera les pluyes en leur ſaiſon, que la terre produira des grains en abondance; que *Lev.* 26. 3. *&c.*

les arbres ſeront chargez de fruit; que la moiſſon, la vendange, les ſemailles ſe ſuivront ſans interruption. Il leur promet de la nourriture ſuffiſante, un ſommeil tranquile, la ſeureté, la paix, & même la victoire ſur leurs ennemis. Il ajoûte que ſon regard favorable les fera croître
Deut.28.4 & multiplier. Et ailleurs: Que ſa benediction rendra leurs femmes fecondes: qu'il benira leurs troupeaux, leurs bergeries, leurs greniers, leurs celliers, & les ouvrages de leurs mains. Voila les biens temporels que Dieu permet aux hommes d'attendre de luy.

IX. Arts & métiers.

Je ne connois point de peuple qui ſe ſoit plus entierement adonné à l'agriculture

que les Israëlites. Les Egyptiens & les Syriens y joignirent les manufactures, la navigation & le commerce. Sur tout les Pheniciens ; qui se trouvant trop serrez sur la côte depuis que les Israëlites les eurent chassez de leur terre, furent obligez de vivre d'industrie, & d'être comme les courtiers & les facteurs de toutes les autres nations. Les Grecs les imiterent, & ils réüssirent principalement dans les arts : au contraire les Romains mépriserent les métiers, & s'adonerent au commerce. Pour les Israëlites, leur terre suffisoit pour les nourrir, & les côtes de la mer étoient occupées, pour la plûpart, par les Philistins & les Cananéens, qui sont

Ios. 1. cont. Ap. p. 1038.

les Pheniciens. Il n'y avoit que la tribu de Zabulon, dont le partage étant ſur la mer l'invitât au trafic, ce qui ſemble être marqué dans
*G. 49. 13. D. 33. 19. les benedictions de Jacob & de Moïſe.

Je ne vois pas non plus qu'ils s'appliquaſſent aux manufactures, ce n'eſt pas que les arts ne fuſſent inventez; la plûpart ſont plus anciens que le deluge : & il paroît que les Iſraëlites ne manquoient pas d'excellens ouvriers, au
*Ex. 31. 4. 5. 36. 37. &c. moins du temps de Moïſe. Beſeleel & Ooliab qui firent le tabernacle, & tout ce qui étoit neceſſaire pour le ſervice de Dieu, en ſont un illuſtre exemple. Il eſt étonnant combien ils ſçavoient d'arts tres-differents & tres-diffici-

les. Ils ſçavoient fondre & fabriquer les métaux : Ils ſçavoient tailler & graver les pierres précieuſes, ils étoient menuiſiers, tapiſſiers, brodeurs & parfumeurs.

Entre ces arts, il y en a deux que j'admire principalement: la taille des pierreries & la fonte des figures, tels qu'étoient les cherubins de l'arche & le veau d'or, qui fut fait dans ce même temps. Ceux qui ont tant ſoit peu de connoiſſance des arts, ſçavent combien il faut d'artifice & de machines pour ces ouvrages. Si deſlors on les avoit trouvées, on avoit déja bien rafiné, même dans les arts qui ne ſervent qu'à l'ornement: & ſi l'on avoit quelque ſecret pour faire les mê- Ex. 32. 4.

mes choſes plus facilement & avec moins d'appareil, c'étoit encore une plus grande perfection. Ce qui ſoit dit en paſſant, pour montrer que cette antiquité ſi éloignée n'étoit pas groſſiere & ignorante, comme pluſieurs s'imaginent: auſſi le monde avoit-il déja plus de deux mille cinq cens ans du temps de Moïſe.

Mais ſoit que ces deux fameux ouvriers euſſent été inſtruits par les Egyptiens, ou que leur ſcience fût miraculeuſe & inſpirée de Dieu, comme l'écriture ſemble le dire; il ne paroiſt pas qu'ils ayent eu des ſucceſſeurs, ny que juſqu'au temps des rois, il y ait eu des Iſraëlites artiſans de profeſſion, qui travaillaſſent pour le public. Au commen-

commencement du regne de Saül il eſt marqué qu'il n'y avoit aucun ouvrier qui ſçût forger le fer, dans tout le païs des Iſraëlites: & qu'ils étoient reduits à aller chez les Philiſtins, même pour aiguiſer les outils qui ſervent au labourage. Il eſt vray que c'étoit un effet de l'oppreſſion des Philiſtins, pour les empêcher de fabriquer des armes. Mais pluſieurs années aprés, David fut obligé dans ſa fuite de prendre l'épée de Goliath, qui devoit être un peu peſante pour luy: & de la tirer du tabernacle de Dieu, où elle étoit ſuſpenduë; comme un monument éternel de ſa victoire. Cela me fait croire que l'on ne trouvoit point d'armes à acheter.

1. *R.* 13. 19.

1. *Reg.* XXII. 9.

Il y a apparence auſſi que l'on ne vendoit point de pain ; puiſque dans la même occaſion le prêtre Abimelech fut reduit à donner à David les pains de propoſition : ce qui montre encore que l'on ne gardoit gueres de pain dans les maiſons, peut être à cauſe de la chaleur du païs. Auſſi la magicienne à qui Saül s'adreſſa, luy fit du pain tout
1.R.28.24. exprés quand elle luy donna à manger pour le remettre de
Lev.26.16. ſa foibleſſe. Chacun avoit ſon four dans ſa maiſon ; puiſque la loy menace, comme d'un grand malheur, de les reduire à une telle famine, que dix femmes cuiront leur pain en un même four. A
P.17.c.11. Rome il n'y eut des boulangers que l'an 580. de ſa fondation.

Entrant dans le détail des métiers, on trouveroit que la plûpart leur étoient inutiles. Leur vie ſimple & la douceur de leur climat les exemptoit de ce grand attirail de commoditez, dont nous ne croyons pas nous pouvoir paſſer, & dont nôtre molleſſe & nôtre vanité nous embaraſſe plûtôt qu'un beſoin effectif : & quant aux choſes veritablement neceſſaires, il y en avoit peu qu'ils ne ſçuſſent faire eux-mêmes. Tout ce qui ſert à la nourriture ſe faiſoit dans les maiſons. Les femmes faiſoient le pain & preparoient à manger ; elles filoient la laine, fabriquoient les étoffes & faiſoient les habits : les hommes faiſoient le reſte.

Odyſſ. 14. Homere décrit le bon homme Eumée ſe faiſant luy-même des ſouliers : & dit qu'il avoit bâti les étables magnifiques des troupeaux qu'il nourriſſoit. Ulyſſe luy-même avoit bâti ſa maiſon, & dreſ-
Odyſſ. 23. ſé avec beaucoup d'art ce lit dont la ſtructure ſervit à le faire reconnoître de ſa femme. Quand il partit de chez Calypſo, ce fut luy ſeul qui
Odyſſ. 5. bâtit & qui équipa ſon vaiſſeau. On voit par là l'eſprit de cette antiquité. C'étoit un honneur de ſçavoir faire ſoy-même toutes les choſes utiles à la vie, & de ne dépendre de perſonne : & c'eſt ce qu'Homere appelle le plus ſouvent ſcience & ſageſſe. Or l'auorité d'Homere (car il le faut dire une fois) me pa-

roît tres-grande en tout cecy. Il vivoit du temps du prophete Elie vers la côte de l'Asie mineure : & tout ce qu'il décrit des mœurs des Grecs & des Troyens, a un rapport merveilleux avec ce que l'écriture nous apprend des mœurs des Hebreux, & des autres orientaux : sinon que les Grecs, comme moins anciens, étoient moins polis. *Marm. Arundel.*

Mais quoiqu'il en soit des temps precedens, il est certain que David laissa dans son royaume un grand nombre d'artisans de toutes sortes : entr'autres des massons, des charpentiers, des forgerons, des orfévres ; c'est-à-dire, de tous les ouvriers qui travaillent sur la pierre, le bois & les metaux. Et afin i. P. 22. 15.

3. Reg. V. 1. que l'on ne croye pas que ce fussent des étrangers, il est dit, que Salomon choisit de tout Israël trente mille ouvriers, & qu'il avoit quatre-vingt mille carriers dans les montagnes. Il est vray qu'il *Ibid. 6.* emprunta des ouvriers du roy de Tyr; avoüant que ses sujets ne sçavoient pas si bien couper le bois que les Sidoniens: & qu'il fit venir un ex- 3. Reg. 7. 13. cellent fondeur nommé Hiram, pour faire les vaisseaux sacrez.

Depuis la division des royaumes, le luxe étant augmenté, il est à croire qu'il y eut toûjours beaucoup d'artisans. Je vois dans la genealogie de la tribu de Juda un 2. Par. 4. 14. 22. 23. lieu nommé la vallée des artisans; parce, dit l'écriture,

qu'il y en avoit. J'y vois une famille d'ouvriers de fin lin: & une autre de potiers qui travailloient pour le roy & demeuroient dans ſes jardins. Tout cela montre l'honneur que l'on rendoit aux arts, & le ſoin que l'on avoit de conſerver la memoire de ceux qui s'y appliquoient. Le prophete Iſaïe, entre ſes menaces contre Jeruſalem, prédit que Dieu luy ôtera les gens ſçavans dans les arts: & quand elle fut priſe, il eſt dit pluſieurs fois que l'on enleva juſqu'aux artiſans. Mais une preuve qu'ils n'eurent jamais de grandes manufactures, c'eſt que le prophete Ezechiel décrivant l'affluence des marchandiſes qui venoient à Tyr, n'y fait apporter de la

Iſa. 3. 3.

4. R. 29. 14.

terre de Juda & d'Iſraël; que du pur froment, de l'huile, de la reſine & du baume,
Ez. 27. 19. toutes marchandiſes que la terre même produiſoit.

Voila quelles étoient les occupations des Iſraëlites, & comment ils ſubſiſtoient. Venons encore à quelque choſe de plus particulier: & décrivons autant qu'il ſera poſſible, leurs habits, leurs logemens, leurs meubles, leur nourriture & toute leur maniere de vivre. Ils ſe levoient matin comme il eſt marqué dans l'écriture en une infinité de lieux; c'eſt-à-dire, toutes les fois qu'il eſt parlé de quelque action tant ſoit peu importante. De-là vient que dans leur ſtile, ſe lever matin, ſignifie en general, faire une

choſe avec ſoin & avec affection : & c'eſt ainſi qu'il eſt dit ſi ſouvent, que Dieu s'eſt levé matin, pour envoyer à ſon peuple des prophetes, & l'exhorter à penitence. C'eſt une ſuite du travail de la campagne : auſſi les Grecs & les Romains ſuivirent-ils la même coûtume. Ils ſe levoient de grand matin & travailloient juſqu'au ſoir : ils ſe baignoient, ſoupoient enſuite, & ſe couchoient de bonne heure.

2. P. 36. 15. Jerem. 7. 13. 11. 7. 35. 14.

X. Leurs habits.

Quant aux habits des Iſraëlites, on ne peut en ſçavoir la forme exactement. Ils ne faiſoient point de figures, pour repreſenter des hommes, & on ne s'inſtruit bien de ces ſortes de choſes que par les yeux. Mais on les peut devi-

ner par les images qui nous reſtent des Grecs & des autres anciens. Pour les peintures modernes, la plûpart ne ſervent qu'à nous donner de fauſſes idées. Je ne parle pas ſeulement de ces peintures gothiques, où tous les perſonnages, de quelque temps & de quelque païs qu'ils ſoient, ſont habillez comme ceux que le peintre avoit accoûtumé de voir, c'eſt-à-dire, comme les François ou les Allemans étoient il y a deux ou trois cens ans: je parle des ouvrages des plus grands peintres, excepté Raphaël, Pouſſin, & quelque peu d'autres, qui ont bien étudié l'antique & les mœurs de chaque tems, ou, comme ils diſent, le coſtume. Tout le reſte des pein-

tres n'y ont point entendu d'autre fineſſe, que de peindre des Levantins tels qu'ils les voyoient à Veniſe & aux autres ports d'Italie: & pour les hiſtoires du nouveau teſtament, des Juifs comme ceux de leur païs. Cependant, comme la plûpart des figures de l'hiſtoire ſainte ſont copiées ſur ces ſortes d'originaux, nous en avons pris les impreſſions dés l'enfance; & nous ſommes accoûtumez à nous repreſenter les patriarches avec des turbans & des barbes juſques à la ceinture; & les phariſiens de l'évangile avec des chaperons & des gibecieres. Il n'y a pas grand mal à ſe tromper en tout cela: mais il vaut encore mieux ne s'y point tromper, s'il eſt poſſible.

Les anciens étoient d'ordinaire vêtus de long, comme ſont encore la plûpart des peuples du monde, & comme nous étions nous mêmes en France il n'y a que deux cens ans. C'eſt bien plûtôt fait de ſe couvrir tout d'un coup, que de vêtir chaque partie du corps l'une aprés l'autre: & les grandes draperies ont plus de dignité & de vraye beauté. Dans les païs chauds on a toûjours porté des habits larges, & on s'eſt peu mis en peine de couvrir les bras ou les jambes, ny de porter autre chauſſure que des ſemelles diverſement attachées. Ainſi les habits n'avoient preſque point de façon, ce n'étoit que des pieces d'étoffes que l'on faiſoit de la

grandeur & de la figure que devoit avoir l'habit ; il n'y avoit rien à tailler & peu à coudre. Ils avoient même l'art de faire ſur le métier, des robes à manches tout d'une piece, ſans coûture, comme la tunique de JESUS-CHRIST. *Ioan.19.23.*

Les modes ne changeoient point, comme elles ne changent point encore dans tout le levant. En effet, puiſque les habits ſont faits pour couvrir le corps, & que tous les corps humains ſont ſemblables en tous les temps, il n'y a point de raiſon à cette prodigieuſe varieté d'habits, & à ces changemens ſi frequens, auſquels nous ſommes accoûtumez. Il eſt raiſonnable d'y chercher ce qui eſt le plus

commode, afin que le corps ſoit couvert ſuffiſamment pour les injures de l'air, ſuivant le païs & la ſaiſon, & qu'il ait une liberté entiere de tous ſes mouvemens. On doit avoir égard à la bienſeance ſelon l'âge, le ſexe & la profeſſion. On peut même penſer à la beauté des habits, pourvû que ſous ce prétexte on ne ſe charge pas d'ornemens incommodes, & que l'on ſe contente, comme les anciens, des couleurs agreables & des draperies naturelles. Mais quand on a une fois trouvé le commode & le beau, on ne devroit jamais changer.

Auſſi ne ſont-ce pas les gens les plus ſages qui inventent les modes nouvelles: ce ſont

les femmes & les jeunes gens, aidez par des marchands & des ouvriers ignorans, qui n'ont autre vûë que leur interêt. Cependant ces bagatelles ont des conſequences tres-ſerieuſes. La dépenſe que cauſent les ornemens ſuperflus & les changemens des modes, eſt tres-grande pour la plûpart des gens de condition mediocre, & c'eſt une des cauſes qui rend les mariages difficiles. C'eſt une ſource continuelle de querelles entre les vieilles gens & les jeunes; & le reſpect pour les temps paſſez en eſt fort diminué. Les jeunes gens en qui l'imagination domine, voyant les portraits de leurs grands-peres, avec des habillemens, dont tout le ridicu-

le paroît parce que les yeux n'y ſont plus accoûtumez, ont peine à ſe figurer qu'ils fuſſent bien ſages, & que leurs maximes ſoient bonnes à ſuivre. Enfin, ceux qui ſe piquent de propreté, ſont obligez à ſe faire de leurs habits une occupation conſiderable; & une étude qui ne ſert pas aſſurement à leur élever l'eſprit, ny à les rendre capables de grandes choſes.

Comme les anciens ne changeoient point de modes, les riches avoient toûjours grande quantité d'habits en reſerve, & n'étoient jamais expoſez à attendre un habit neuf, ou à le faire faire à la hâte. Il ſe trouva dans la garderobe de Lucullus cinq mille chlamydes, qui eſtoit une eſpece

Horat. lib. 1. Ep. 6.

eſpece de manteaux de guerre : on peut juger par là du reſte. Il étoit ordinaire de faire des preſens d'habits : & alors on en donnoit deux paires, afin qu'il y eût dequoy changer, & que l'un pût être porté pendant qu'on laveroit l'autre ; c'étoit comme nos chemiſes.

Les étoffes étoient la plûpart de laine. En Egypte & en Syrie, on portoit auſſi du fin lin, du cotton, & du byſſe, plus fin que tout le reſte. Ce byſſe, dont il eſt tant parlé dans l'écriture, eſt une eſpece de ſoye d'un jaune doré, qui croît à de grandes coquilles. Pour nôtre ſoye de vers, elles étoit encore inconnuë du temps des Iſraëlites : & l'uſage n'en eſt devenu frequent

Geſner. hiſt. anim. li. 4. de pinna.

au deça des Indes, que plus de cinq cens ans aprés Jeſus-Chriſt. La beauté des habits conſiſtoit dans la fineſſe des étoffes ou dans la couleur. Les plus eſtimées étoient le blanc, & la pourpre rouge ou violette : & il ſemble que le blanc fût la couleur la plus ordinaire chez les Iſraëlites, auſſi-bien que chez les Grecs & les Romains ; puiſque Salomon dit, Que vos habits ſoient toûjours blancs, pour dire ; Soyez toûjours propre. En effet, rien n'eſt plus ſimple, que de ſe ſervir de la laine ou du lin, tels que la nature les produit & ſans teinture. Les jeunes garçons & les filles portoient des habits bigarrez de diverſes couleurs. Telle étoit la robe de Joſeph

Eccl. 9. 8.

dont ſes freres le dépoüillerent quand ils le vendirent, & telles étoient du temps de David, les robes des filles des rois. G. 23. 37. 2. R. 13. 18.

Les ornemens des habits étoient des franges ou des bordures de pourpre ou de broderies ; & quelques agrafes d'or ou de pierreries aux endroits où elles étoient neceſſaires. La magnificence conſiſtoit à changer ſouvent d'habits, & à n'en porter que de bien nets & bien entiers. Au reſte on ne doutera point que les Iſraëlites ne fuſſent vêtus bien ſimplement, ſi l'on conſidere combien les habits des grecs & des Romains étoient ſimples, même dans les temps de leur plus grand luxe. On peut voir les ſtatuës

antiques, la colomne Trajane & les autres bas reliefs.

Les habits dont l'écriture parle d'ordinaire ſont la tunique & le manteau : l'habit Grec & l'habit Romain ne conſiſtoit auſſi que dans ces deux pieces. La tunique étoit large, pour laiſſer la liberté de tous les mouvemens dans travail ; ils la laiſſoient lâche quand ils étoient en repos : mais quand ils vouloient agir ou marcher, ils la ſerroient d'une ceinture. De-là vient cette fraſe ſi frequente dans l'écriture : Leves-toy, ceins tes reins & fais cela. Il
Nu. 15. 38. étoit commandé aux Iſraëtes de porter aux coins de leur manteaux des houpes violettes, pour ſe rendre continuellement attentifs à la loy de

Dieu. Ils avoient la tête couverte de quelque espece de tiare, comme celles des Perses & des Chaldéens, puisque c'étoit une marque de deüil d'aller tête nuë : & ils portoient des cheveux, puisque se raser la tête étoit une autre marque de deüil. Pour la barbe, il est bien certain qu'ils la portoient longue, par l'exemple des Ambassadeurs que David envoya au roy des Ammonites, & que ce roy mal conseillé fit raser à moitié, pour leur faire affront : en sorte qu'ils furent obligez de demeurer quelque temps à Jericho, pour laisser recroître leur barbe avant que d'oser se montrer. Il leur fit aussi couper leurs habits à moitié, d'une maniere qui fait voir qu'ils

2. R. 10. 4.

les portoient assez longs.

Ils se baignoient souvent, comme l'on fait encore dans les païs chauds : & ils se lavoient encore plus souvent les pieds, parce que ne portant que des sandales, ils ne pouvoient marcher sans amasser de la poussiere. De là vient que l'écriture parle tant de laver les pieds en rentrant dans la maison, en se mettant à table, en se couchant. Or comme l'eau desseche la peau & le poil, ils s'oignoient d'huile simple ou infusée de drogues aromatiques, & c'est ce qu'ils appelloient ordinairement onguent. On en use encore dans les Indes.

On voit en plusieurs endroits de l'écriture comment les femmes s'habilloient & se

paroient. Dieu reprochant à Jeruſalem ſes infidelitez, ſous la figure d'un époux qui a tiré ſa femme de la derniere miſere pour la combler de biens, dit par le prophete Ezechiel : qu'il luy a donné des étoffes tres-fines & de diverſes couleurs, une ceinture de ſoye, des ſouliers violets, des bracelets, un colier, des pendans d'oreilles, & une couronne, ou plûtôt une mitre, comme les femmes Syriennes en portoient encore long-temps aprés ; qu'il l'a ornée d'or, d'argent & des étoffes les plus précieuſes. Quand Judith ſe para pour aller trouver Holoferne, il eſt dit qu'elle ſe lava & s'oignit ; qu'elle arrangea ſes cheveux & mit une mitre ſur ſa tête ; qu'elle prit

Ezec. 16. 9.

Pictâ lupa barbara mitrâ.
Juv. Sat. 3.

Judith. 10. 3. &c.

ſes habits de joye, chauſſa des ſandales & s'orna de bracelets, de pendans d'oreilles & de bagues. Enfin, on ne peut deſirer un plus grand détail de ces ornemens des femmes, que celuy que nous
Iſa. 3. 16. liſons dans Iſaïe, lorſqu'il reproche aux filles de Sion leur luxe & leur vanité : auſſi la corruption étoit elle montée à ſon plus haut point.

XI. Leurs meubles & leurs maiſons.

Il faut beaucoup moins de meubles dans les païs chauds que dans les nôtres ; & la ſimplicité des Iſraëlites dans tout le reſte, donne ſujet de croire qu'ils en avoient peu. La loy parle ſouvent des vaiſſeaux de bois & de terre : & la vaiſſelle de terre étoit fort commune chez les Grecs & chez les Romains avant que le luxe

luxe les eût gagnez. Il en eſt parle dans le dénombrement des rafraîchiſſemens qui furent amenez à David pendant la guerre d'Abſalon. On voit les meubles qui étoient eſtimez les plus neceſſaires dans ces paroles de la Sunamite qui logea le prophete Eliſée: Faiſons, diſoit-elle à ſon mary, une petite chambre pour cet homme de Dieu; & y mettons un lit, une table, un ſiege & un chandelier. Leurs lits n'étoient que des couchettes ſans courtines & ſans rideaux, ſi ce n'eſt de ces pavillons legers que les Grecs nommoient Conopées, parce qu'ils ſervoient à garantir des couſins. Les plus magnifiques avoient des lits d'yvoire, comme le

2. *Reg.* 17. 28.

4. R. 4. 10.

Amb. 6. 4. prophete Amos reproche aux riches de ſon temps ; & les plus délicats en faiſoient l'enfonceure bien molle, les garniſſoient d'étoffes précieuſes & les arroſoient d'eau de ſenteur. On rangeoit les lits *Priv, 7. 16.* contre les murailles, puiſqu'il eſt dit que le roy Eze- *4. R. 20. 2.* chias ayant oüy la menace de ſa mort prochaine, ſe tourna vers la muraille pour pleurer.

Le chandelier dont il eſt parlé dans les meubles d'Eliſée, étoit apparemment de ces grands chandeliers qui ſe poſoient à terre pour porter une ou pluſieurs lampes. Juſques âlors & long-temps depuis, c'eſt-à-dire même du temps des Romains, on ne brûloit que de l'huile pour

éclairer. De-là vient qu'il eſt ſi ordinaire dans l'écriture de nommer lampe tout ce qui éclaire le corps ou l'eſprit, ce qui conduit, ce qui réjoüit. Il n'y a pas d'apparence qu'ils euſſent des tapiſſeries dans leurs maiſons : on n'en uſe point dans tous les païs chauds, parce que les murailles nuës ſont plus fraîches. On s'y ſert ſeulement de tapis de pied, pour s'aſſeoir & ſe coucher : & il en eſt parlé dans Ezechiel, entre les marchandiſes que les Arabes apportoient à Tyr. Il eſt auſſi parlé de tapis entre les rafraîchiſſemens que l'on apporta à David ; ce qui peut faire croire que les Iraëlites s'en ſervoient en campagne, car dans les maiſons

Ez. 27. 20.

ils avoient des ſieges.

Leurs maiſons étoient differentes des nôtres, en tout ce que l'on voit encore dans les païs chauds. Les toits y ſont en terraſſes, les fenêtres ne ſe ferment qu'avec des jalouſies ou des rideaux, il n'y a point de cheminées, on loge par bas & de plein pied tant que l'on peut.

Que les toits fuſſent plats dans la terre d'Iſraël & aux environs, il y en a bien des preuves dans l'écriture. Ra-
Joſ. 2. 6. hab cacha les eſpions de Joſué ſur le toit de ſa maiſon. Quand
1. R. 4. 25. Samuël declara à Saül que Dieu l'avoit choiſi pour roy, il le fit coucher la nuit ſur le toit, ce qui eſt encore ordinaire dans les païs chauds. David ſe promenoit ſur le

toit de ſon palais, quand il vit Bethſabée qui ſe lavoit. 1. *R.* 11. 2;
Abſalon fit dreſſer une tente ſur le toit du même palais, quand il abuſa des concubines de ſon pere; cette action étoit comme une priſe de poſſeſſion du royaume; & il falloit la rendre publique, pour montrer que ſa revolte étoit ſans retour. On montoit ſur les toits dans les grandes alarmes, comme on voit par deux paſſages d'Iſaïe. Tout cela fait voir la raiſon de la loy, qui ordonnoit de faire tout autour des toits un mur d'apuy, de peur que quelqu'un ne ſe tuât en tombant; & fait entendre cette expreſſion de l'évangile: Ce qui vous a été dit à l'oreille, publiez-le ſur les toits. Chaque 2. *R.* 16. 22. *Iſa.* 15. 3. 22. 1. *Deut.* 2.

maiſon étoit un échaffaut tout dreſſé pour quiconque vouloit ſe faire entendre de loin.

Les treillis des fenêtres ſont marquez dans les proverbes; dans le cantique de Salomon, & dans l'hiſtoire de la mort d'Ochozias roy d'Iſrael. Quand le roy Joaquim brûla le livre que Jeremie avoit écrit par ordre de Dieu, il étoit dans ſon appartement d'hyver, aſſis devant un braſier de charbon allumé. On peut juger de là qu'ils n'avoient point de cheminées, qui ſont en effet des inventions des païs froids; dans les païs chauds on ſe contente d'avoir des fourneaux pour la cuiſine. Ils ſe ſervoient beaucoup de pierre pour bâtir, princi-

Prov 7. 6.
Cant. 7. 6.
4 *Reg.* 1. 2.
Jer. 36. 12.

palement à Jeruſalem où elle eſt tres commune, & ils ſçavoient la tailler en fort grandes pieces. Il eſt parlé dans les édifices de Salomon, de pierres de huit & de dix coudées, qui ſont douze & quinze pieds; & ce qui eſt nommé pierres précieuſes, ſont ſans doute divers marbres. 3. *Reg.* 7. 9. 10.

La beauté de leurs bâtimens conſiſtoit moins en des ornemens placez à quelques endroits, que dans la forme entiere, dans la taille & la liaiſon des pierres; ils avoient grand ſoin que tout fût bien uni & bien dreſſé au plomb, à l'équierre & au niveau. C'eſt ainſi qu'Homere parle des bâtimens qu'il loüe; & on admire encore cette eſpece de beauté aux bâtimens des

anciens Egyptiens. Les Israëlites employoient les bois odoriferans, comme le cedre & le cyprés, pour revêtir en dedans les bâtimens les plus riches, en faire des lambris & des colomnes. On le voit par le temple & par les palais de Salomon : & David dit qu'il habite une maison de cedre, pour dire qu'il est logé magnifiquement.

2 R. 6. 18. 7. 2. 3. &c. Can. 3. 16. 2. R. 7. 2.

XII. Leur nourriture.

Pour ce qui regarde la table, les Israëlites mangeoient assis, comme les Grecs du temps d'Homere; & il est necessaire de l'observer, pour distinguer les temps. Car dans la suite, c'est-à-dire depuis le regne des Perses, ils mangeoient couchez sur des lits comme les Perses & les autres orientaux, de qui les

Est. 1. 6. 7. 8.

Grecs & les Romains en prirent auſſi la coûtume. Les gens reglez mangeoient aprés avoir travaillé & aſſez tard. C'eſt pourquoy manger & boire dés le matin, ſignifient dans l'écriture le deſordre & la débauche. Leur nourriture étoit ſimple. Pour l'ordinaire ils ne parloient que de manger du pain & boire de l'eau : d'où vient que le mot de pain ſe prend communément dans l'écriture pour toutes ſortes de viandes. Ils ne faiſoient que rompre le pain ſans le couper, parce qu'ils ne ſe ſervoient que de petit pain long ou mince ; comme on fait encore en pluſieurs païs. La premiere faveur que Booz accorda à Ruth, fut de boire

Eccl. 10. 16. *Iſa.* 5. 11.

Iſa. 5. 11.

Ru. 29. 14.

de la même eau dont beuvoient ſes gens ; de venir manger avec eux, & tremper ſon pain dans du vinaigre : & l'on voit par les complimens qu'elle luy fit que cette faveur n'étoit pas petite.

On peut juger de leurs vivres les plus ordinaires, par les rafraîchiſſemens que David reçut en divers rencontres, d'Abigaïl, de Siba & de Berzellaï ; & par les proviſions qu'apporterent ceux qui le vinrent trouver à Hebron. Les eſpeces qui y ſont marquées, ſont du pain & du vin, du bled & de l'orge, de la farine de l'un & de l'autre, des féves & des lentilles, des pois chiches, des raiſins ſecs, des figues ſeches, du miel, du beurre, de l'huile,

1. R. 25. 18.
2. R. 16. 1.
2. R. 19.
2. Par. 11.
V. Clim. Al.
2. Padag. 1. in fine.

des moutons, des bœufs & des veaux gras. Il y a dans ce dénombrement beaucoup de grains & de legumes. C'étoit auſſi la nourriture la plus ordinaire des anciens Egyptiens : & c'étoit celle des Romains dans les meilleurs temps, & lorſqu'ils s'adonnoient le plus à l'agriculture. On ſçait d'où viennent les noms illuſtres de Fabius, de Piſon, de Ciceron, de Lentulus. On voit l'uſage que les Iſraëlites faiſoient du lait, par ce conſeil du Sage : Que le lait de tes chevres te ſuffiſe pour ta nourriture & pour les beſoins de ta maiſon. Pr. 27. 27.

Quoiqu'il leur fût permis de manger du poiſſon, je ne vois point qu'il en ſoit parlé,

que dans les derniers temps. On croit que les anciens le mépriſoient, comme une nourriture trop delicate & trop legere pour des hommes robuſtes: auſſi n'en eſt-il
Plat. Rep. 3. point parlé dans Homere, ny dans ce que les Grecs ont écrit des temps heroïques. On ne voit gueres non plus chez les Hebreux de ſauſſes ny de ragoûts. Leurs feſtins étoient compoſez de viandes ſolides & graſſes: & ils comptoient pour les plus grandes delices, le lait & le miel. En effet, avant que le ſucre eût été apporté des Indes, on ne connoiſſoit rien de plus agreable au goût que le miel; on y confiſoit les fruits, & on en mêloit aux pâticeries les plus frian-

des. Au lieu du lait, on nomme ſouvent le beurre, c'eſt-à-dire la crême, qui en eſt le plus delicat. Les offrandes ordonnées par la loy, montrent que dés le temps de Moïſe, ils avoient diverſes ſortes de pâticeries, les unes paîtries à l'huile, les autres frites dans l'huile. *Levit. 2. 4; 5. &c.*

C'eſt icy le lieu de parler de la diſtinction des viandes permiſes ou défenduës par la loy. Il n'étoit point particulier aux Hebreux, de s'abſtenir de certains animaux, par principe de religion : les peuples voiſins en uſoient de même. Les Syriens ny les Egyptiens ne mangeoient point de poiſſon ; & quelques-uns ont crû, que c'étoit auſſi par ſuperſtition que les anciens *Herod. 2.*

porphy. abſtin. 4.

Grecs s'en abſtenoient; Les Egyptiens de Thebes ne mangeoient point de mouton, parce qu'ils adoroient Ammon ſous la figure d'un belier, mais ils tuoient des chevres: ailleurs ils s'abſtenoient des chevres & immoloient des moutons. Les ſacrificateurs Egyptiens s'abſtenoient de toutes les viandes & de toutes les boiſſons apportées de dehors: & quant à ce qui croiſſoit dans le païs, outre le poiſſon, ils s'abſtenoient des bêtes qui ont le pied rond, ou partagé en pluſieurs doigts, ou qui n'ont point de corne, & des oiſeaux carnaſſiers: pluſieurs ne mangeoient de rien qui eut eu vie: & dans leur temps de purification, ils s'abſtenoient même des

œufs, & de toutes les herbes & les legumes. Tous les Egyptiens en general ne mangeoient point de féves. Ils tenoient le pourceau pour immonde : quiconque en avoit touché un, même en paſſant, alloit ſe laver avec ſes habits. Socrate dans ſa republique, met la nourriture des pourceaux au rang des choſes ſuperfluës, que le luxe a introduites. En effet, ils ne rendent aucun ſervice, & ne ſont d'uſage que pour la table. Tout le monde ſçait qu'encore aujourd'huy les bramines des Indes ne mangent & ne tuent aucune eſpece d'animaux, & il eſt certain qu'ils vivent ainſi depuis plus de deux mille ans.

Herod. 2.

Plat. 2. rep.

La loy de Moïſe n'avoit donc rien de nouveau ny d'extraordinaire en ce point: mais elle étoit neceſſaire pour retenir le peuple dans des bornes raiſonnables, l'empêchant d'imiter les ſuperſtitions de ſes voiſins, ſans luy donner toutefois une liberté entiere dont il auroit pû abuſer. Car cette abſtinence de certaines viandes, étoit utile, & pour la ſanté & pour les mœurs: ce n'étoit pas ſeulement pour dompter leur eſprit indocile, que Dieu leur impoſoit ce joug; c'étoit encore pour les détourner des choſes nuiſibles. Il leur étoit défendu de manger du ſang, ou de la graiſſe; l'un & l'autre eſt difficile à digerer: & quoyque des gens robuſtes

&

& laborieux, comme nos Iſraëlites, en dûſſent être moins incommodez que d'autres, il valloit mieux, ayant à choiſir, leur donner la meilleure nourriture. La chair de porc eſt auſſi fort peſante à l'eſtomac. Il en eſt de même des poiſſons qui n'ont point d'écaille : leur chair eſt huileuſe & graſſe; ſoit qu'elle ſoit delicate, comme celle des anguilles; ſoit qu'elle ſoit dure, comme celle des tons, des baleines & des autres cetacées. L'on peut ainſi rendre des raiſons naturelles de la plûpart de ces défenſes, comme ſaint Clement Alexandrin a remarqué. *2. Pedag. 1.*

Quant aux raiſons morales, les ſpirituels ont toûjours compté la gourmandiſe, pour *Caſſien inſtit. 5.*

le vice qu'il falloit combattre le premier, comme étant la ſource de la plûpart des autres : les philoſophes Socratiques, ont fort recommandé la ſobrieté : juſques-là que Platon ne croyoit pas qu'il y eût rien à faire en Sicile pour la correction des mœurs, tant qu'on y feroit tous les jours deux grands repas. On croit que le but de l'abſtinence de Pythagore, étoit de rendre les hommes juſtes & déſinterreſſez, en les accoûtumant de vivre de peu. Or une des branches principales de la gourmandiſe, eſt le deſir de la varieté des viandes. La trop grande quantité dégoûte bien-tôt : mais comme la diverſité eſt infinie, le deſir en eſt inſatiable. Tertullien

Plat. ep. 7. init.

a renfermé toutes ces raisons dans ce passage. *Si la loy retranche quelques viandes, & declare immondes des animaux qui ont été benis autrefois : comprenez le dessein d'exercer les hommes à la temperance, & reconnoissez le frein que l'on impose à cette gourmandise, qui regrettoit les concombres & les melons d'Egipte, en mangeant le pain des Anges. Reconnoissez que l'on previent en même temps les compagnes de la gourmandise, qui sont le luxe & l'impureté.... C'est encore afin d'éteindre en partie l'amour de l'argent, luy ôtant le pretexte de la necessité de la subsistance.... Enfin, c'est pour dresser l'homme plus aisément à jeûner pour Dieu, l'accoûtumant à peu de viandes & peu recherchées.* 2. *In Marc. cap.* 18.

XIII. Purifications.

Les purifications ordonnées par la loy, avoient les mêmes fondemens que la distinction des viandes. Les peuples voisins en pratiquoient de semblables, entr'autres les Egyptiens, chez qui les sacrificateurs se rasoient tout le poil tous les trois jours ; & se lavoient tout le corps, deux fois la nuit & deux ou trois fois le jour. Les purifications legales des Israëlites, étoient utiles pour la santé & pour les mœurs. La netteté du corps est un symbole de la pureté de l'ame : & de là vient que quelques Saints, par esprit de penitence, ont affecté d'être mal propres, pour se rendre plus mépriſables, & faire mieux paroître au de-

Herod. lib. 2. porphyr. de abst.

hors, l'horreur qu'ils avoient de leurs pechez. De-là vient encore que la purification exterieure eſt appellée dans l'écriture ſanctification, parce qu'elle rend ſenſible la pureté exterieure, avec laquelle on doit s'approcher des choſes ſaintes. On peut même dire que la propreté eſt un effet naturel de la vertu, puiſque la ſaleté ne vient, pour l'ordinaire, que de pareſſe & de baſſeſſe de cœur.

La netteté d'ailleurs eſt neceſſaire pour entretenir la ſanté & prevenir les maladies, ſur tout dans les païs chauds. Auſſi les hommes y ſont naturellement plus propres : la chaleur invite à ſe dépoüiller, à ſe baigner & à changer ſouvent d'habits : au-

lieu que dans les païs froids, on craint l'eau & l'air, on eſt plus engourdy & plus pareſſeux. Il eſt certain que la ſaleté, où vivent parmy nous la plûpart des petites gens, ſur tout les plus pauvres, & dans les villes, cauſe ou entretient pluſieurs maladies : que ſeroit-ce dans les païs chauds, où l'air ſe corrompt plus aiſément, & où les eaux ſont plus rares ? De plus, les anciens ſe ſervoient peu de linge, & la laine n'eſt pas ſi facile à nettoyer.

Admirons icy la ſageſſe & la bonté de Dieu, qui avoit donné à ſon peuple des loix utiles en tant de manieres : puiſqu'elles ſervoient tout enſemble à les accoûtumer à l'obéïſſance, à les éloigner

de la ſuperſtition, à regler leurs mœurs, & à conſerver leur ſanté. C'eſt ainſi que dans la ſtructure des animaux & des plantes, nous voyons tant de parties qui ſervent à pluſieurs uſages. Or il étoit important que les preceptes de propreté fiſſent partie de la religion: parce que regardant le dedans des maiſons, & les actions les plus ſecretes de la vie, il n'y avoit que la crainte de Dieu qui pût les faire obſerver. Cependant, par ces choſes ſenſibles, Dieu formoit leur conſcience, & les accoûtumoit à reconnoître que rien ne luy eſt caché, & qu'il ne ſuffit pas d'être pur aux yeux des hommes. Tertullien prend ainſi ces ſortes de loix, quand

Tertull. in Mar. lib. 2. cap. 19. il dit : *Même dans le commerce de la vie & de la conduite des hommes, au dedans & au dehors, il a tout déterminé, juſques à prendre ſoin de leur vaiſſelle : afin que rencontrant par tout ces preceptes de la loy, ils ne pûſſent être un moment ſans regarder Dieu.* Et enſuite : *Pour aider cette loy, plûtôt favorable que peſante, la même bonté de Dieu a auſſi ordonné des prophetes, qui enſeignoient* Iſa. 1. 16. *ces maximes dignes de luy : Oſtez la malice de vos ames, &c.* De ſorte que le peuple étoit ſuffiſamment inſtruit de la ſignification de toutes ces ceremonies, & ces pratiques ſenſibles.

Voila le fondement des loix, qui ordonnent de ſe baigner & de laver ſes habits, aprés avoir

avoir touché un corps mort, ou un animal immonde, & en plusieurs autres rencontres. De là vient la purification des vases par l'eau ou par le feu : des maisons où il paroissoit quelque corruption ; des femmes aprés leurs couches : & la separation des lepreux, quoique la lepre blanche, qui est la seule dont parle l'écriture, soit plûtôt une difformité qu'une maladie.

Levit ii. 3. 23. *&c.*
Nu. 31. 23.
L. 14. 34.
Levit. 12.
Levit. 23.
Aug. 2. *qu. Evan.* 40.

C'étoit les prêtres qui separoient les lepreux, qui jugeoient les autres impuretez legales, & prescrivoient la maniere des purifications. Ainsi ils faisoient une partie de la medecine : & quoiqu'il soit quelquefois parlé de medecins dans l'écriture, on peut croire que c'étoit des

Ps. 87. ii. *Isa.* 3. 7.

chirurgiens, car chez les anciens, ces professions n'etoient point distinguées. Il en est parlé dans la loy, quand elle condamne celuy qui a blessé un homme, à payer les salaires des medecins: & ailleurs il est fait mention des bandages, d'emplâtres & d'onguents, mais non, que je sçache, de purgations ou de diete. Le roy Asa ayant la goute, est blâmé d'avoir eu trop de confiance en l'art des medecins. Peut-être les Israëlites suivoient-ils encore les mêmes maximes que les Grecs des temps heroïques, dont les medecins, au rapport de Platon, ne s'appliquoient qu'à panser les plaïes par des remedes opiques, sans prescrire de regime, sup-

Ex. 11. 19.

Isa. 1. 6. *Jerem* 8. 21 46. 11.

2. *Par.* 16. 12.

Plat. 3. *rep.*

poſant que les autres maux ſeroient aisément prevenus ou gueris par la bonne conſtitution & la conduite raiſonnable des malades : pour les bleſſures, il eſt difficile qu'il n'en arrive par divers accidens, ne fût-ce que dans le travail.

Les Iſraëlites fuyoient le commerce des étrangers, & c'étoit une ſuite de ces loix pour les purifications & le choix des viandes. Car quoique la plûpart des peuples voiſins euſſent des coûtumes approchantes, elles n'étoient pas les mêmes. Ainſi un Iſraëlite avoit toûjours droit de preſumer que l'étranger qu'il rencontroit avoit mangé du porc, ou des victimes offertes aux idoles, ou tou-

ché quelque bête immonde. De là vient qu'il n'étoit permis ny de manger avec eux, ny d'entrer dans leurs maisons. Et cette separation étoit encore utile pour les mœurs: servant comme de barriere contre la trop grande frequentation avec les étrangers, qui eſt toûjours pernicieuſe au commun des hommes, & qui l'étoit encore plus alors, à cauſe de l'idolatrie. Les Egyptiens étoient fort attachez à cette maxime: l'é-
Gen. 43 32. criture marque qu'ils ne mangeoient point avec les He-
Herod. 2. breux: & Herodote témoigne qu'ils ne vouloient, ny baiſer un Grec, ny ſe ſervir de ſon coûteau ou de ſa vaiſſelle. Encore aujourd'huy les Mahometans ont pluſieurs

pratiques ſemblables : mais ceux qui en ont le plus, & qui y ſont attachez avec le plus de ſuperſtition, ſont les Indiens.

Les Iſraëlites ne s'éloignoient pas toutefois également de toutes ſortes d'étrangers, quoy qu'ils les compriſſent tous ſous le nom de Goïm ou Gentils. Ils abhorroient tous les idolâtres, particulierement les incirconcis. Car ils n'étoient pas les ſeuls qui pratiquaſſent la circonciſion ; elle étoit en uſage chez tous les deſcendans d'Abra- *Jerem. 9. 26.*
ham, comme les Iſmaëlites, les Madianites ; & les Iduméens ; chez les Ammonites & les Moabites deſcendus de Loth Les Egyptiens mêmes, quoyque leur origine n'eût

rien de commun avec les Hebreux, regardoient la circonciſion comme une purification neceſſaire, & tenoient les incirconcis pour immondes. Quant aux Iſraëlites, ils ſouffroient les incirconcis qui adoroient le vray Dieu ; juſques à leur permettre d'habiter dans la terre ſainte, pourvû qu'ils obſervaſſent la loy de nature, & l'abſtinence du ſang. Mais s'ils ſe faiſoient circoncire, ils étoient reputez enfans d'Abraham ; & par conſequent obligez à obſerver toute la loy de Moïſe. Les Rabins nomment ces derniers proſelytes de juſtice : & ils nomment proſelytes d'habitation, les fideles incirconcis, qu'ils appellent autrement Noachides ; comme

Herōd.

Philon.

V. Seld. de jure nat.

n'étant obligez qu'aux preceptes que Dieu donna à Noé au ſortir de l'arche. Du temps de Salomon, il ſe trouva plus de 150. mille proſelytes dans la terre d'Iſraël. 2. Par. 2. 17.

De tous les étrangers, ceux que les Iſraëlites devoient plus fuïr, étoient les nations maudites deſcenduës de Chanaan, que Dieu leur avoit commandé d'exterminer. Je ne voy que ceux-là, comme j'ay déja dit, avec qui il leur fut défendu de contracter des mariages. Moïſe épouſa une Madianite. Booz eſt loüé d'avoir épouſé Ruth Moabite. La mere d'Abſalon étoit fille du roy de Geſſur. Amaſa étoit fils d'un Iſmaëlite, & d'Abigaïl ſœur de David. Salomon épouſa la fille du Exo. 34. 16. Deut. 7. 3. 2. Reg. 3. 3 1. par. 2. 17.

3. *Reg.* 3. 1. roi d'Egypte, dés le commencement de son regne, dans le temps où il étoit le plus agréable à Dieu : ainsi ce que l'écriture dit ensuite, pour *Ibid.* 11. 1. blâmer ces mariages avec les étrangers, se doit entendre des Chananéenes qu'il avoit épousées ; & de ce qu'au lieu de convertir les autres, il avoit eu pour elles des complaisances criminelles, jusques à adorer leurs idoles.

A plus forte raison les mariages étoient libres entre tous les Israëlites ; & il n'étoit point necessaire de se marier chacun dans sa tribu, com- *Num.* 36. 7. 8. *&c.* me l'ont crû plusieurs, mêmes des peres de l'Eglise. Cette loy étoit particuliere aux filles, qui étoient heritieres, pour ne pas confondre les

partages. Au reſte David épouſa Michol fille de Saül de la tribu de Benjamin ; & une autre de ſes femmes étoit Achinoam de Jezraël ville de la tribu d'Ephraïm. 2. *Reg.* 3. 2.

XIV. Mariages. Femmes.

De la maniere dont vivoient les Iſraëlites, le mariage n'étoit pas un embaras pour eux : c'étoit plûtôt un ſoulagement ſuivant ſon inſtitution. Les femmes étoient laborieuſes comme les hommes, & travailloient dans les maiſons, tandis que les maris étoient occupez aux champs. C'étoit les femmes qui preparoient les viandes & qui ſervoient à manger : on le void dans Homere & dans pluſieurs endroits de l'écriture. Quand Samuël repreſente au peuple les mœurs des

1. *Reg.* 3. 1. 3. rois : *Vôtre roy*, dit-il, *prendra vos filles & en fera ſes parfumeuſes, ſes cuiſinieres, ſes boulangeres.* Le pretexte dont ſe ſervit Amnon fils de David, pour attirer chez luy ſa ſœur Thamar qu'il viola, fut de prendre de ſa main des boüillons qu'elle prepara en effet elle-même, toute fille de roy qu'elle étoit.

2 *Reg.* 13. 8.

C'étoit les femmes qui faiſoient les habits : & leur occupation la plus ordinaire étoit de fabriquer des étofes ſur le métier, comme aujourd'huy de travailler en linge & en tapiſſerie. On void dans Homere les exemples de Penelope, de Calypſo, de Circé : on en void dans Theocrite, dans Terence, dans tous les auteurs ; & ce qui

Theocr. Id. 15. *Sirac. Ter. Heaut. Act.* 2. *ſc.* 2.

me paroît plus remarquable, c'eſt que cette coûtume duroit encore à Rome chez les plus grandes dames, dans un temps fort corrompu : puiſqu'Auguſte portoit d'ordinaire des habits faits par ſa femme, ſa ſœur & ſes filles. *Suet. Aug. 73.* Si l'on veut des preuves tirées de l'écriture : il eſt dit que la mere de Samuël luy faiſoit une petite tunique, qu'elle luy apportoit aux jours ſolemnels : & on voit la femme forte de Salomon employer avec induſtrie le lin & la laine, tourner elle-même le fuſeau, & donner deux paires d'habits à tous ſes domeſtiques. *2. R. 2. 19. prov. 31. 13. 19. &c.*

Tous ces ouvrages ſe font à couvert dans les maiſons, & ne demandent pas une

grande force de corps. C'eſt pourquoy les anciens ne les trouvoient pas dignes d'occuper des hommes: & les laiſſoient aux femmes, naturellement plus ſedentaires, plus propres, & plus attachées aux petites choſes. C'eſt apparemment par la même raiſon, que les femmes étoient les portieres & les concierges, même chez les rois. Il n'y
2. *Reg.* 4. 5. *ſec. vulg. &* 70. avoit qu'une ſervante à la porte du roy Iſboſeth, encore s'occupoit-elle à nettoyer du
2. *Reg.* 15. 16 bled; & David fuyant devant Abſalom, laiſſa dix femmes, qui étoient ſes concubines, pour garder ſon palais. Les femmes vivoient ſéparées des hommes, & fort retirées, principalement les veuves.
Jud. 5. 8. Judith demeuroit ainſi ren-

fermée avec ſes femmes dans un appartement haut, comme la Penelope d'Homere.

Les Iſraëlites accompagnoient leurs mariages de feſtins & de grandes rejoüiſſances. Ils étoient ſi parez, que pour exprimer la beauté du Soleil, David n'a point trouvé de plus digne comparaiſon que celle d'un époux. La feſte duroit ſept jours. On le voit dés le temps des Patriarches, où comme Jacob ſe plaignoit qu'on luy avoit donné Lia pour Rachel, Laban luy dit: Achevez la ſemaine de ce mariage. Samſon ayant épouſé une Philiſtine, faiſoit des feſtins pendant ſept jours & le ſeptiéme jour terminoit la fête. Comme Tobie le jeune vouloit

Ge. XXIX. 27.

Jud. XIV. 12. 15. 17. s'en aller, ſon beau-pere le conjura de demeurer deux ſemaines ; doublant le temps ordinaire, parce qu'ils ne ſe devoient plus jamais voir. C'eſt la tradition conſtante des Juifs, & leur pratique s'y accorde. Si l'on étudie bien le Cantique de Salomon, on y trouvera ſept journées bien marquées, pour repreſenter la premiere ſemaine de ſes nôces.

Tob. VIII. 22.

Cod. Thal. pirce Abot. c. 16.

Seld. ux. Hebr. l. 2. *c.* 13.

Buxtorf Synag. Jud. c. 28.

On voit dans le même Cantique les amis de l'époux & les compagnes de l'épouſe ; ce qui étoit encore de la fête. L'époux avoit de jeunes hommes, qui ſe réjoüiſſoient avec luy, l'épouſe de jeunes filles. On donna ainſi trente compagnons à Samſon. Dans l'Evangile, il eſt

Jud. XIV. 11.

parlé des amis de l'époux, & des filles qui viennent au devant de l'époux & de l'épouse. L'époux portoit une couronne en signe de joye, & la tradition des Juifs en donne aussi à l'épouse. On les conduisoit avec des instrumens de musique, & les assistans tenoient à leurs mains des branches de myrte & de palme.

Jo. III. 29. Matth. IX 15. Matt. XXV Cant. III. 11 Isa LXI. 10, Pirce Abot. c 16. Selden, c. 15.

Au reste, je ne voy point que leurs mariages fussent revêtus d'aucune ceremonie de religion; si ce n'est des prieres du pere de famille & des assistans, pour attirer la benediction de Dieu. Nous en avons des exemples dans les mariages de Rebecca avec Isaac, de Ruth avec Booz, de Sara avec Tobie. Je ne

Ibid.

Gen. 24. 60 Ruth. 4. 11. Tob. 7. 15.

voy point que l'on offrît de ſacrifices pour ce ſujet, que l'on allât au temple, ou que l'on fît venir les prêtres: tout ſe paſſoit entre les parens & les amis: auſſi ce n'étoit encore qu'un contrat civil.

Pour la circonciſion des enfans, c'étoit à la verité un acte de religion, & tres-neceſſaire alors, à quiconque devoit entrer dans l'alliance d'Abraham: mais elle ſe faiſoit auſſi dans les maiſons particulieres, ſans miniſtere de prêtres ny de levites. Si l'on y appelloit quelque perſonne publique, c'étoit quelque eſpece de chirurgien, éxercé à cette operation, comme les Juifs en ont encore, qu'ils nomment Moled.

led. En toutes ces ceremonies, il faut prendre garde à ne nous pas laiſſer tromper par les peintures modernes, comme j'ay dit des habits.

Loin de craindre la multitude des enfans, les Iſraëlites la ſouhaitoient. Outre l'inclination naturelle, la loy leur en donnoit de grands motifs. Ils ſçavoient que Dieu en créant le monde, & en le reparant aprés le déluge, avoit dit aux hommes : Croiſſez & multipliez, & rempliſſez la terre. Ils ſçavoient qu'il avoit promis à Abraham une poſterité innombrable ; enfin, que d'entr'eux devoit naître le Sauveur du monde: & ils n'étoient point preſſez de ces intereſts ſordides, qui

ſont aujourd'huy regarder comme un malheur la benediction des mariages. Leur vie frugale, faiſoit que tant que leurs enfans étoient petits, ils leur coûtoient peu à nourrir, & moins encore à vêtir, car dans les païs chauds on les laiſſe ſouvent nuds: & quand ils étoient grands, ils les aidoient dans leur travail, & leur épargnoient des eſclaves ou des ſerviteurs à gages. Auſſi avoient-ils peu d'eſclaves à proportion. Siba ſerviteur de Saül cultivoit le patrimoine de Miphiſobeth, avec ſes quinze fils & vingt eſclaves. Ils n'étoient point en peine de pourvoir leurs enfans, puiſqu'il n'y avoit point chez eux de fortune à

2. R. 9. 10.

faire, & que toute leur ambition étoit de laiſſer à leurs deſcendans, l'heritage qu'ils avoient reçû de leurs ancêtres, mieux cultivé, s'il ſe pouvoit, & avec quelques troupeaux de plus. Pour les filles, comme elles ne ſuccedoient qu'au défaut des mâles, on les marioit plus pour l'alliance que pour les biens. *Num.27.8*

C'étoit donc une commodité d'avoir beaucoup d'enfans. C'étoit auſſi un honneur. On regardoit comme heureux celuy qui ſe voyoit pere d'une grande famille, & qui étoit environné d'un grand nombre d'enfans & de petits enfans, toûjours preſts à recevoir ſes inſtructions, & à executer ſes ordres: & on ne craignoit point que ſon nom *Pſal.127.*

fût oublié tant que ſa poſte-
Prov. 17. 6. rité ſubſiſteroit. *La couronne des vieillards*, dit l'écriture, *ſont les enfans de leurs enfans* : & quand elle remarque le
Iud. 10. 4. 12. 14. nombre des enfans, c'eſt d'ordinaire pour loüer les peres : comme ces deux Juges d'Iſ-
2. Par. 11. 2. raël, dont l'un avoit trente fils, l'autre quarante, avec
2. Par. 13. 2 trente petits fils ; comme David, dont on nomme dix-neuf fils, ſans ceux des concubines : Roboam, qui eut vingt-huit fils & ſoixante filles : & Abia, qui eut vingt-deux fils & ſeize filles. C'eſt ainſi que les poëtes ont vanté les cinquante enfans de Priam : car les Grecs n'eſtimoient pas moins la fecondité. La virginité, conſiderée comme une vertu, étoit en-

core peu connuë ; on n'y regardoit que la ſterilité : & l'on eſtimoit malheureuſes les filles qui mouroient ſans être mariées. Electre s'en plaint expreſſément dans Sophocle ; & ce fut le ſujet des regrets de la fille de Jephté. De-là vient que c'étoit un opprobre à une femme mariée d'être ſterile ; comme l'on voit en la mere de Samuël, & en tant d'autres ; on regardoit ce malheur comme une malediction de Dieu. *Iud.* 11. 36. 1 *Reg.* 1.

Ce ſoin de la poſterité, étoit le fondement de la loy, qui ordonnoit au frere d'épouſer la veuve de ſon frere, quand il étoit mort ſans enfans. Droit établi dés le tems des patriarches, comme il paroît par l'hiſtoire de Tha- *G.* 38. 8.

mar : & regardé comme un devoir de pieté, afin que le nom du défunt ne tombât
Deut. 25. 6 pas dans l'oubly. Auſſi les enfans luy étoient attribuez par une eſpece d'adoption. De-là viennent les deux genealogies de Jeſus-Chriſt, ſelon ſaint Mathieu, & ſelon
Matth. 1. ſaint Luc. Car il ſe trouvoit
Luc. 3. 6. ainſi que ſaint Joſeph avoit
Aug. de Conſ. evag. deux peres ; l'un par la naiſſance, & l'autre par cette adoption de la loy. Au reſte ce mariage avec une belle-ſœur, n'étoit pas contraire au premier droit naturel, qui permettoit même d'épouſer la propre ſœur, avant que Dieu l'eût défendu.

C'étoit le deſir d'avoir un grand nombre d'enfans, qui portoit les Iſraëlites à pren-

dre pluſieurs femmes à la fois: & ils s'en faiſoient auſſi un honneur & une marque de grandeur. C'eſt ainſi qu'Iſaïe, pour marquer combien ſeroient eſtimez ceux que Dieu conſerveroit entre ſon peuple, dit que ſept femmes s'attacheront à un ſeul homme, offrant de vivre à leurs dépens, pourvû qu'elles ayent l'honneur de porter ſon nom. Ainſi il eſt dit que Roboam avoit dix-huit femmes & ſoixante concubines; & qu'il donna pluſieurs femmes à ſon fils Abia qu'il avoit choiſi pour ſon ſucceſſeur. *Iſa. 4. 1.* *2. par. 11. 21. 23.*

D'ailleurs ils étoient aſſez reſervez ſur l'uſage du mariage. Ils s'en abſtenoient non ſeulement pendant les groſſeſſes, & les autres incom-

moditez de leurs femmes, mais pendant tout le temps qu'elles eſtoient nourrices, c'eſt à dire pendant deux ou trois ans: & elles ne ſe diſpenſoient pas ſouvent de nourrir leurs enfans. Je ne voy que trois nourrices dont il ſoit parlé dans l'écriture, celle de Rebecca, celle de Miphiboſet, & celle de Joas roi de Juda.

Ge. XXIV. 59. *2.Reg.*IV.4 *4.Reg.*XI.2

Nous ne devons donc pas trouver étrange, que Dieu tolerât la Polygamie, qui s'étoit introduite dés avant le déluge; quoy qu'elle fût contraire à la premiere inſtitution du mariage. Car quand il fut inſtitué dans le paradis terreſtre, il n'y avoit point encore de concupiſcence: & depuis que par la

Gen. 4. 14.

loy

loy nouvelle il a été élevé à la dignité de ſacrement, il eſt accompagné de graces tres-fortes ; mais dans l'interval, lorſque la grace étoit beaucoup moindre, & que le peché regnoit, il étoit digne de la bonté de Dieu d'uſer d'une plus grande indulgence La polygamie étoit donc comme le divorce que JESUS-CHRIST dit aux Juifs ne leur avoir été ſouffert que pour la dureté de leur cœur. Outre les femmes, il étoit encore permis d'avoir des concubines qui d'ordinaire étoient des eſclaves. Les épouſes legitimes n'avoient au deſſus d'elles, que la dignité qui rendoit leurs enfans heritiers. *Mat. 19. 8*

Ainſi le nom de concubinage ne ſignifioit pas une débauche comme parmy nous, c'étoit ſeulement un mariage moins ſolemnel.

Au reſte bien loin que cette licence rendît le mariage plus commode, le joug en étoit bien plus peſant. Un mary ne pouvoit partager ſi également ſon cœur entre pluſieurs femmes, qu'elles fuſſent toutes contentes de luy. Il étoit reduit à les gouverner avec une autorité abſoluë, comme font encore les Levantins; ainſi il n'y avoit plus dans le mariage d'égalité, d'amitié & de ſocieté. Il étoit encore plus difficile que les rivales puſſent s'accorder entre-elles: c'é-

toient continuellement des diviſions, des cabales & des guerres domeſtiques. Tous les enfans d'une femme avoient autant de marâtres que leur pere avoit d'autres femmes: chacun épouſoit les interêts de ſa mere, & regardoit les enfans des autres femmes comme des étrangers ou des ennemis. De là vient cette maniere de parler ſi frequente dans l'écriture: C'eſt mon frere, & le fils de ma mere. On voit des exemples de ces diviſions dans la famille de David: & encore de bien pires dans celle d'Herode.

La liberté de ſe quitter par le divorce, avoit auſſi de fâcheuſes ſuites. On s'enga-

geoit plus legerement, on ſe contraignoit moins l'un pour l'autre : & la multitude des mariages pouvoit aller à tel excez, que ce n'étoit plus qu'une débauche palliée. On ſçait quel deſordre c'étoit à Rome depuis la chute de la republique ; au lieu que tant que les bonnes mœurs y ſubſiſterent, c'eſt à-dire juſques
Gel. 4. c. 3. à l'an 523. il n'y eut point de divorce, quoyqu'il fût permis par les loix. Les enfans en ſouffroient auſſi beaucoup. Ils demeuroient orfelins du vivant de leur pere & de leur mere ; & il étoit bien difficile qu'ils ne fuſſent odieux à l'un des deux, & qu'ils ne priſſent le party de l'un ou de l'autre.

XV. Education des enfans. Exercices. Etudes.

L'éducation des enfans semble avoir été à peu prés la même chez les Iſraëlites, que chez les Egyptiens, & les Grecs les plus anciens. Ils leur formoient le corps, par le travail & les exercices: & l'eſprit, par les lettres & la muſique. ils faiſoient grand cas de la force du corps; & c'eſt la loüange la plus ordinaire que l'écriture donne aux gens de guerre: comme aux braves de David. La courſe à pied, devoit être un de leurs principaux exercices, puiſque l'on reconnoiſſoit les gens à les voir courir de loin: comme ceux qui porterent la nouvelle de la défaite d'Abſalom: il falloit les avoir veu ſouvent courir. Il eſt dit auſ-

V. Plat. de rep. 2. & 3.

2. Reg. 23.

2. R. 18. 19.

2. *Reg.* 18 si d'Asaël, frere de Joab, qu'il couroit comme un chevreil.

Zach. 12. 3. Le Prophete Zacharie parle d'une pierre pesante, que S. Jerôme prend pour une de ces pierres qui servoient à éprouver la force des hommes, en essayant à qui les leveroit le plus haut: ainsi on peut croire qu'ils avoient cette espece d'exercice. L'exemple de Jonathas fait voir

1. *Reg.* 20. qu'ils s'exerçoient à tirer de l'arc.

Mais ils ne se firent jamais des exercices du corps une occupation importante, comme les Grecs, qui la reduisirent en art, & y chercherent les derniers rafinemens. Ils nommerent cet art gymnastique, parce qu'ils s'exerçoient nuds; & nommerent

v. Hier. mercurial. de arte gymnast.

gymnaſes les lieux où ils s'éxerçoient, qui étoient ſpacieux, magnifiques, dreſſez & bâtis à grands frais. Là des maîtres choiſis, & ſous eux grand nombre d'aides, formoient les corps des jeunes gens, par un regime tres-exact & des exercices fort meſurez. Quelques-uns y prenoient tant de plaiſir, qu'ils s'y occupoient toute leur vie, & demeuroient Atletes de profeſſion. Ils aqueroient des forces immenſes, & ſe faiſoient des corps tels que ceux qui ont ſervy de modeles aux plus belles ſtatuës; mais au reſte ils devenoient brutaux & incapables de toute application d'eſprit: ils n'étoient même propres, ny à la guerre, ni à aucune action, qui leur

pût ôter de la nourriture & du repos, & déranger leur vie reglée. Les Hebreux étoient trop ſerieux pour donner dans ces curioſitez : & ce fut une nouveauté odieuſe, quand ſous Antiochus l'Illuſtre, on bâtit une gymnaſe à la grecque dans Jeruſalem. Ils ſe contentoient du travail de la campagne, & de quelques exercices militaires comme firent les Romains.

1. *Macc.* 1. 15.
2. *Mac.* 4 9 12.

Ils n'avoient pas beſoin non plus de grandes études pour ſe former l'eſprit ; ſi par les études on entend la connoiſſance de pluſieurs langues, & la lecture de beaucoup de livres, comme nous l'entendons d'ordinaire. Car ils mépriſoient l'étude des langues

étrangeres, comme étant à l'uſage des eſclaves autant que les honnêtes gens. Leur langue maternelle leur ſuffiſoit, & c'étoit la langue Hebraïque, telle que nous la voyons dans l'écriture. Elle eſt du caractere de leurs mœurs. Les mots en ſont ſimples, tous dérivez de peu de racines, mais ſans aucune compoſition. Elle a une richeſſe merveilleuſe dans ſes verbes, dont la plûpart expriment des fraſes entieres. Etre grand, faire grand, être fait grand, ſont des mots tous ſimples, que les traductions ne peuvent exprimer parfaitement. La plûpart des prépoſitions & des pronoms ne ſont que des lettres ajoûtées au commence- *Joſ. 20. An. in fine.*

ment ou à la fin des mots. C'eſt la langue la plus courte que nous connoiſſions, & par conſequent la plus approchante du langage des eſprits qui n'ont point beſoin de paroles pour ſe faire entendre. Les expreſſions ſont nettes & ſolides, donnant des idées diſtinctes & ſenſibles : rien n'eſt plus loin du galimatias.

Le genie de cette langue eſt de faire ſuivre les propoſitions les unes aux autres ; ſans ſuſpendre le ſens, ni s'embarraſſer dans de grandes periodes, ce qui rend le ſtile extrémement clair. De-là vient que dans les narrations ils font toûjours parler directement leurs perſonnages, & ne feignent point de repeter :

ſur tout ils ſont exacts à dire toûjours les mêmes choſes en mêmes mots. Et voila ce qui nous fait d'abord trouver plat & groſſier le ſtile de l'écriture; mais c'eſt en effet une marque du bon ſens, de la ſolidité & de la netteté d'eſprit de ceux qui parloient ainſi. Quoyque les ſtiles des livres ſacrez ſoient fort differens, nous ne voyons point que la langue ait changé depuis Moïſe juſques à la captivité de Babylone.

Toute leur grammaire conſiſtoit donc comme celle des anciens Grecs, à bien parler leur langue, lire & écrire correctement: avec cette difference, qu'il ne paroît pas qu'ils l'euſſent reduite en art, & qu'ils l'appriſſent par re-

gles. Leurs lettres étoient celles que l'on nomme aujourd'huy ſamaritaines, parce que les Samaritains les ont conſervées : & comme elles ne ſont ny coulantes ny faciles à former, on pourroit douter qu'il fût fort commun parmy les Iſraëlites de ſçavoir écrire ; d'autant plus que les ſçavans ſont nommez dans l'écriture Sopherim, c'eſt-à-dire ſcribes, ſuivant les anciennes traductions. Auſſi des laboureurs ont bien moins beſoin d'écriture que des marchands & des gens d'affaire. Mais il eſt à croire que la plûpart ſçavoient lire, puiſqu'il étoit recommandé à tous, d'apprendre la loy de Dieu, & la mediter jour & nuit : & que

Deut. VI. 6. 7. *&c.* *Joſ.* 2. *cont.* *App.* 6. *Orig. cont. Celſ. p.* 182 *lib.* 4.

cette étude étoit leur unique occupation le jour du ſabat.

Ce ſeul livre ſuffiſoit pour les inſtruire parfaitement. Ils y voyoient l'hiſtoire du monde, juſqu'à leur établiſſement dans la terre promiſe; l'origine de toutes les nations qui leur étoient connuës, & plus particulierement de celles qui leur importoit le plus de connoître, des deſcendans de Loth, d'Abraham, d'Iſmaël & d'Eſaü. Ils y voyoient toute la religion, les dogmes, les ceremonies, les preceptes de la morale: ils y trouvoient leurs loix civiles. Ainſi ce livre ſeul, qui eſt le Pantatheuque ou les cinq livres de Moïſe, renfermoit tout ce qu'ils devoient ſçavoir.

Ce n'eſt pas qu'ils n'euſſent beaucoup d'autres livres. Car ſans parler des livres de Joſué, des Juges, de Samuël, & des autres livres ſacrez qui furent écrits enſuite: dés le temps de Moïſe, il eſt parlé d'un livre des guerres du Seigneur, & ailleurs il eſt fait mention d'un livre des Juſtes. Les livres des roys renvoyent ſouvent à des Croniques des roys de Juda & d'Iſraël. Salomon avoit écrit trois mille paraboles & mille cinq cantiques: il avoit fait des traitez de toutes les plantes & de tous les animaux; & il ſe plaint luy-même que l'on fait des livres ſans fin. Tous ces livres & peut être beaucoup d'autres, que nous ne connoiſſons pas, ſe ſont per-

Num. 21. 24.
Joſ. 10. 13.
2. Reg. 1. 18.
3. Reg 4. 32
Eccl. 12. 12.

dus, comme ceux des Egyptiens, des Syriens, & des autres Orientaux. les seuls livres qui restent de cette antiquité, sont ceux que Dieu a dictez à ses prophetes, & qu'il a conservez par une providence particuliere.

Il n'y a pas d'apparence que les Israëlites étudiassent les livres des étrangers, dont ils avoient tant de soin de se separer: & cet étude leur eût été dangereuse, puisqu'ils y eussent appris les fables impies & extravagantes qui faisoient la theologie des idolâtres. Or ils en avoient une telle horreur, au moins les gens de bien, qu'ils ne vouloient pas même prononcer les noms des faux Dieux: & *Psal. 15. 4.* que s'ils se trouvoient mêlez *Sap. 14. 27.*

à quelques noms propres, ils les changeoient. Ainſi ils diſoient Iſboſeth & Miphiboſeth, pour Eſbaal & Meribbaal, Bethaven pour Bethel, Beelzebub pour Beelſemen. Ces fables qui contenoient toute la doctrine des fauſſes religions, étoient un amas de menſonges accumulez par une longue tradition ſur quelques fondemens des anciennes veritez, & ornez par les inventions des poëtes. Les meres & les nourrices les apprenoient aux enfans dés le berceau, & on les chantoit dans les ceremonies & les feſtins. Les plus ſages d'entre les payens voyoient bien que ces fables ne tendoient qu'au mépris de la divinité & à la corruption des mœurs, mais

1. Par. 8. 33. 34.

Plat. rep. 2. in. fin. & init. 3.

mais le mal étoit ſans remede.

Les Iſraëlites étoient les ſeuls, chez qui on ne racontoit aux enfans que des veritez propres à leur inſpirer la crainte & l'amour de Dieu, & à les exciter à la vertu : toutes leurs traditions étoient nobles & utiles. Ce n'eſt pas qu'outre les ſimples narrations, ils n'employaſſent auſſi des paraboles & des énigmes pour enſeigner les veritez importantes, particulierement de morale. C'étoit un exercice entre les gens d'eſprit, de ſe propoſer des énigmes; comme nous voyons par les exemples de Samſon & de la reine de Saba. Les Grecs nous racontent la même choſe de leurs premiers ſages. Ils

Jud. 14. 14. 3. *Reg.* 10. 1. *Plutarch. comm. ſept. Sap.*

uſoient auſſi de ces fables à la maniere d'Eſope, dont la fiction eſt ſi manifeſte qu'elle ne peut tromper perſonne : nous en avons deux dans l'écriture ; celle de Joatham fils de Gedeon, & celle de Joas roi d'Iſraël. Mais le principal uſage des allegories & du diſcours figuré, étoit de renfermer les maximes de morale, ſous des images agreables & en peu de paroles, afin que les enfans les retinſſent plus aiſément : & telles ſont les paraboles ou proverbes, dont les livres de la ſageſſe ſont des recueils.

Jud. 9. 8.
4. Reg. 14. 9.

Ces paraboles étoient d'ordinaire exprimées en vers, & les vers étoient faits pour chanter : ainſi je croy que les Iſraëlites apprenoient auſſi la

muſique. J'en juge par les Grecs qui avoient pris des Orientaux toutes leurs études, & toute leur politeſſe. Or il eſt certain que les Grecs faiſoient apprendre à tous les enfans à chanter & à joüer des inſtrumens. Cette étude eſt la plus ancienne de toutes. Avant l'uſage des lettres, la memoire des grandes choſes ſe conſervoit par des chanſons. Les Gaulois & les Germains en uſoient encore ainſi du temps des Romains : & la même coûtume s'eſt conſervée juſques à preſent chez les peuples de l'Amerique.

Quoyque les Hebreux euſſent des lettres, ils ſçavoient que l'on retient toûjours mieux les paroles meſurées & miſes en chant ; & de-là

vient le grand ſoin qu'ils avoient de compoſer des cantiques, ſur ce qui leur arrivoit de conſiderable. Tels ſont les deux que fit Moïſe, l'un au paſſage de la mer rouge, & l'autre en mourant, pour recommander l'obſervation de la loy. Tel eſt le cantique de Debora, celuy de la mere de Samuël, & tant d'autres: & ſur tout les pſeaumes de David. Ces poëſies ſont d'une merveilleuſe inſtruction, elles ſont pleines de loüanges de Dieu, de la memoire de ſes bienfaits, de preceptes, de morale, & de tous les ſentimens, que doit avoir un homme de bien, dans tous les differens états de ſa vie. Ainſi les veritez les plus im-

Exod. 15. *Deut.* 32.

Jud. 5. *1. Reg.* 2.

portantes, & les ſentimens les plus droits entroient agreablement dans les eſprits des enfans avec les paroles & les airs.

C'étoit-là l'uſage legitime de la poëſie & de la muſique, Dieu, qui a fait les beaux eſprits & les belles voix, a voulu ſans doute, que l'on s'en ſervit pour faire goûter les bonnes choſes, & non pas pour fomenter les paſſions criminelles. Les Grecs eux-même, ont reconnu que la plus ancienne & la meilleure eſpece de poëſie, étoit la lyrique, c'eſt-à-dire, les hymnes & les odes, pour loüer la divinité & inſpirer la vertu. La poëſie dragmatique, qui ne conſiſte qu'en imitation, & ne tend qu'à divertir, en re-

Plat. leg. 7.

muant les passions, étoit une invention plus nouvelle. Aussi n'en voyons-nous point chez les Hebreux ; & quoyque Salomon, dans son cantique, fasse toûjours parler diverses personnages, c'est plûtôt pour exprimer vivement leurs sentimens, que pour representer une action, comme dans les pieces de theatre.

Il ne nous reste rien de la musique des Hebreux, ny de la structure de leurs vers : mais si l'on juge de la beauté des chants par celle des paroles, ils devoient être excellents, graves & solides, mais touchans & variez. Si l'on en juge par les effets, l'écriture semble leur en attribuer de surnaturels. On voit que

leur musique charmoit les esprits malins, par l'exemple de Saül, qui se trouvoit mieux quand David joüoit de la harpe. on voit que le son des instrumens aidoit l'Esprit de Dieu, qui agitoit les prophetes, par l'exemple de ceux que Saül rencontra, suivant la prediction de Samuël, & avec lesquels il entra luy-même en de saints transports de joye : & par l'exemple d'Elisée, qui demandoit un joüeur d'instrumens, afin de prophetiser. C'est-à-dire que cette musique appaisoit le mouvement des esprits & des humeurs, que le demon avoit troublées, dans ceux que Dieu luy permettoit d'agiter ; & qu'au contraire, trouvant des cœurs purs & tranquiles, elle

1. *Reg.* XVI. 23.

1. *Reg.* 10.

4. *Reg.* 3. 15.

les élevoit à Dieu & les échauffoit, les disposant ainsi à mieux recevoir les puissantes impressions de son esprit. Les Grecs nous racontent aussi des effets merveilleux de leur musique, pour exciter ou pour calmer les passions : & il faut démentir toutes les histoires, ou avoüer que la musique des anciens étoit autrement touchante que la nôtre.

Ce n'est pas qu'elle fût rare chez eux, ils étoient tous musiciens : & pour me renfermer dans les Hebreux, & ne parler que de ceux qui étoient musiciens de profession, il y avoit du temps de David quatre mille levites destinez à ce seul employ, sous la conduite de deux cens

1. Par. 23. & 25. 7.

quatre

quatre-vingt-huit maîtres, dont les chefs étoient Asaph, Heman & Idithun, si souvent nommez dans les inscriptions des pseaumes. David luy-même étoit grand poëte & grand musicien: & l'on sçait combien l'inclination des rois sert à l'avancement des arts. Ils avoient une grande diversité d'instrumens à vent, comme des trompettes & des flûtes de diverses sortes: des tambours & des instrumens à cordes, dont les deux qui se trouvent le plus souvent sont cinnor & nebel, dont les Grecs ont fait cinyra & naba. Ainsi nous quand nous donnons une harpe à David, ce n'est que par conjecture. Ils avoient des instrumens à huit & à dix cordes.

Leurs chants étoient accompagnez de danſes : car c'eſt ce que veut dire le mot de chœur, que les Latins ont pris des Grecs, & qui ſignifioit chez eux une troupe de danſeurs, vêtus & ornez d'une même maniere. Ils chantoient enſemble, & danſoient une eſpece de branle, étant aſſortis ſelon l'âge & le ſexe, des jeunes garçons, des filles, des femmes, des vieillards, ſans mêler les uns avec les autres. Or il n'eſt pas à croire que les danſes des Hebreux fuſſent moins modeſtes. Il eſt parlé de chœurs à la proceſſion que fit David pour transferer l'arche en Sion, & en pluſieurs occaſions de victoires : où il eſt dit que les filles ſortoient des villes

2. *Reg.* 2. 7.

en danſant & en chantant.

Je ne voy point que les Iſraëlites euſſent des écoles publiques, ny que les jeunes gens ſortiſſent de chez leurs parens pour aller étudier. Leur vie laborieuſe ne le ſouffroit pas ; leurs peres en avoient beſoin pour les aider dans leur travail, & les y dreſſoient dés l'enfance. Auſſi le nom d'école ſignifie en grec loiſir ; comme étant le lieu où s'aſſemblent ceux qui n'ayant point d'affaire preſſée, cherchent à ſe divertir honnêtement : & le mot latin *ludus*, qui ſignifie jeu, revient à la même idée. J'eſtime donc que la plus grande partie des études ſe faiſoit ſans lecture & ſans leçons reglées, par les entretiens des peres & des vieillards.

Les peres étoient obligez à inſtruire leurs enfans des grandes choſes que Dieu avoit faites pour eux & pour leurs peres; & c'eſt pour cela que la loy leur commandoit ſi ſouvent d'expliquer à leurs enfans les raiſons des fêtes & des autres ceremonies de la religion. Ainſi ces inſtructions, attachées à des objets ſenſibles, étant recommencées ſi ſouvent, ne pouvoient manquer d'être ſolides. Ils leur apprenoient encore tout ce qui regarde l'agriculture, joignant à leurs leçons une pratique continuelle: & on ne doutera pas qu'ils n'y fuſſent fort ſçavans, ſi l'on conſidere que durant tant de ſiecles, ils en firent leur unique occupation. Or quoyque

Deut. 6. 7. 20.

cet art ſoit exercé parmi nous par des gens groſſiers & de peu de reflexion, il ne laiſſe pas d'enfermer une grande étenduë de connoiſſances, beaucoup plus utiles au genre humain, que celles de la plûpart des ſpeculatifs que l'on eſtime ſçavans : & quand nous ne compterions pour ſcience que ce qui eſt écrit dans les livres, les anciens & les modernes ont aſſez écrit de celle-cy, pour nous en donner bonne opinion.

Donc un Iſraëlite, qui par la tradition de ſes peres, par ſa propre experience & quelque lecture, étoit inſtruit de ſa religion, des loix qui devoient regler ſa vie, & de l'hiſtoire de ſa nation ; qui

ſçavoit ſe procurer lui-même toutes les choſes neceſſaires ; qui connoiſſoit parfaitement la qualité differente des terres, & des plantes qui y ſont propres, quelles façons il y faut faire, & en quelle ſaiſon, quelles precautions on doit prendre contre les divers accidens, qui font perir les fruits de la terre, comment on doit les cüeillir, & les conſerver ; qui ſçavoit la nature des beſtiaux, leur nourriture, leurs maladies, leurs remedes, & tant d'autres choſes ſemblables, qui ſont ignorées parmi nous, de la plûpart de ceux qui s'appellent honnêtes gens ou gens de lettres : ce bon Iſraëlite valoit bien, ce me ſemple, un homme nourri dans nos affaires de

juſtice ou de finance, ou dans les diſputes de nos écoles: Car il le faut avoüer, on a trop ſeparé, dans les derniers tems, les études curieuſes de celles qui ſont vrayment utiles; le ſoin de l'eſprit & des mœurs, de celuy des affaires & de la ſanté. La plûpart de ceux qui cultivent leur eſprit & leur memoire, negligent trop leurs corps, & deviennent incapables des actions de vigueur, & des travaux penibles. Pluſieurs même ſe laiſſent tellement amolir par la muſique, la poëſie & les autres curioſitez, qu'avec une grande opinion de leur bel eſprit & de leur pretendu merite, ils menent une vie languiſſante & mepriſable en effet.

Il y avoit toutefois quelques Iſraëlites qui s'appliquoient particulierement à l'étude ; & que l'on peut appeller ſçavans, même ſuivant nos idées. Il eſt dit, que du temps de David, il y avoit dans la tribu d'Iſſachar, des hommes ſçavans, qui connoiſſoient chaque temps, pour enſeigner aux Iſraëlites, ce qu'ils devoient faire : & les interpretes entendent qu'ils obſervoient les aſtres pour regler les fêtes, & tout l'ordre de l'année. Le Prophete Malachie dit des prêtres en général que leurs levres gardent la ſcience, & que l'on cherche l'inſtruction dans leur bouche. Une de leurs principales fonctions étoit donc d'enſeigner la loy de Dieu

1. Par. 12. 32.

Malac. 11. 7.

dans les assemblées qui se tenoient en chaque ville, le jour du sabat, & que les Grecs nommerent Synagogues ou Eglises; car l'un & l'autre signifie à peu prés le même. On y faisoit aussi parler d'autres hommes doctes, particulierement ceux qui étoient reconnus pour prophetes inspirez de Dieu. C'étoient là les écoles publiques des Israëlites, où l'on enseignoit, non pas des sciences curieuses, mais la religion & les bonnes mœurs: & où l'on instruisoit, non pas des enfans ou quelques particuliers oisifs, mais tout le peuple. *v. Orig. cont. Celf. lib. 4. p. 182.*

Les prêtres & les prophetes étoient les seuls qui se mêloient de composer, sur tout les histoires. Il en étoit de mê- *Joseph. contr. Ap. l. c. 2.*

me chez les Egyptiens : leurs prêtres renonçoient à toutes les affaires humaines. Ils menoient une vie fort ſerieuſe & dans une grande retraite: toute leur occupation étoit le ſervice des dieux & l'étude de la ſageſſe. Ils employoient le jour aux fonctions de la religion & la nuit aux meditations de mathematique : car c'eſt ce qu'ils appelloient les choſes celeſtes : il n'y avoit qu'eux qui écriviſſent l'hiſtoire. Ainſi les plus anciennes hiſtoires des Romains étoient les annales de leurs pontifes.

Nous voyons dans les hiſtoires de l'écriture ſainte le caractere de leurs auteurs. Il paroît que c'étoient des hommes fort ſerieux & fort ſages ;

des vieillards de grande experience, des gens bien instruits des affaires. On n'y voit ny vanité, ny flaterie, ny affectation de montrer de l'esprit : au lieu que l'on voit tous ces défauts chez les Grecs : où chaque particulier avoit la liberté d'écrire, & où la plûpart ne cherchoient que leur propre gloire, ou celle de leur nation. Les historiens Hebreux ne mettent point leurs noms, & ne dissimulent rien de ce qui leur est desavantageux ou aux princes ou aux princesses. Ceux qui ont écrit l'histoire de David, ont autant circonstancié son crime qu'aucune autre de ses actions.

Ils ne font ny preface ny transitions: ce ne sont que des

faits racontez, le plus clairement qu'il eſt poſſible, ſans aucun mêlange de raiſonnement ny de reflexion. Mais, quand on l'examine bien, on trouve qu'ils ont choiſi, avec un jugement merveilleux, les faits qui ſervent à leur deſſein; ce qui fait que les hiſtoires ſont tres-courtes : quoy qu'aux endroits importans, ils entrent dans le dernier detail, & mettent l'action devant les yeux du lecteur, par une narration tres-vive. On voit qu'ils retranchent exprés les reflexions & les exagerations, en ce qu'ils ſçavent bien les employer, dans les diſcours où ils veulent émouvoir. Ainſi Moïſe releve & amplifie dans le Deuteronome, avec toutes

les figures les plus fortes & les plus grandes, ce qu'il avoit raconté trés-ſimplement dans les livres precedens. Ainſi le prophete Iſaïe raconte nuëment la défaite de Sennacherib, aprés l'avoir exagerée en la prédiſant, d'un ſtile qui va juſqu'au poëtique. *Iſa. XXXVI.*

Les Hebreux n'écrivoient pas moins bien dans tous les autres genres. Les loix ſont écrites avec clarté & briveté; les maximes de morale ſont renfermées en des ſentences courtes, ornées de figures agreables, & exprimées d'un ſtile meſuré: car tout cela ſert à les faire retenir. Enfin la poëſie eſt ſublime: les peintures y ſont vives, les métaphores hardies, les ex-

preſſions nobles, & les figures merveilleuſement diverſifiees. Mais il faudroit faire des traitez entiers de leur éloquence & de leur poëſie pour en parler dignement.

Quoyqu'ils ayent écrit par inſpiration divine, je ne crois pas qu'il ſoit neceſſaire d'y attribuer toute leur éloquence. Ils ont été inſpirez pour ne rien dire que devray & n'employer aucune parole qui ne fût propre ſuivant les profonds deſſeins de Dieu. Mais au reſte le ſaint Eſprit s'eſt ſervi de leur expreſſion naturelle : on le voit par la difference des ſtiles des prophetes entre eux, & encore plus par la conformité qu'ils ont tous avec les auteurs prophanes les plus anciens. Ho-

mere, Herodote, Hippocrate racontent de la même maniere. Heſiode inſtruit à peu près de même. Les élegies de Theognis & de Solon ont du rapport avec les exhortations de Moïſe & des prophetes. On voit dans Pindare & dans les chœurs des tragedies, la hardieſſe & la varieté des cantiques, plus les auteurs Grecs ſont anciens, plus ils reſſemblent aux Hebreux; ſoit dans la diſtinction des ſtiles, ſuivant la nature des ouvrages, ſoit dans la briveté & la proprieté de l'expreſſion. *Ap. Demoſt. de falſ. leg. & alibi.*

On croira ſi l'on veut, que les Hebreux écrivoient ainſi par la ſeule force de leur genie; & que la droiture de leur jugement leur faiſoit rejetter

tout ce qui n'étoit pas du deſſein de chaque ouvrage, & employer ce qui étoit le plus propre, pour inſtruire ou pour émouvoir. Pour moy, voyant qu'ils obſervent ſi conſtamment la difference des ſtiles, & qu'ils employent ſi à propos tous les ornemens de la veritable éloquence; j'aime mieux croire qu'ils avoient déja quelques regles tirées des experiences de leurs peres: ſoit qu'elles fuſſent écrites, ſoit que ce ne fût qu'une tradition entre les ſçavans Ne croyons pas que les Grecs ayent inventé l'éloquence & la poëſie: ils ont tout au plus inventé les noms des figures, & tout ce langage de l'art, qui faiſoit la ſcience des gramairiens, & des rheteurs,

rheteurs, & qui n'a jamais fait ny orateurs ny poëtes. Le fonds de l'art étoit trouvé avec eux. Auſſi le monde étoit-il déja bien vieux. Il avoit duré trois mille ans avant Salomon, & il s'en faut plus de trois cens ans qu'il n'ait autant duré depuis. Juſques alors la vie des hommes avoit été longue, & il n'y avoit point encore eu d'inondations de barbares, dans les païs où les arts & les ſciences avoient commencé.

XVI. Politeſſe des Iſraëlites.

Pour revenir au commun des Hebreux, étant ſi bien inſtruits, & nez dans un païs où les hommes ont naturellement de l'eſprit, ils ne pouvoient manquer de politeſſe. Car il ne faut point s'imaginer qu'elle ſoit incompatible

avec la vie champêtre, & avec le travail du corps : l'exemple des Grecs prouve trop bien le contraire. Je prens icy la politeſſe en general, pour tout ce qui nous diſtingue des nations barbares : d'un côté l'humanité & la civilité, les demonſtrations d'amitié & de reſpect dans le commerce de la vie ; & d'ailleurs la prudence dans les affaires, la fineſſe & la delicateſſe de la conduite, tout ce que nous appellons politique.

Quant à la civilité, les Grecs vivant la plûpart en republique, étoient ſi jaloux de leur liberté qu'ils ſe traitoient tous d'égaux ; & leurs complimens n'alloient qu'à temoigner de l'eſtime & de l'amitié, en quoy les Romains

les imiterent. Les civilitez des Orientaux revenoient plus aux nôtres, & marquoient plus de reſpect. Ils traitoient de ſeigneurs ceux à qui ils vouloient faire honneur, ils leur faiſoient des proteſtations de ſervice, & s'inclinoient devant eux, juſques à ſe proſterner contre terre ; ce que l'écriture appelle adorer.

Les Hebreux en uſoient ainſi, même avant qu'ils euſſent des rois, & dés le tems des patriarches : ce qui venoit apparemment des mœurs des peuples voiſins, dés long-tems aſſujettis à des maîtres. Ce n'étoit point une incivilité de ſe tutoyer : toute l'antiquité parloit ainſi ; comme font encore la plûpart des nations du

monde. Ce ne fut que vers la decadence de l'empire Romain, que l'on commença à ſe ſervir du pluriel en parlant à un ſeul. Il étoit ordinaire de baiſer en ſalüant. Au lieu que nous nous découvrons par reſpect, ils ſe déchauſſoient pour entrer dans les lieux ſaints, comme font encore pluſieurs Orientaux; au contraire c'étoit une marque de deüil que de ſe découvrir la tête.

On voit des exemples de leurs complimens dans ceux de Ruth, d'Abigaïl, de cette femme de Thecué que Joab employa pour faire rappeller Abſalom, & de Judith. Tous ces exemples ſont de femmes, ordinairement plus flateuſes que les hommes. Ils uſoient

Ruth. 2. 11. 13.
1. *Reg.* 25. 23. 41.
2. *Reg.* 14. 9. 17.
Jud. 11. 5. 6.

volontiers dans leurs discours d'allegories & d'énigmes ingenieuses. Leur langage étoit modeste & conforme à la pudeur, mais d'une maniere differente de la nôtre. Ils disoient l'eau des pieds pour dire l'urine: couvrir les pieds, pour satisfaire aux autres besoins; parce qu'en cette actions ils se couvroient de leurs manteaux, aprés avoir creusé la terre: ils nommoient la cuisse pour les parties voisines, que la pudeur défend de nommer. D'ailleurs ils ont des expressions, qui nous paroissent fort dures, quand ils parlent de la conception & de la naissance des enfans, de la fecondité ou de la sterilité des femmes: & ils nomment sans façon, certaines infir- *Deut. 23. 12.*

mitez ſecrettes de l'un & de l'autre ſexe, que nous enveloppons par des circonlocutions éloignées.

Toutes ces differences ne viennent que de la diſtance des temps & des lieux. La plûpart des mots qui ſont deshonnêtes, ſuivant l'uſage preſent de nôtre langue, étoient honêtes autrefois, parce qu'ils donnoient d'autres idées : & encore aujourd'huy, les Levantins, ſur tout les Mahometans, ont des delicateſſes ridicules pour certaines ſaletez qui ne font rien aux mœurs, tandis qu'ils ſe donnent toute liberté ſur les plaiſirs les plus infames. Les livres de l'écriture parlent plus librement que nous ne ferions de ce qui regarde le materiel

du mariage, parce qu'il n'y avoit perſonne parmy les Iſraëlites qui y renonçât ; & que ceux qui écrivoient, étoient des hommes graves, & des vieillards pour l'ordinaire.

Quant à la prudence, la politique bonne ou mauvaiſe, l'adreſſe, la ſoupleſſe, les ruſes, les intrigues de cour : l'hiſtoire de Saül & celle de David nous en fourniſſent autant d'exemples, à proportion qu'aucune autre que je connoiſſe.

XVII. Plaiſirs.

Leur vie aiſée & tranquille jointe à la beauté du pays, les portoit au plaiſir. Mais leurs plaiſirs étoient ſenſibles & faciles : ils n'en avoient gueres d'autres que la bonne chere & la muſique. Leurs

feſtins étoient, comme j'ay dit, de viandes ſimples, qu'ils prenoient chez eux & la muſique leur coûtoit encore moins, puiſque la plûpart ſçavoient chanter & joüer des inſtrumens. Le vieillard Berzellaï ne comptoit que
2. Reg. 19. 3. ces deux plaiſirs, quand il diſoit qu'il étoit trop vieux pour goûter la vie : & l'Eccleſiaſtique compare cet aſ-
Eccl. 32. 7. 8. ſortiment à une emeraude enchaſſée dans de l'or. Auſſi Ulyſſe, chez les Pheaciens, avoüoit franchement, qu'il ne connoiſſoit point d'autre felicité, qu'un feſtin accompagné de muſique. On voit les mêmes plaiſirs dans les reproches que font les pro-
Amos. 6. Iſa. 5. 11. 12. Iſa. 28. phetes à ceux qui en abuſoient. Mais ceux-là y ajoûtent

tent l'excés du vin, les couronnes de fleurs & les parfums; comme nous voyons qu'en uſoient les Grecs & les Romains.

On voit le dénombrement des parfums dont ſe ſervoient les Hebreux, & dans le cantique & en pluſieurs endroits de l'écriture: mais principalement dans la loy, quand elle preſcrit la compoſition des deux ſortes de parfums, qui devoient être offerts à Dieu, l'un ſec & lautre liquide. Les drogues qui y ſont marquées ſont les plus odoriferantes, que l'on connût, avant que l'on eût trouvé le muſc & l'ambre. *Exod.* xxx. 23.

Ils mangeoient volontiers dans les jardins ſous des arbres & des treilles: car il eſt

naturel dans les païs chauds, de chercher l'air & le frais. Auſſi quand l'écriture veut marquer un temps de proſperité, elle dit que chacun beuvoit & mangeoit ſous ſa vigne & ſous ſon figuier; qui ſont les arbres fruitiers dont les feüilles ſont les plus larges.

L'application au travail de la campagne ne permettoit pas de faire tous les jours des feſtins, & d'être tous les jours dans le plaiſir, comme ſont aujourd'huy la plûpart des riches, mais elle ſervoit à les leur faire mieux goûter. Ils avoient donc des temps de rejoüiſſances. Les jours de ſabat, & toutes les autres fêtes marquées par la loy: les
Iſa. 9. 3. mariages: le partage du butin

aprés une victoire: les tondailles de leurs moutons: la moiſſon & les vendanges en chaque terroir particulier, où les voiſins s'aſſembloient pour s'aider les uns les autres. On ſçait que les fêtes de Bachus & de Cerés avoient commencé chez les Grecs par ces ſortes de rejouiſſances, & on en void encore des traces parmi le peuple de la campagne. Les Iſraëlites n'avoient point de ſpectacles profanes. Ils ſe contentoient des ceremonies de la religion & de l'appareil des ſacrifices, mais il devoit être fort magnifique puiſque le temple étoit le plus ſuperbe bâtiment qu'il y eut dans tout le pays, & qu'il y avoit trente-deux mille levites deſtinez à y ſer-

Iſa. 16.10.

Je ne voy chez eux ny le jeu ni la chaſſe, que l'on conte parmi nous entre les plus grands divertiſſemens. Pour le jeu, il ſemble qu'ils l'ignoroient abſolument, puiſque le nom ne s'en trouve pas une ſeule fois dans toute l'écriture. Ce n'eſt pas que les Lydiens n'euſſent déja inventé les jeux, ſi ce que l'on en dit eſt veritable: mais encore aujourd'huy les Arabes & les autres Orientaux ne joüent point aux jeux de hazard : au moins quand ils obſervent leur loy. Pour la chaſſe, ſoit des bêtes, ſoit des oiſeaux, elle n'étoit pas inconnuë aux Iſraëlites, mais il ſemble qu'ils s'y appliquoient moins pour le plaiſir, que pour l'utilité de fournir leurs tables,

Herod. 1.

& de conſerver leurs bleds & leurs vignes. Car ils parlent ſouvent de filets & de pieges, & on ne void ny chiens ny équipages, même aux rois. Ils ſe ſeroient ſans doute rendus odieux, s'ils avoient voulu courir ſur les terres labourées, ou nourrir des bêtes qui euſſent fait du degât. Les grandes chaſſes ſe ſont établies dans les vaſtes foreſts & les terres incultes des pays froids.

XVIII. Deüil.

Aprés les réjouiſſances, parlons du deüil & des marques d'affliction. Les anciens ne prenoient pas ſeulement le deüil à la mort de leurs parens, mais toutes les fois qu'il leur arrivoit quelque malheur; & leur deüil ne conſiſtoit pas ſeulement à

changer d'habit. Les cauſes de deüil étoient, ou des calamitez publiques comme une mortalité, une ſterilité generale, une incurſion d'ennemis: ou des malheurs particuliers, la mort d'un parent ou d'un ami, s'il étoit dangereuſement malade ou en captivité, ſi l'on étoit accuſé d'un crime.

Les marques de deüil chez les Iſraëlites, étoient de déchirer ſes habits ſitôt que l'on apprenoit une mauvaiſe nouvelle, ou que l'on ſe trouvoit preſent à quelque grand mal; comme un blaſphême, ou un autre crime contre Dieu: ſe battre la poitrine, mettre ſes mains ſur la teſte, ſe la découvrir oſtant la coëfure, & y jetter de la pouſſiere ou de

1. Reg. 13. 19
Jerem. 2. 37

la cendre, au lieu de parfums qu'ils y mettoient dans la joye ; ſe raſer la barbe & les cheveux. Les Romains au contraire, qui avoient accoûtumé de ſe raſer, laiſſoient croître leur poil dans le deüil.

Tant que le deüil duroit, il ne falloit ny s'oindre ny ſe laver, mais porter des habits ſales & dechirez, ou des ſacs, c'eſt-à-dire des habits étroits & ſans plis, & par conſequent deſagreables. Ils les nommoient auſſi cilices, parce qu'ils étoient faits de gros camelot, ou de quelque étoffe ſemblable, rude & groſſiere. Ils avoient les pieds nuds auſſi bien que la tête ; mais le viſage couvert : quelquefois ils s'enveloppoient d'un manteau, pour ne point voir le

Ezech. 24. 17. jour & cacher leurs larmes. Le deüil étoit accompagné de jeûne, c'eſt-à-dire que tant qu'il duroit, ou ils ne mangeoient point du tout, ou ils ne mangeoient qu'aprés le ſoleil couché, & des viandes fort communes, comme du pain ou quelques legumes, & ne beuvoient que de l'eau.

Thr. 2. 10. Ils demeuroient enfermez, aſſis à terre ou couchez ſur la cendre, gardant un profond ſilence, & ne parlant que pour ſe plaindre, ou pour chanter des cantiques lugubres. Le deüil pour un mort étoit d'ordinaire de ſept jours; quelquefois on le continuoit pendant un mois, comme pour Aaron & pour Moïſe: & quelquefois il alloit juſques à ſoixante & dix jours, com-

1. Reg. ult. Eccl. 22. 13.

Num. 20 30. Deut. 34. 8.

me pour le patriarche Jacob. Gen. 50. 3.
Mais il y avoit des veuves qui continuoient leur deüil toute leur vie, comme Judith & Anne la prophetesse.

Ainsi leur deüil n'étoit pas comme le nôtre, une simple ceremonie, dont il n'y a que les riches qui s'acquittent regulierement : il renfermoit toutes les suites naturelles d'une douleur effective. Car une personne bien affligée ne prend aucun soin de se parer ny de se tenir propre; elle peut à peine se resoudre à manger; elle ne parle point, ou seulement pour se plaindre; elle ne se montre point, & suit tous les divertissemens. Nous voyons cette maniere de deüil non seulement chez les Israëlites, mais chez les

autres orientaux, chez les Grecs & les Romains & long temps aprés : puiſque ſaint Chryſoſtome nous le décrit encore de ſon temps à peu prés de même. Je croy bien qu'il y en avoit qui joüoient la comedie, & qui faiſoient toutes ces façons ſans être fort affligez ; mais du moins ceux qui l'étoient pouvoient ſe ſatisfaire librement.

Chryſoſt ad Demetr. de compunct. to. 6.

Or en general, & les Iſraëlites & tous les anciens étoient plus naturels que nous, & ſe contraignoient moins ſur les démonſtrations exterieures des paſſions. Ils chantoient & danſoient dans la joye : dans la triſteſſe ils pleuroient & gemiſſoient à haute voix: quand ils avoient peur, ils l'avoüoient fran-

chement, quand ils étoient en colere ils ſe diſoient des injures. Homere & les poëtes tragiques nous en donnent par tout des exemples. Voyez les regrets d'Achille à la mort de Patrocle, & dans Sophocle les expreſſions de douleur d'Oëdipe & de Philoctere. La philoſophie, & le Chriſtianiſme enſuite, ont corrigé cet exterieur, en ceux qui ont de l'éducation & de la politeſſe: ils ſont exercez de jeuneſſe à parler en heros ou en ſaints; mais la plûpart n'en valent pas mieux dans le fonds, & ſe contentent de diſſimuler leurs paſſions, ſans les vaincre, ou ſans même les combattre.

XIX. Funerailles

Les funerailles viendront bien avec le deüil. Tous les

anciens en avoient un tres-grand ſoin ; & regardoient comme une malediction terrible, que leurs corps, ou ceux des perſonnes qu'ils avoient cheries, demeuraſſent expoſez à être dechirez par les beſtes, & par les oiſeaux; ou à ſe corrompre à découvert, & infecter les vivans. C'étoit une conſolation de repoſer dans les ſepulchres de ſes peres. Au lieu que les Grecs brûloient les corps pour garder les cendres, les Hebreux enterroient les gens du commun, & embaumoient les perſonnes conſiderables pour les mettre dans des ſepulchres. Ils brûloient auſſi quelquefois des parfums ſur le corps. Aux funeraillesd'Aſa roi de Juda, il eſt dit qu'il

2. Par. 16. 14.

fut mis sur un lit rempli de parfums composez avec grand art, & que l'on y fit grand feu: & il paroist que c'étoit une coûtume par d'autres passages. Ils embaumoient à peu prés comme les Egyptiens, entourant le corps d'une grande quantité de drogues dessechantes; puis ils les mettoient dans les sepulchres, qui étoient des petits cavaux ou des cabinets taillez dans des roches avec un tel artifice, que quelques-uns avoient des portes fermantes & tournant sur leurs gonds, taillées de la même piece: on en void encore plusieurs; chacun avoit une table de la même pierre, sur laquelle on posoit le corps.

2. Par. XXI 19.
Jerem. XXXIV. 5.

Ceux qui ſuivoient le convoy étoient en deüil, & lamentoient à haute voix comme il paroît à l'enterrement d'Abner. Il y avoit des femmes qui faiſoient métier de pleurer en ces occaſions, & on joignoit aux voix, des flutes dont le ſon eſt triſte. Enfin on compoſoit des cantiques, pour ſervir comme d'oraiſons funebres aux perſonnes illuſtres, dont la mort avoit eſté malheureuſe. Tel fut celuy que fit David pour Saül, & celuy du prophete Jeremie pour Joſias.

2. Reg III. 31.
Jerem. 9.17
Matth. 9. 23.
2. Reg. 1.17
2. Par. 35. 25.

Quoy que les funerailles fuſſent un devoir de pieté, il n'y avoit pourtant aucune ceremonie de religion; au contraire c'étoit une action

profane : & elle rendoit immondes toutes les perſonnes qui y avoient eu part, juſqu'à ce qu'ils fuſſent purifiez : parce que les corps morts ſont, ou dans la corruption, ou dans une diſpoſition prochaine à ſe corrompre. Ainſi loin que les prêtres fuſſent neceſſaires aux funerailles, il leur étoit défendu d'y aſſiſter ; ſi ce n'étoit à celles de leurs proches. *Levit.* 21. 2. 3.
Quand Joſias voulut abolir l'idolatrie, il fit brûler les os des faux prêtres ſur les autels des idoles, afin d'en donner plus d'horreur. On offroit des ſacrifices pour les morts, c'eſt-à-dire pour la remiſſion de leurs pechez comme fit Judas Maccabée : & le baptême pour les mors dont parle 2. *Par.* 34. 4. 5. 2. *Mac.* xii. 43.

1. Cor. XV. 29. saint Paul étoit quelque ceremonie de se baigner & se purifier que l'on croyoit leur être utile aussi bien que les prieres.

XX. Religion.

Voila ce qui regarde la vie privée des Israëlites. Venons maintenant à la religion & à l'état politique. Quant à la religion, je ne m'étendray pas à expliquer leur creance: nous la devons sçavoir, puisqu'elle est compriſe dans la nôtre. Je marqueray seulement que certaines veritez leur étoient revelées clairement, tandis que d'autres étoient encore obscures, quoiqu'elles fussent déja revelées.

v. Jos. cont. Appion lib. 2. c. 8.

Ce qu'ils connoissoient distinctement étoit: Qu'il n'y a qu'un seul Dieu: qu'il a creé le ciel & la terre: qu'il gouverne tout

Deut 4. 39. 6. 4. Ps 103. 126.

tout par ſa providence : qu'il ne faut avoir de confiance qu'en luy, ny eſperer aucun bien que de luy ſeul : qu'il void tout, juſques au ſecret des cœurs : qu'il meut interieurement les volontez, & les tourne comme il luy plaît. que tous les hommes naiſſent en peché & ſont naturellement enclins au mal : que toutefois ils peuvent bien faire, avec le ſecours de Dieu : qu'ils ſont libres, & ont le choix de faire bien ou mal ; que Dieu eſt tres-juſte, & punit ou recompenſe ſelon le merite, qu'il eſt plein de miſericorde & pardonne à ceux qui ont un regret ſincere de leurs pechez : qu'il juge toutes les actions des hommes aprés leur mort : d'où il ſuit

Pſ. 61. 7.
Iſ. 36.
Ierem. 17.
Pſ. 93. 11.
3. *Reg.* 8. 39
1. *Reg.* 10. 26
Prov. 21. 1.
Pſ. 50. 7.
Gen. 6. 5.
Pſ. 52. 4.
Deut. 30 6.
Ezec. 36. 27.
Deut. 30. 19. 20.
Pſ. 17. 9.
Pſ. 61. 13.
Exod. 34. 6.
Deut. 30. 1, 2.
Pſ. 72. 17.
Eccl. 8. 11. 9

6.11.9.12. que l'ame eſt immortelle, &
14. qu'il y a une autre vie.

Sap. 2. 23. Ils connoiſſoient encore,
Deut. 7. 6. que Dieu, par ſa pure bonté,
7. 8. les avoit choiſis entre tous
Ibid. 9. 5. 6. les hommes, pour eſtre ſon
peuple fidele : que d'entre
Gen. 49. 10. eux, de la tribu de Juda, &
2. Reg. 7. 12 de la race de David, devoit
Pſ. 21. 28. naître un Sauveur, qui les de-
Pſ. 71. 11. livreroit de tous leurs maux,
Iſa. 11. 1. 10. & attireroit toutes les nations
Ezec. 34. 23 à la connoiſſance du vray
Dieu. Voila ce qu'ils connoiſ-
ſoient diſtinctement, & qui
étoit la matiere la plus ordi-
naire de leurs reflexions & de
leurs prieres: voila cette hau-
te ſageſſe, qui les diſtinguoit
Deut. 4. 6. de tous les peuples de la terre.
Car au lieu que chez les au-
tres, il n'y avoit que les ſa-
ges qui connuſſent quelques-

unes de ces grandes veritez, encore imparfaitement, & avec une grande diverſité d'opinions : tous les Iſraëlites étoient inſtruits de cette doctrine, juſques aux femmes & aux eſclaves ; tous étoient dans les mêmes ſentimens.

v. Orig. cont. Celſ. 4. Joſ. 2. in App. 6.

Les veritez qui leur étoient enſeignées plus obſcurement étoient : Qu'en Dieu il y a trois perſonnes, le Pere, le Fils, & le ſaint Eſprit : que le Sauveur qu'ils attendoient ſeroit Dieu & fils de Dieu : qu'il ſeroit Dieu & homme tout enſemble : que Dieu ne donnoit aux hommes ſa grace & le ſecours neceſſaire pour accomplir ſa loy, que par le Sauveur & en vûë de ſes merites ; qu'il ſouffriroit la mort pour expier les pe-

Gen. 1. 26. Pſ. 32. 6. Prov. 30. 4. Iſa. 48. 16. Pſ. 2. 7. Pſ. 109. 3. Pſ. 44. 7. 8. Gen. 22. 18. Iſa. 53. 11. Ibid. 5. 6. &c.

Isa. 60. 19. 64. 4. *Tob.* 13. 21. *&c.* *Iob.* 19. 26. *Dan.* 12. 2. *Sap.* 3. 1. *&c.* 5. 1. *Tob.* 2. 18. 4. 23.

chez des hommes : que son regne seroit tout spirituel : que tous les hommes ressusciteront : que dans l'autre vie sera la veritable recompense des bons, & la veritable punition des mechans. Tout cela est enseigné dans les écritures de l'ancien testament ; mais non pas si clairement que tout le peuple le connût. Aussi les hommes n'étoient pas encore capables de porter des parties si relevées.

Mais suivant mon dessein, je dois seulement expliquer, ce que leurs pratiques exterieures de religion avoient de plus different de nos mœurs. Ils n'avoient qu'un seul temple & qu'un seul autel, où il fût permis d'offrir à Dieu des sacrifices. C'étoit une marque

ſenſible de l'unité de Dieu ; & pour repreſenter auſſi ſa majeſté ſouveraine, ce bâtiment étoit le plus magnifique de tout le païs. Ce n'étoit pas un ſeul vaiſſeau, comme la plûpart de nos Egliſes ; mais une grande enceinte, comprenant, outre le corps du temple, des courts environnées de galeries, & diverſes pieces, pour les differens offices des prêtres & des levites. Les temples des autres peuples, comme des Egyptiens & des Chaldéens, étoient auſſi accompagnez de grands édifices, & occupoient beaucoup d'eſpace : mais ils y plantoient toûjours des arbres ; au lieu que les Iſraëlites n'en ſouffroient point dans toute l'enceinte du tem-

ple ; pour s'éloigner entierement de la ſuperſtition des bois, que les payens eſtimoient ſacrez.

Le corps du temple avoit dix toiſes de long ſur cinq de large ; ſans compter le ſanctuaire, qui ſuivoit de plein pied, & avoit cinq toiſes en tout ſens. Le reſte du temple étoit haut de ſept toiſes, & demie. A l'entrée il y avoit un veſtibule, qui portoit une grande tour de trente toiſes de haut ſur cinq de large ; je laiſſe aux ſçavans à juger de ces proportions. Mais pour ceux à qui le temple paroîtra petit, je les prie de conſiderer que le peuple n'y entroit jamais. Il n'y avoit que les ſacrificateurs, & encore ceux qui étoient de ſervice,

3. Reg. 6 2. 3. &c. Joſ. 15 Antiq. c. ult. & 5. bell. c. 14. p. 915.

2. Par. 3. 4.

& aux heures reglées le ſoir & le matin, pour allumer les lampes, offrir les pains & les parfums. Le Pontife étoit le ſeul qui entrât dans le ſanctuaire, où repoſoit l'arche d'alliance; encore n'y entroit-il qu'une fois l'année.

Tout le temple, le ſanctuaire compris, étoit revêtu de cedre, orné de ſculptures, & tout couvert de lames d'or. En dehors, il étoit environné de deux planchers de cedre, qui faiſoient trois étages de chambres à divers uſages. Devant le temple, dans une grande court, étoit l'autel des holocauſtes, c'eſt à dire une plate-forme carrée, de cinq toiſes de chaque côté & de quinze pieds de haut. Les ſacrificateurs y montoient par

Cænacula.

une rampe ſans degrez, pour arranger le bois & les victimes. Dans la même court étoient dix grands baſſins d'airain, poſez ſur des baſes roullantes; & celuy qui étoit porté ſur douze bœufs, & que l'écriture nomme la mer d'airain.

Cette court étoit la place des ſacrificateurs; particulierement l'eſpace d'entre l'autel & le veſtibule: car les laïques pouvoient s'avancer juſques à l'autel quand ils offroient des ſacrifices, pour preſenter leurs victimes & les égorger. Sur les degrez du veſtibule, qui faiſoient face au devant du temple, étoient les levites, qui chantoient & qui joüoient

des

des instrumens. La court des prêtres étoit renfermée de galeries, & environnée d'une premiere court beaucoup plus grande, qui étoit la place ordinaire du peuple. Les femmes y étoient separées des hommes: & les Gentils ne pouvoient s'avancer que sous les galeries, qui faisoient l'enceinte de cette premiere court. A ces galeries de l'une & l'autre enceinte, étoient jointes plusieurs sales, chambres & magasins à divers usages.

2 Par. 2. 9, sec hebr. & 70. v Ezech. 40. & 42.

Joſ. 15. ant. in fi.

Gazophylacia, pastophoria, thalami, exhedræ.

Il y avoit des tresors pour les vases sacrez d'or & d'argent, dont le nombre étoit si grand, qu'au retour de la captivité on en rapporta jusques à cinq mille quatre cens: des vestiaires pour les habits

Jerem. XXXV. 4.

1. Esd. 1. 11. Ezech. 44. 19.

2 Par. 31. 11. sacrez des prêtres : des magasins, où l'on mettoit en reserve les offrandes destinées à la subsistance des sacrificateurs & des levites, des veuves & des orfelins : & les depots des particuliers. Car c'étoit l'usage chez les anciens, de faire les depots publics dans les temples. En d'autres lieux on gardoit le vin & l'huile pour les libations : le sel dont toutes les offrandes devoient être assaisonnées : les agneaux choisis pour être offerts au sacrifice perpetuel du soir ou du matin. Ailleurs on faisoit les pains de proposition, & les autres pâtisseries pour les sacrifices. Il y avoit des cuisines pour les chairs des victimes : des sales à manger pour les sa-

2. Mac. 3. 10.

Thalmud.

Cod. Middoth.

Ezech. 40. 20.

Id 42. 13.

crificateurs: des corps de garde pour les levites portiers, qui gardoient le temple jour & nuit: des chambres des levites muſiciens: une où les Nazaréens ſe faiſoient raſer aprés leur vœu: une où l'on examinoit les lepreux: une ſalle où ſe tenoit le Conſeil ſouverain des ſoixante & dix ſenateurs: & d'autres piéces ſemblables, que nous ne connoiſſons pas ſi diſtinctement. Tant de beaux bâtimens bien arrangez, donnoient ſans doute une haute idée du grand Roy que l'on ſervoit en ce ſacré palais.

Idem 407. 44. 45.

Cod. Middoth.

1. *Paral.* XXXVI. 15.

On offroit tous les jours quatre agneaux en holocauſte, deux le matin & deux le ſoir: & c'eſt ce qu'on appelloit le ſacrifice perpetuel. Les jours

Ta mid En telechiſmos- juge ſacrif.

de ſabat & les fêtes on multiplioit les ſacrifices à proportion de la ſolemnité, ſans compter les offrandes des particuliers qui eſtoient toûjours en grand nombre.

Nous ſommes choquez de ces ſacrifices ſanglans, qui attiroient la boucherie dans le temple: mais il en étoit de même chez les autres nations: & les Iſraëlites avoient pris toutes ſortes de précautions pour faire ces ſacrifices avec toute la propreté & la bien-ſeance poſſible. La ſituation du temple y aidoit; car comme il eſtoit ſur une montagne, on avoit creuſé par deſſous des conduits, pour faire écouler le ſang & les immondices. Les fonctions propres des ſacrifica-

teurs n'étoient que de repandre le ſang, allumer le feu, & mettre deſſus les parties qui devoient eſtre offertes. C'étoient les particuliers qui tuoient les victimes, qui les preparoient, les mettoient en pieces, & les faiſoient cuire. On le void dans la loy & dans l'hiſtoire des enfans d'Heli. Les ſacrificateurs ne faiſoient ces fonctions qu'aux ſacrifices publics, qui s'offroient pour tout le peuple.

Lev. 1. 5. &c. *1. Reg. 2. 13.*

Aprés cela nous ne devons pas trouver étrange la comparaiſon d'une marmite, que nous liſons dans Jeremie & dans Ezechiel, pour repreſenter Jeruſalem. Ces deux prophetes eſtoient ſacrificateurs, & accoûtumez à voir cuire les viandes ſanctifiées.

Jerem. 1. 13. Ezech. 24. 3. 4. &c.

Or ils estimoient grand & noble tout ce qui servoit au culte de Dieu, & à l'execution de la loy : & d'ailleurs il étoit ordinaire aux plus honestes gens de travailler de leurs mains, & de faire eux-mêmes, comme j'ay dit, les choses necessaires pour la vie. Ainsi dans Homere, le grand roy Agamemnon égorge de sa main les agneaux, dont le sang étoit le sceau du traité qu'il faisoit avec les Troyens. *Iliad. 3.* Ainsi le roy Nestor, sacrifiant à Minerve, ce sont ses fils qui tuent la victime, la mettent en piéces, & la grillent. *Odyss. 2 in fi.* Homere est tout plein de ces exemples, non-seulement dans les actions de religion, mais dans les autres rencontres ; comme quand

Achile reçut les deputez que les autres chefs des Grecs luy envoyoient.

Au reſte, tout ce qui eſt preſcrit dans la loi, touchant la qualité des victimes & la forme des ſacrifices, tendoit plus à détourner les Iſraëlites de la ſuperſtition, les réduiſant à peu de ceremonies, qu'à en introduire de nouvelles. Les idolâtres ſacrifioient avec plus de ceremonies plus de ſortes d'animaux, & en bien plus de lieux; puiſqu'ils avoient par tout des temples & des autels, & que chaque famille avoit ſes dieux domeſtiques, & ſes ſuperſtitions particulieres. Dieu preparoit ainſi ſon peuple de loin, à l'abolition des ſacrifices ſanglans, luy faiſant dire

V. Tertul. in Marc. 4. c. 18.

Herod. lib. 2. c. 40.

souvent en meme temps par ses prohetes, qu'il n'en avoit
1. R. 15. 22. Pſ. 49. 8. &c point de beſoin; qu'ils n'étoient point eſſentiels à la
Iſa. 66. 3. Ier. 7. 22. & ibi Hier. religion, & que le culte qui luy étoit le plus agréable, étoit les loüanges & la converſion du cœur.

Il étoit neceſſaire que les ſacrificateurs fuſſent mariez, puiſque le ſacerdoce étoit attaché à la famille d'Aaron; mais ils étoient ſeparez de leurs femmes pendant le tems
Lev. 10. 13. de leur ſervice; & ne beuvoient ni vin ni autre liqueur qui pût enyvrer. On voyoit des abſtinences ſemblables chez les idolâtres, particulierement les Egyptiens: & leurs ſacrificateurs pour ne rien porter qui vint des bêtes mortes, & qui tendît à cor-

ruption, n'eſtoient vêtus que de lin, & chauſſez de ſouliers faits de cette plante d'où vient le nom du papier. Les ſacrificateurs des Iſraëlites ſervoient nuds pieds, mais vêtus auſſi de lin. Il leur étoit défendu de porter de la laine: & ils quittoient ces habits ſacrez ſi-toſt qu'ils ſortoient de leur enceinte pour entrer dans la court du peuple. Les ſacrificateurs & tous les levites menoient la vie paſtorale, ſi cherie des patriarches, n'ayant point d'autres biens que des troupeaux; car ils ne furent point compris dans le partage des terres, pour les détacher davantage des ſoins temporels, & leur donner plus de loiſir de vaquer aux choſes de la religion. Ils ne

Ezech. XLIV. 17.

laiſſoient pas d'être riches, quand le peuple leur payoit fidellement ce que la loy avoit ordonné. Car quoyque leur tribu fût la moins nombreuſe de toutes; ils avoient la dixme de tous les fruits que recüeilloient les douze autres tribus; & par conſequent leur portion étoit la plus groſſe. Ils avoient de plus les premices de tous les fruits & de tous les animaux, ſans compter les beſtiaux qu'ils avoient en propre: & les offrandes journalieres, dont les prêtres ſubſiſtoient quand ils ſervoient à l'autel.

Je ne voy aucune fonction de la vie civile qui leur fût interdite; ils portoient les armes comme les autres: & les

sacrificateurs sonnoient de la trompette à l'armée, & par tout ailleurs. Car ils se servoient de trompettes d'argent pour marquer les fêtes, & appeller le peuple aux prieres publiques: & le nom de Jubilé vient d'une corne de belier, dont on sonnoit pour en marquer l'ouverture. Les anciens moines d'Egipte gardoient cette coûtume de sonner de la trompette, pour marquer les heures de la priere: car l'usage des cloches est plus nouveau.

Deut. 20. *2. Par. 13. 12* *Num. 10.* *Jos. 5. bell. 4* *Reg. S. Pach. c. 1. n. 3. 9.*

Les fêtes des Israëlites étoient, le sabat de chaque semaine: le premier jour de chaque mois, nommé dans nos versions Calendes ou Neomenie: les trois festes solemnelles, la pâque, la

Levit. 23. *Nu. 28, 29.*

pentecôte, & la fête des tabernacles, inſtituées en memoire des trois plus grandes graces qu'ils avoient receuës de Dieu : la ſortie d'Egypte, la publication de la loy, l'établiſſement dans la terre promiſe, aprés le voïage dans le deſert, où ils avoient ſi long temps logé ſous des tentes. Les grandes ſolemnitez duroient ſept jours, apparemment en memoire de la ſemaine de la creation.

L'année eſtoit de douze mois, de trente jours chacun, à peu prés ſemblable à la nôtre. On la trouve ainſi reglée dés le temps de Noé, comme il paroiſt par les dattes du deluge; mais on croit qu'elle commençoit alors à l'équinoxe d'automne. Il fut

ordonné à Moïse de la commencer au printemps, au mois Abib, qui fut celuy de la Pâque ; & c'est par rapport à ce premier mois que sont comptez les autres, qui ne sont nommez que par leur nombre. Ils conviennent à peu prés à nos mois Romains, dont les noms viennent de l'ancienne année, qui commençoit au mois de Mars. Ainsi le huitiéme mois étoit Octobre, du moins en partie, le neuviéme se trouvoit dans Novembre, & ainsi des autres. Ils comptoient leurs mois par la lune, au moins dans les derniers temps, non pas astronomiquement, mais sensiblement, du jour que des hommes deputez pour cette fonction avoient annoncé la Exod. 12. 2.

nouvelle lune, qui étoit le lendemain de l'apparition.

Les fêtes des Iſraëlites étoient de vrayes fêtes, c'eſt à dire des réjoüiſſances effectives. Tous les hommes étoient obligez de ſe trouver à Jeruſalem aux trois grandes ſolemnitez de pâque, de la pentecôte & des tabernacles: & il étoit permis aux femmes d'y venir. L'aſſemblée étoit donc tres nombreuſe, chacun s'habilloit & ſe paroit de ce qu'il avoit de meilleur. On avoit la joye de revoir ſes parens & ſes amis. On aſſiſtoit aux prieres & aux ſacrifices, toûjours accompagnez de muſique: à cela dans ce temple ſi magnifique, ſuivoient les feſtins où l'on mangeoit les victimes pacifiques: la loy

même commandoit de ſe réjoüir & de joindre la joye ſenſible avec la ſpirituelle.

Il ne faut donc pas s'étonner ſi c'étoit une agreable nouvelle d'apprendre que la fête approchoit, & que l'on iroit bien-tôt à la maiſon du Seigneur: ſi l'on eſtimoit heureux ceux qui y paſſoient leur vie : ſi pour y aller on marchoit à grandes troupes en chantant & joüant des inſtrumens : & ſi au contraire on ſe croyoit malheureux de n'avoir pas la liberté d'y aller, comme David s'en plaint ſi ſouvent dans ſon exil.

pſ. 121. *pſ.* 83. *Iſa.* 29. 30. *pſ.* 41. 5. *pſ.* 42.

XXI. Jeûnes. Vœux.

Les jours de jeûne étoient tout le contraire des jours de fête. On y faiſoit tout ce que j'ay marqué en parlant du deüil ; car le jeûne & la

deüil étoient la même choſe. Il ne conſiſtoit donc pas ſeulement à manger plus tard, mais à s'affliger en toutes manieres. Ils paſſoient le jour entier ſans boire ny manger juſques à la nuit : & c'eſt ainſi que le pratiquent encore non ſeulement les Juifs, mais les Mahometans ; qui l'ont imité d'eux & des anciens chrêtiens. Ils demeuroient en ſilence dans la cendre & le cilice, & donnoient toutes les autres marques d'affliction. Les jeûnes publics étoient annoncez au ſon de la trompete, comme les fêtes. Tout le peuple s'aſſembloit à Jeruſalem dans le temple, aux autres villes dans la place publique. On faiſoit des lectures de la loy, & les vieillards

Iſa. 58. 5. *3. R.* 21. 12. *Joël.* 2. 15. 16. *&c.*

vieillards les plus venerables exhortoient le peuple à reconnoître leurs pechez, & en faire penitence. On ne faiſoit point de nopces ces jours-là, & même les maris ſe ſeparoient de leurs femmes.

La loy n'avoit ordonné qu'un ſeul jour de jeûne, le dixiéme du ſeptiéme mois, qui eſtoit la fête des Expiations: mais dès le temps du prophete Zacharie on en comptoit deux autres, un dans le cinquiéme mois, & un dans le dixiéme. Il y en avoit d'extraordinaires; les uns dans les calamitez publiques; comme fut la ſterilité dont parle Joël: les autres dans les afflictions particulieres; comme les jeûnes de Da-

Levit. 16. & 17.

Zach. 8. 19.

2. *Reg.* 12. 16.

2.Reg.3.35. vid, pour la maladie de l'en-
Pſ.34.12.13. fant qui étoit né de ſon cri-
me, pour la mort d'Abner,
Pſ.68.11.12. & en tant d'autres occaſions
qu'il marque dans les pſeau-
mes. Enfin, il y avoit des jeû-
nes qui ſe faiſoient par ſim-
ple devotion, pour s'acquiter
de quelque vœu.

Car les Iſraëlites étoient fort religieux à obſerver leurs vœux & leurs ſermens. Pour
Jud. 11. 35. les vœux, l'exemple de Jephté
Joſ. 9. 19. n'eſt que trop fort. Pour les ſermens: Joſué garda la pro-
meſſe qu'il avoit faite aux Gabaonites, quoy qu'elle fût fondée ſur une tromperie ma-
nifeſte; parce qu'il leur avoit juré au nom du Seigneur. Saül voulut faire mourir ſon fils Jonathas, pour avoir violé
1.Re.14.27 la défenſe qu'il avoit faite

avec ſerment : quoique Jonathas n'eût peché que par ignorance, on en voit encore d'autres exemples. Ils prenoient tres-ſerieuſement ces promeſſes ſi ſolemnelles, & ne ſe donnoient aucune liberté de les interpreter. C'étoit un acte de religion que de jurer au nom de Dieu, puiſque ce ſerment diſtinguoit les Iſraëlites de ceux qui juroient au nom des faux Dieux. Ce qu'il faut entendre des ſermens legitimes & neceſſaires, comme ceux qui ſe font en juſtice. *Deut.* 6. 13 10. 20. *Pſ.* 62. 12.

Leurs vœux conſiſtoient d'ordinaire à offrir à Dieu quelque partie de leurs biens, ſoit pour ſervir aux ſacrifices, ſoit pour être miſe en reſerve. Delà venoient ces *Levit.* 17.

grands treſors du temple de Salomon, qui comprenoient, outre les offrandes de David, celles de Samuel, de Saül, d'Abner & de Joab. C'eſtoit principalement du butin pris ſur les ennemis. Les Payens faiſoient de pareilles offrandes aux temples de leurs faux dieux, ſoit aprés des victoires, ſoit en d'autres occaſions: je ne veux point d'autre exemple que le temple de Delphes, & les richeſſes que Creſus y envoya pour avoir des oracles favorables.

Par. 26. 28

Herod. lib. 1

Le vœu le plus conſiderable eſtoit celuy des Nazaréens, qui s'obligeoient pour un certain temps à ne point boire de vin, ny de tout ce qui enyvre: ne point cou-

Num. 6.

per leurs cheveux, & ſe garder avec grand ſoin de toutes les impuretez legales, particulierement de l'aproche des corps morts. La regle des Recabites ſemble avoir eu pour fondement ces ſortes de vœux. L'auteur de cette regle fut Jonadab fils de Recab, qui vivoit du tems de Jehu roy d'Iſraël, & du prophete Eliſée. Il défendit à ſes enfans de boire du vin, de bâtir des maiſons, de ſemer, d'avoir des terres ny des vignes. Ils demeuroient donc ſous des tentes, s'occupant apparemment, comme les levites, à la nourriture du bêtail, & imitant parfaitement la vie paſtorale des patriarches : ils eſtoient mariez, & conſerverent inviolable-

4. Reg. 10. 15.

Jerem. 35. 8.

ment cette regle dans leur famille, au moins pendant 180. ans : car on ne voit pas ce qu'ils devinrent aprés la captivité.

XXI. Prophetes.

Une autre eſpece de religieux, & bien plus conſiderable, étoient les prophetes. Il y en avoit un grand nombre dés le temps de Samuël, 1. *Reg.* 10. 5. témoin cette troupe que Saül rencontra, qui prophetiſoient au ſon des inſtrumens, tranſ- 1. *Reg.* 19. 20. portez de l'eſprit de Dieu : & cette autre troupe qui prophetiſoit en preſence de Samuël, & qui ſemble avoir été de ſes diſciples : mais il ne paroît point qu'il y en ait jamais eu tant que depuis Elie & Eliſée, juſques à la captivité de Babylone. Ils vivoient ſeparez du monde, diſtinguez

par leur habit & leur maniere de vivre; ils demeuroient ſur des montagnes, comme Elie & Eliſée ſur le mont Carmel & en Galgala. La femme riche qui logeoit Eliſée quand il paſſoit à Sunam, lui fit, comme j'ay dit, bâtir & meubler une chambre, où il vivoit ſi retiré, qu'il ne parloit pas même à ſon hôteſſe, mais il luy faiſoit parler par ſon ſerviteur Giezi: & quand cette femme vint le prier de reſſuſciter ſon fils, Giezi vouloit l'empêcher de toucher les pieds du prophete. Quand Naaman General des armées de Syrie le vint trouver pour être gueri de ſa lepre, il luy envoya ſes ordres ſans ſe montrer.

4. *Reg.* 4. 10

Ibid. 27.

4. *Re.* 5. 10.

Deux autres miracles de

4. Reg. 38. 43. ce prophete, montrent que ſes diſciples vivoient en communauté : celuy du potage d'herbes, dont il ôta l'amertume ; & celuy du pain d'orge, qu'il multiplia : & l'on y void auſſi la frugalité de leur nourriture Il y avoit juſques à cent prophetes qui vivoient enſemble dans cette communauté. Ils travailloient de leurs mains ; car ſe trouvant trop étroitement logez, ils allerent eux-mêmes couper du bois pour bâtir ; & ils eſtoient ſi pauvres que l'un d'eux emprunta une coignée. L'exemple d'Habacuc, qui fut enlevé par un ange, pour porter à Daniel le dîner qu'il avoit preparé pour ſes moiſſonneurs, montre encore la

Dan. 14. 32.

vie

vie ſimple & laborieuſe des prophetes.

Leur habit étoit le ſac ou le cilice, c'eſt à dire l'habit de deüil, pour montrer qu'ils faiſoient continuellement penitence pour les pechez de tout le peuple. Ainſi pour décrire Elie, on dit un homme vêtu de poil, avec une ceinture de cuir. Ainſi quand Dieu commande à Iſaïe de ſe dépoüiller, il luy ordonne d'ôter ſon ſac d'autour de ſes reins. Les deux grands prophetes dont parle l'apocalypſe paroiſſoient revêtus de ſacs. 4. *Reg.* i. 8. *Iſa.* 20. 2. *Ap.* 11. 3.

Les prophetes, au moins quelques-uns, ne laiſſoient pas d'être mariez, & cette veuve dont Elie multiplia l'huile, étoit la veuve d'un 4. *R.* 4. 1.

prophete : il ſemble même que leurs enfans ſuivoient la même profeſſion ; car les prophetes ſont ſouvent nommez enfans des prophetes. C'eſt ce qui faiſoit dire à Amos : *Je ne ſuis point prophete ny fils de prophete, mais un ſimple paſtre* : pour montrer qu'il ne prophetiſoit point par profeſſion, mais par vocation extraordinaire. Car bien que Dieu ſe ſervît le plus ſouvent de ceux qui menoient la vie prophetique, pour faire ſçavoir ſes volontez, il ne s'étoit point impoſé de loy de ne pas faire de revelations à d'autres.

Am. 7. 14.

Cependant on ne comptoit d'ordinaire pour prophetes que ceux qui en menoient la vie, d'où vient que

les livres de David, de Salomon & de Daniel, ne ſont point mis au rang des livres prophetiques, parce que les deux premiers étoient des rois, vivant dans les délices & la ſplendeur, & le dernier étoit un ſatrape, vivant auſſi à la cour & dans le grand monde. *v. Eccl. 49. 11. 12.*

Ce furent ces ſaints perſonnages qui conſerverent, aprés les patriarches, la tradition la plus pure de la veritable religion. Ils s'occupoient à mediter la loy de Dieu, à le prier pluſieurs fois le jour & la nuit, & pour eux & pour les autres, & s'exerçoient à la pratique de toutes les vertus. Ils inſtruiſoient leurs diſciples, leur découvroient l'eſprit de la loy; & leur expli-

quoient les ſens relevez qui regardoient l'état de l'Egliſe aprés la venuë du Meſſie, ou ſur la terre ou dans le ciel, cachez ſous des allegories de choſes ſenſibles & baſſes en apparence. Ils inſtruiſoient auſſi le peuple, qui venoit
4. R. 4. 23. les trouver les jours du ſabat & les autres fêtes. Ils leur reprochoient leurs pechez, & les exhortoient à en faire penitence; & ſouvent leur prediſoient de la part de Dieu, ce qui leur devoit arriver. Cette liberté de dire les veritez les plus fâcheuſes, même aux rois, les rendoit odieux; & il en coûta la vie à pluſieurs.

Cependant il y avoit beaucoup d'impoſteurs qui contrefaiſoient l'exterieur des vrais

prophetes, portoient des sacs comme eux, & parloient le même langage, se disant aussi inspirez de Dieu : mais ils prenoient bien garde de ne faire que des predictions agreables au peuple & aux princes. Les faux dieux avoient aussi leurs prophetes ; comme les huit cens cinquante dont Elie fit faire justice. Tels étoient chez les Grecs, les devins qu'ils nommoient Manteis, comme dans les temps heroïques, Calcas & Tiresias. Tels étoient encore ceux qui prononçoient les oracles, ou qui les debitoient & les poëtes qui se disoient inspirez des dieux. Mais ils ne le disoient pas pour parler poëtiquement, mais pour le faire croire ; & en effet, ces

Zac. 13. 4.

3. *R.* 18. 19.

faux prophetes, ſoit par operation du demon, ſoit par artifice, entroient en fureur, & parloient d'un ſtile extraordinaire; pour imiter les effets ſenſibles que l'eſprit de Dieu faiſoit dans les prophetes veritables. Or la tentation étoit grande aux Iſraëlites foibles dans la vertu, de conſulter ces devins & ces faux oracles; & c'étoit une des branches de l'idolatrie, à laquelle ils furent fort ſujets pendant tout le temps dont nous parlons.

XXII. Idolatrie.

Cette pente à l'idolatrie, nous paroît fort étrange & fort abſurde, dans les mœurs des Iſraëlites; c'eſt ce qui perſuade le plus qu'ils étoient groſſiers & brutaux. Nous ne voyons point d'idolatres,

nous entendons seulement dire, qu'il en reste dans les Indes & dans d'autres païs éloignez; mais tous les peuples qui nous environnent, Heretiques, Juifs, Mahometans, ne prêchent que l'unité d'un Dieu tout-puissant: les moindres femmes, les païsans les plus ignorans, connoissent distinctement cette verité: ainsi on conclut que ceux qui croyoient plusieurs dieux, & qui adoroient des morceaux de bois & de pierre, devoient être au rang des hommes les plus ignorans & les plus barbares. Toutes-fois nous ne pouvons traiter de barbares & d'ignorans, les Romains, les Grecs, les Egyptiens, les Syriens, & les autres peuples de l'antiquité, dont tous les

arts, toutes les sciences humaines, & toute la politesse, nous sont venuës : & nous ne pouvons nier que l'idolatrie n'ait regné chez eux avec un empire absolu, dans le temps, où pour tout le reste, ils étoient les plus habiles & les plus polis. Il faut donc un peu s'arrêter icy, & penetrer jusqu'à la source de ce mal.

L'esprit de l'homme est tellement obscurcy depuis le peché, que s'il demeure dans l'état de la nature corrompuë, il ne s'applique à aucune idée spirituelle : il ne pense qu'au corps & à la matiere, & ne compte pour rien tout ce qui ne tombe pas sous les sens : rien même ne luy paroît solide, que ce qui

frappe les ſens les plus groſſiers, le goût & le toucher. Nous ne le voyons que trop dans les enfans & dans les hommes qui ſuivent leurs paſſions : ils ne font cas que de ce qui eſt viſible & ſenſible, tout le reſte leur paroît des diſcours en l'air. Cependant ces hommes ſont élevez dans la veritable religion, dans la connoiſſance d'un Dieu, de l'ame immortelle, de la vie future. Que pouvoient penſer ces anciens Gentils qui n'en avoient jamais entendu parler, & à qui les plus ſages ne preſentoient que des objets ſenſibles & materiels ? Qu'on liſe tant que l'on voudra Homere le grand theologien & le grand prophete des Grecs, on n'y trouvera pas le

moindre mot pour conjecturer qu'il penſât à quelque choſe de ſpirituel & d'incorporel.

Auſſi toute leur ſageſſe s'appliquoit à ce qui regarde le corps & les ſens. Les exercices du corps & tout ce regime de gymnaſtique dont ils ſe firent une ſi grande affaire, avoit pour but de conſerver & d'augmenter la ſanté, la force, l'adreſſe & la beauté; & ils menerent cet art à la derniére perfection. La peinture, la ſculpture & l'architecture regardent le plaiſir des yeux; & ils y avoient ſi bien réüſſi, que leurs maiſons, leurs villes & tout leur païs étoit plein d'objets agreables: on le voit par les deſcriptions de Pauſanias. Ils excelloient auſſi dans la muſique: & quoi

que la poëſie ſemble aller plus loin que les ſens, elle ne va qu'à l'imagination, qui a les mêmes objets & fait les mêmes effets. Leurs loix & leurs regles de morale les plus anciennes reviennent toutes au ſenſible : Que les terres fuſſent bien cultivées : que chaque particulier eût dequoy vivre commodement : que les hommes épouſaſſent des femmes ſaines & fecondes : que les enfans fuſſent dreſſez à avoir de bons corps, principalement pour la guerre : que chacun fût en ſeureté, & à l'égard des étrangers & à l'égard des mauvais citoyens.

Ils ſongeoient ſi peu au bien de l'ame qu'ils luy nuiſoient pour perfectionner le corps. Il étoit manifeſtement contre

la pudeur, que de jeunes hommes paruſſent tous nuds en public, pour s'exercer aux yeux de tout le monde : on ne comptoit cela pour rien ; & à Lacedemone les filles mêmes s'exerçoient ainſi. Il étoit dangereux d'expoſer par tout des ſtatuës & des peintures de toutes ſortes de nuditez, même les plus infames ; & le danger étoit grand ſur tout pour les peintres & les ſculpteurs qui travailloient ſur le naturel : n'importe il falloit contenter le plaiſir des yeux. Auſſi on ſçait à quel point de diſſolution les Grecs arriverent par ces beaux moyens : les impudicitez les plus abominables étoient chez eux, non ſeulement en uſage, mais en hon-

neur. La muſique & la poëſie, outre qu'elles fomentoient les mêmes vices, excitoient encore & entretenoient des jalouſies & des haines mortelles entre les poëtes, les acteurs & les ſpectateurs, & ſouvent les particuliers y étoient déchirez par des médiſances & des railleries cruelles. On ne s'en ſoucioit point, pourveu qu'il y eût de beaux chants & de beaux ſpectacles.

Il en étoit de même de leur religion. Elle ne conſiſtoit qu'en ceremonies ſenſibles; elle nuiſoit aux bonnes mœurs, au lieu d'y ſervir: & l'origine de tous ces maux c'eſt que l'homme s'étoit oublié ſoy-même & la nature ſpirituelle. Il s'étoit conſervé parmi tous les peuples une

tradition conſtante, qu'il y avoit une nature plus excellente que l'homme, capable de luy faire du bien & du mal. Ne connoiſſant que des corps, ils vouloient que cette nature, c'eſt-à-dire la divinité, fût auſſi corporelle, & par conſequent qu'il y eût pluſieurs dieux, afin qu'il y en eût en chaque partie de la nature; que chaque nation, chaque ville, chaque famille eût les ſiens. Ils les imaginoient comme des hommes immortels, & afin de les faire heureux ils leur attribuoient tous les plaiſirs ſans leſquels ils n'imaginoient point de bonheur, & juſqu'aux debauches les plus honteuſes; ce qui leur ſervoit enſuite à autoriſer leurs paſſions, par

l'exemple de leurs dieux. Ce n'étoit pas assez de les imaginer, ou dans le ciel ou sur la terre, il falloit les voir & les toucher : c'est pourquoy ils honoroient les idoles comme les dieux mêmes, se persuadant qu'ils y étoient attachez & incorporez : & ils honoroient d'autant plus ces statuës, qu'elles étoient plus belles ou plus antiques, ou qu'elles avoient quelque autre singularité qui les rendoit plus recommandables. *Sap. 13. 10.* *Sap. 14. 27.*

Le culte étoit conforme à la creance. Il rouloit tout sur deux passions, l'amour du plaisir & la crainte du mal sensible. Leurs sacrifices étoient toûjours suivis des festins & accompagnez de musiques & de danses. La co-

medie & la tragedie commencerent par les réjoüiſſances des vandanges en l'honneur de Bacchus : les jeux Olimpiques & les autres combats ſi fameux, ſe faiſoient pour honnorer les dieux; enfin tous les ſpectacles de la Grece étoient des actes de religion : & c'étoit une devotion à leur mode, d'aſſiſter aux comedies d'Ariſtophane les plus infames. Auſſi leur plus grande affaire en temps de paix, étoit le ſoin des combats ſacrez & des pieces de theâtre : & ſouvent en temps de guerre, ils s'y appliquoient plus, & y faiſoient plus de dépenſe que pour la guerre même.

V. Tertull. de ſpect.

Ar. 2. civ.

Demoſth. Philipp. 5.

Leur religion n'étoit donc pas une doctrine de morale comme la veritable religion.

A. de vera relig. init.

On

On appelloit saint, celuy qui n'étoit ny meurtrier, ny traître, ny parjure; qui fuyoit le commerce de ceux qui avoient commis ces sortes de crimes; qui gardoit les droits de l'hospitalité & des aziles; qui acquitoit fidellement ses vœux, & faisoit de la dépense pour les sacrifices & les spectacles. La religion étoit regardée comme un trafic: on donnoit aux dieux des offrandes pour obtenir ce qu'on leur demandoit par les prieres. Au reste, la débauche n'y nuisoit point. Apulée, aprés toutes les infamies dont il a remply sa metamorphose, conclut par la description de ses devotions, c'est à dire de l'empressement qu'il avoit de se faire initier à tou-

Plat Euty-phron.

Ap. lib. 11.

tes sortes de mysteres, & de son exactitude à en observer scrupuleusement toutes les ceremonies. La débauche, bien loin d'être condamnée par la religion, étoit quelquefois commandée. Il falloit s'enyvrer pour bien celebrer les bacchanales: & il y avoit des femmes qui se prostituoient en l'honneur de Venus, particulierement à Corinthe. On sçait ce que c'étoit que le dieu des jardins, & les mysteres de Cerés & de Cybele.

Strab. lib.

v. Clem. Alex. in protrept.

C'est ainsi qu'ils honoroient les dieux qu'ils estimoient favorables & bienfaisans. Mais pour les dieux infernaux, Hecate, les Eumenides, les Parques, & les autres, dont leurs fables leur faisoient peur; il

falloit les appaiſer par des ſacrifices nocturnes & des ceremonies affreuſes & inhumaines. Il y en avoit qui enterroient des hommes vivans ; d'autres immoloient des enfans, & quelquefois les leurs propres, comme ces adorateurs de Moloc, tant deteſtez dans l'écriture, qui continuoient encore en Afrique cette abomination du temps de Tertullien. *Sap. 14. 23.* *Tertull. Apol. c. 9.*

C'eſt à cette crainte & à cette horreur, qu'il faut raporter toutes les ſuperſtitions cruelles ou incommodes : comme de ſe tirer du ſang avec des lancettes, ou de ſe déchirer avec des coûteaux, ainſi que faiſoient les faux prophetes de Baal & les prêtres de Cybele : de jeû- *3. R. 18. 28.* *Mane die quotuindie*

cis jejuniz, nudus in Tiberi ſtabit. H. 2. ſat. 3.

ner de ſe baigner dans l'eau froide, & d'autres ſemblables. Ils croyoient détourner par là les maux particuliers ou les calamitez publiques, dont ils étoient menacez par les oracles, par les ſonges, ou par les prodiges, ſuivant l'explication de leurs devins. C'étoit des remedes, à ce qu'ils s'imaginoient, contre les maladies, contre la peſte, la grêle & les ſterilitez. Or en ces matieres, on aime toûjours mieux faire des choſes inutiles, que d'omettre celles qu'on croit utiles. Toute leur luſtration ou expiation des crimes étoit de ce genre de ſuperſtitions penibles : elle conſiſtoit à ſe purifier le corps par l'eau ou par le feu, & faire certains

ſacrifices ; mais il ne ſe parloit ny de repentir ny de converſion.

On s'étonnera peut-être, que des gens auſſi éclairez que les Grecs, donnaſſent dans des ſuperſtitions ſi groſſieres, & ſe laiſſaſſent amuſer ſi facilement à des aſtrologues, des augures, des haruſpices, & tant d'autres ſortes de devins. Mais il faut conſiderer que juſqu'au temps d'Alexandre & au regne des Macedoniens, ils n'avoient pas fait grand progrés dans les ſciences qui peuvent guerir de la ſuperſtition. Ils excelloient dans les arts ; leurs loix étoient ſages : en un mot, ils avoient perfectionné tout ce qui rend la vie commode & agreable : mais

ils ne s'étoient gueres appliquez aux ſciences ſpeculatives; comme la geometrie, l'aſtronomie, la phyſique. L'anatomie des animaux & des plantes, la recherche des mineraux & des meteores, la figure de la terre, le cours des aſtres, & tout le ſiſteme du monde, étoient encore des myſteres cachez pour eux. Les Chaldéens & les Egyptiens, qui en ſçavoient déja quelque choſe, en faiſoient un grand ſecret, n'en parloient que par enigmes, & y méloient une infinité de ſuperſtitions & de fables.

Comme ces ſciences dépendent principalement des experiences, la ſuite des ſiecles y ajoûte toûjours; & el-

les ſont à preſent dans la plus grande perfection où elles ayent jamais été. On les enſeigne à découvert à quiconque s'y veut appliquer: & elles s'accordent parfaitement avec nôtre ſainte religion, qui condamne toute ſuperſtition, toute divination, toute magie. Cependant on ne trouve que trop de gens qui écoutent les aſtrologues, & toutes ces ſortes d'impoſteurs, je ne dis pas ſeulement des païſans & des idiots de la lie du peuple: je dis des femmes qui ſe picquent de bel eſprit, de politeſſe & de ſcience; des hommes nourris dans la lumiere du plus grand monde, qui ſont d'ailleurs les eſprits forts, & ne cedent pas à l'autorité de la veritable religion

Qu'étoit-ce donc quand toutes ces ſottiſes faiſoient partie de la religion; quand les devins paſſoient effectivement pour des hommes divins; quand l'aſtrologie, la pyromantie, la necromantie & tout le reſte étoient les ſciences divines? Comment pouvoit-on reſiſter à l'autorité des ſacrificateurs & des faux prophetes, qui comptoient ſerieuſement une infinité d'experiences en confirmation de leur doctrine; & qui étoient ſuivis aveuglément par les nations entieres? Il falloit bien les croire, quand on ne ſçavoit pas comment les choſes ſe pouvoient faire naturellement; & quand même on l'auroit ſçû, il falloit être bien hardy pour les cõtredire.

L'inclina-

L'inclination à l'idolatrie n'étoit donc pas particuliere aux Iſraëlites; c'étoit un mal general: & la dureté du cœur, que l'écriture leur reproche ſi ſouvent, n'eſt pas d être plus attachez aux choſes ſenſibles, que les autres peuples; c'eſt de l être autant qu'eux, aprés avoir receu de Dieu des graces particulieres, & avoir veu de grands miracles. Il eſt vray qu'il falloit de la force, pour reſiſter au mauvais exemple de toutes les autres nations. Quand un Iſraëlite ſe trouvoit hors de ſon païs parmi les infideles, ne luy voyant point faire de ſacrifices, ny adorer d'idoles, ils l'accuſoient de n'avoir point de religion: & quand il leur parloit de ſon Dieu createur

du ciel & de la terre ; ils s'en mocquoient & demandoient où il étoit. Ces reproches étoient difficiles à ſuporter : David luy-même témoigne, *Pſ.* 41. 3. que pendant ſon exil il ſe nourriſſoit jour & nuit de ſes larmes, parce qu'on luy demandoit tous les jours, où étoit ſon Dieu. Les ames foibles étoient ébranlées par ces attaques : & ſouvent n'y reſiſtoient pas.

La pente que nous avons tous au plaiſir augmentoit la tentation : car les fêtes des payens étoient magnifiques, & ils en faiſoient ſouvent. La curioſité portoit aiſément les jeunes gens ; & ſur tout les filles, à aller voir les pompes ou proceſſions, l'ordre de la parure des victimes, les dan-

ſes, les chœurs de muſique, & les ornemens des temples. Il ſe trouvoit quelque étranger officieux, qui les engageoit à prendre place au feſtin, & à manger des viandes offertes aux idoles, ou à venir loger en ſa maiſon. On faiſoit des connoiſſances & des amourettes, qui ſe terminoient ou à une pure débauche, ou à quelque mariage contre la loy. Ainſi s'inſinuoit l'idolatrie, dont les appas les plus ordinaires étoient la bonne chere & les femmes. Dés le temps de Moïſe, les filles Madianites engagerent les Iſraëlites aux myſteres infames de Beelphegor. Ce furent les femmes étrangeres, qui pervertirent Salomon. *Num 25.*

D'ailleurs la loy de Dieu

pouvoit leur paroître trop ſevere. Il ne leur étoit permis de ſacrifier qu'en un ſeul lieu, par les mains des ſacrificateurs de la race d'Aaron, & ſuivant de certaines regles fort étroites : & il n'y avoit que trois grandes fêtes en toute l'année, la Pâque, la Pentecôte & la fête des tabernacles. C'étoit peu pour un peuple qui vivoit dans l'ubondance, en un climat qui inſpire le plaïſir. Cependant, demeurant à la campagne occupez à leur ménage, ils ne pouvoient s'aſſembler commodément qu'à des fêtes: il falloit donc emprunter celles des étrangers ou en inventer de nouvelles. Nous-mêmes, qui croyons eſtre ſi ſpirituels; & qui le devrions

être sans doute, si nous étions veritablement Chrêtiens : ne preferons nous pas souvent la possession des biens sensibles à l'esperance des biens éternels ? & ne tâchons-nous pas d'accorder avec l'évangile, plusieurs divertissemens que toute l'antiquité a jugez incompatibles, & contre lesquels ceux qui nous instruisent ne cessent de déclamer? Il est vray que nous détestons l'idolatrie ; mais aussi nous n'en voyons plus, & il y a plus de mille ans qu'elle est entierement décriée. Il ne faut donc pas croire que les Israëlites fussent plus stupides que les autres peuples, parce que les graces frequentes qu'ils recevoient de Dieu

ne les gueriſſoient point de l'idolatrie : mais il faut reconnoître que la playe du peché originel étoit bien profonde, puiſque de ſi ſaintes inſtructions & de ſi grandes merveilles, ne ſuffiſoient pas pour élever des hommes au deſſus des choſes ſenſibles. Auſſi voyons nous que d'autres peuples, d'ailleurs les plus éclairez, comme les Egyptiens & les Grecs, étoient encore, ſans comparaiſon, plus aveuglez.

XXIII. Etat politique. Liberté. Puiſſance domeſtique.

Aprés la religion, il faut dire un mot de l'état politique des Iſraëlites. Ils étoient parfaitement libres, principalement avant qu'ils euſſent des rois. Il n'y avoit chez eux ny hommages, ny cenſives, ny contraintes pour la chaſſe

ou pour la pêche : ny toutes ces eſpeces de ſujetions, qui parmy nous ſont ſi ordinaires, que les ſeigneurs même n'en ſont pas exemts: puiſque nous voyons des ſouverains, qui ſont vaſſaux, & même officiers d'autres ſouverains, comme en Allemagne & en Italie. Ils joüiſſoient donc de cette liberté, ſi cherie des Grecs & des Romains: & il ne tint qu'à eux d'en joüir toûjours. C'étoit l'intention de Dieu, comme il paroît par les reproches que Samüel leur fit de ſa part quand ils demanderent un roy: & Gedeon en étoit bien inſtruit, puiſque lorſqu'ils voulurent le faire roy, & aſſurer le royaume à ſa poſterité, il repondit genereuſement: *Je ne* 1 Reg. 10. 18.

ſeray point vôtre ſeigneur, c'eſt Dieu qui le doit être.

Leur état n'étoit donc ny monarchie, ny ariſtocratie, ny democratie; mais comme Joſeph le nomme, Theocratie; c'eſt-à-dire que Dieu même les gouvernoit immediatement, par la loy qu'il leur avoit donnée. Tant qu'ils étoient fideles à l'obſerver, ils vivoient en ſeureté & en liberté; ſi-tôt qu'ils la violoient, pour faire leur volonté particuliere, ils tomboient dans l'anarchie & la confuſion. C'eſt ce que montre l'écriture, quand elle marque pour cauſe des plus grands crimes: *En ce temps là il n'y avoit point de roy en Iſraël, chacun faiſoit ce qu'il luy plaiſoit.* Cette anarchie les di-

Ioſ. 2. con. App 6.

Iud. 18. 31. 21. 24.

viſoit, les affoibliſſoit, & les donnoit en proye à leurs ennemis: juſques à ce que rentrant en eux-mêmes, ils recouruſſent à Dieu, qui leur envoyoit des liberateurs. C'eſt ainſi qu'ils vêcurent ſous les Juges, retombant de temps en temps dans l'idolatrie & la deſobeïſſance à la loy de Dieu, & par là dans la confuſion & la ſervitude, & ſe relevant de temps en temps. Enfin ils aimerent mieux ſe faire un maître, que de demeurer en liberté, en obſervant fidelement la loy de Dieu. *Iud. 2. 18, 22. &c.*

Leur liberté reduite à ſes juſtes bornes, conſiſtoit à pouvoir faire tout ce que la loy de Dieu ne défendoit pas, & à n'être obligez à

faire que ce qu'elle commandoit, ſans être ſujets à la volonté d'aucun homme particulier. Mais la puiſſance domeſtique des peres de famille étoit grande ſur leurs eſclaves & ſur leurs enfans. Il y avoit des Hebreux eſclaves de leurs freres, & la loy marque deux cauſes qui pouvoient les mettre en cet état: la pauvreté, qui les contraignoit de ſe vendre; ou le délit du larron qui n'avoit pas de quoy payer. Il ſemble que cette derniere cauſe s'étendoit aux autres dettes, par l'exemple de la veuve dont Eliſée multiplia l'huile, afin qu'elle eût de quoy payer ſes creanciers, & garantir ſes enfans de l'eſclavage. Il eſt vray que ces eſclaves Hebreux

Levit.25.39.

Exod.22.3

4.Reg.4.1.

pouvoient devenir libres aprés ſix ans, c'eſt à dire à l'année ſabbatique: & s'ils ne vouloient pas uſer de ce privilege, ils avoient celuy du Jubilé pour être libres du moins aprés cinquante ans, & conſerver à leurs enfans la liberté. Il étoit recommandé de les traitter doucement, & de ſe ſervir plutôt d'eſclaves étrangers. On voit combien leurs eſclaves leur étoient ſoumis par ces paroles du pſeaume: *comme les yeux du ſerviteur ſont ſur les mains de ſon maître, ainſi nos yeux ſont au Seigneur.* C'eſt à dire qu'ils commandoient ſouvent par ſignes; & que les ſerviteurs devoient être attentifs à leurs moindres geſtes.

Ex. 21. 2.

L. 25. 40.

p. CXXII. 2.

Les Iſraëlites avoient droit

de vie & de mort ſur leurs eſclaves ; & ce droit étoit alors commun à toutes les nations. Car l'eſclavage étoit venu du droit de la guerre, lorſqu'au lieu de tuer les ennemis, on avoit mieux aimé leur donner la vie pour s'en ſervir. Ainſi l'on ſuppoſoit, que le vainqueur conſervoit toûjours le droit de leur ôter la vie, s'ils s'en rendoient indignes ; qu'il acqueroit le même droit ſur leurs enfans, puiſqu'ils ne ſeroient pas nez s'il n'eut conſervé le pere ; & qu'il tranſmettoit ce droit en alienant ſon eſclave. Voila le fondement de la puiſſance abſoluë des maîtres, & il étoit rare qu'ils en abuſaſſent : car leur intereſt les obligeoit à conſerver leurs eſclaves qui fai-

Inſt. de jur. perſ. §. 3

ſoient partie de leur bien. C'eſt la raiſon de la loy de Dieu, pour ne point punir celuy qui avoit frappé ſon eſclave, de telle ſorte, qu'il en étoit mort quelques jours aprés. *C'eſt ſon argent*, dit la loy, pour montrer que ſa perte le punit aſſez : & l'on pouvoit preſumer en ce cas, que le maître avoit eu ſeulement intention de le corriger. Mais ſi l'eſclave mouroit ſous les coups, on pouvoit croire que le maître l'avoit effectivement voulu tuer ; & la loy le declaroit coupable. En quoy elle étoit plus humaine que les loix des autres peuples, qui ne faiſoient point cette diſtinction. Les Romains eurent, pendant plus de cinq cens ans, le droit de

Ex. 21 20.

Inſtit. de his qui ſui vel al. §. 1.

faire mourir leurs eſclaves, de mettre aux fers leurs débiteurs faute de payement, & de vendre leurs propres enfans juſques à trois fois, avant qu'ils ſortiſſent de leur puiſſance: tout cela en vertu de ces ſages loix des douze tables qu'ils apporterent de Grece, dans le temps où les Juifs ſe rétabliſſoient au retours de la captivité, c'eſt à dire environ mille ans aprés Moïſe.

Inſt. quib. mod. jud. pat. §. 6.

Quant à la puiſſance paternelle des Hebreux, la loy leur permettoit de vendre leurs filles: mais cette vente étoit une eſpece de mariage, comme il y en eut chez les Romains. Nous voyons toutefois par un paſſage d'Iſaïe, que les peres vendoient leurs

E. v. 2. 7.

Per coemptionem.

2. Eſ. v. 25. Iſa. L. 1.

enfans à leurs creanciers: & du temps de Nehemias, les pauvres propoſent de vendre leurs enfans pour avoir dequoy vivre: & d'autres ſe plaignent de n'avoir pas dequoy racheter leurs enfans déja reduits en ſervitude. Ils avoient droit de vie & de mort ſur leurs enfans, puiſque le ſage dit: *Corrigez vôtre fils ſans perdre l'eſperance; mais ne vous aheurtez pas à le faire mourir.* Prov. 19. 18. Il eſt vray qu'ils n'avoient pas la liberté comme les Romains d'exercer ce droit ſi rigoureux de leur autorité privée, ſans la participation du Magiſtrat. Liv. lib. 2. La loy de Dieu permettoit ſeulement au pere & à la mere, aprés avoir eſſayé toutes les corrections domeſtiques, de Deut. 21. 19.

dénoncer au ſenat de la ville, leur fils deſobeïſſant & débauché ; & ſur leur plainte il étoit condamné à mort, & lapidé. Cette même loy fut
Heliod. 1. pratiquée à Athenes; & elle étoit fondée ſur ce que les enfans tiennent la vie de leurs peres ; & que l'on ſuppoſoit, qu'il ne s'en trouveroit point d'aſſez dénaturez pour faire perir leurs enfans, s'ils ne commettoient des crimes horribles. Cependant cette crainte étoit tres-utile, pour tenir les enfans dans une entiere ſoûmiſſion.

Nous ne voyons que trop les maux qui ſont venus, d'avoir laiſſé affoiblir, ou plûtôt aneantir, la puiſſance paternelle. Quelque jeune que ſoit un fils, ſi-tôt qu'il eſt marié,

marié, ou qu'il a le moyen de ſubſiſter ſans ſon pere, il pretend ne luy devoir plus qu'un peu de reſpect. De là vient la multiplication infinie des petites familles, & des gens qui vivent ſeuls, ou dans des maiſons publiques, dans leſquelles tous ſont également maîtres. Ces jeûnes gens indépendans, s'ils ſont riches, ſe plongent dans la débauche & ſe ruinent; s'ils ſont pauvres, ils deviennent des vagabons & des gens ſans aveu, capables de toutes ſortes de crimes. Outre la corruption des mœurs, cette indépendance peut auſſi cauſer de grands maux dans l'érat; car il eſt bien plus difficile de gouverner une multitude d'hommes ſeparez & indociles,

qu'un petit nombre de chefs de famille, dont chacun répondoit d'un grand nombre d'hommes, & étoit d'ordinaire un vieillard inſtruit des loix.

XXIV. Autorité des vieillards.

Non ſeulement les peres, mais tous les vieillards avoient une grande autorité, chez les Iſraëlites & chez tous les peuples de l'antiquité. Par tout on a d'abord choiſi les juges des affaires particulieres, & les conſeillers du public, entre les hommes les plus âgez. De là vinrent à Rome les noms de Senat & de Peres, & ce grand reſpect pour la vieilleſſe, qu'ils avoient pris des Lacedemoniens. Rien n'eſt plus conforme à la nature. La jeuneſſe n'eſt propre qu'au mouve-

ment & à l'action ; la vieilleſſe ſçait inſtruire, conſeiller & commander. *La gloire des jeunes gens eſt leur force*, dit le ſage, *& la dignité des vieillards ſont leurs cheveux blancs*. Il eſt difficile qu'en un jeune homme, l'étude ou la bonté de l'eſprit ſupplée à l'experience, & un vieillard, pourveu qu'il ait un bon ſens naturel, eſt ſçavant par l'experience ſeule. Toutes les hiſtoires font foy, que les états les mieux gouvernez, ont été ceux où les vieillards ont eu la principale authorité, & que les regnes des princes trop jeunes ont été les plus malheureux. C'eſt ce que dit le ſage: *Malheur à la terre dont le roi eſt un enfant* : & c'eſt ce malheur dont Dieu menace

Prov 20.29

Eccl. 19,16.

les Juifs, quand il leur fait dire par Isaïe, qu'il leur donnera des enfans pour princes. En effet, la jeuneſſe n'a ny
Isa. 3. 4. patience, ny prévoyance; elle eſt ennemie de la regle, & ne cherche que le plaiſir & le changement.

Dés que les Hebreux commencerent à former un peuple, ils furent gouvernez par les vieillards. Quand Moïſe
Exod. 4. 29 vint en Egipte, leur promettre la liberté de la part de Dieu, il aſſembla les anciens, & fit en leur preſence les miracles, qui étoient les preuves de ſa miſſion. Tous les an-
x. 18. 12 ciens d'Iſraël vinrent au feſtin qu'il fit à ſon beaupere Jethro. Quand Dieu luy voulut donner un conſeil, pour le ſoulager dans la conduite de

ce grand peuple : *Choiſiſſez*, luy dit-il, *ſoixante & dix hommes que vous connoiſſez, pour être les anciens & les intendans du peuple.* Ils étoient donc déja en autorité avant que la loy fût donnée, & que l'état eût pris ſa forme. Dans toute la ſuite de l'écriture, toutes les fois qu'il eſt parlé des aſſemblées & des affaires publiques, les anciens ſont toûjours mis au premier rang, & quelquefois ils ſont nommez ſeuls. *Num.* 11.16.

De là vient l'expreſſion du pſeaume, qui exhorte à loüer Dieu dans l'aſſemblée du peuple, & dans la ſéance des vieillards, c'eſt-à-dire le conſeil public. Ce ſont les deux parties qui compoſoient toutes les anciennes republi- *Pſ.* 106.32.

ques : l'assemblée, que les Grecs nommoient *Ecclesia*, & les Latins *Concio* ; & le senat. Les noms d'anciens ont passé par la suite en titres de dignité : du mot grec est venu le nom de prêtre, & du mot latin le nom de seigneur. On peut juger de l'age que demandoient les Hebreux, pour compter un homme entre les vieillards ; par le titre de jeu-
3.*Reg.*12. 8. nes gens donné à ceux dont Roboam suivit le conseil. Car il est dit qu'ils avoient été élevez avec luy, d'où on peut conclure qu'ils étoient en-
2.*Par.*12.13 viron de son age ; & il avoit alors quarante ans.

XXV. Administration de la justice. Porte.

La justice étoit administrée par deux sortes d'officiers, sophetim & soterim, établis en chaque ville, par

l'ordre que Moïſe en avoit donné de la part de Dieu. Il eſt certain que le mot de ſophetim ſignifie des juges: pour ſoterim, il eſt diverſement traduit dans la vulgate ; mais la tradition des Juifs l'explique des miniſtres de juſtice : comme les huiſſiers, les ſergens, les archers & les autres executeurs. Ces charges étoient données à des levites, & il y en avoit juſqu'à ſix mille du temps de David. Ce furent ces juges que Joſaphat rétablit dans chaque ville, & à qui il donna de ſi belles inſtructions. L'écriture ajoûte qu'il établit à Jeruſalem une compagnie de levites, de prêtres & de chefs de familles pour juger les grandes cauſes. C'eſt le conſeil des ſoixante

D. 16. 18.

Magiſtri.
Præfecti.
Duces.
Præcones.

Joſ. 3. 2.

D. 33. 10.

1. *P.* 26. 29

1. *P.* 23. 4.

2. *P.* 19. 5.

Idib. 2.

& dix anciens, érigé dès le
Deut.17.8. temps de Moïse, où presidoit le souverain pontife, & où l'on portoit toutes les questions qui étoient trop difficiles pour estre terminées par les juges des moindres villes. La tradition des Juifs
Cod Sanhedr c 1. §. 6. §. 4. §. 1. &c, est, que ces juges des villes particulieres estoient au nombre de vingt-trois : qu'ils devoient tous être assemblez pour les jugemens de mort : & que trois suffisoient pour les causes pecuniaires, & les affaires de moindre consequence. Le principal juge étoit le roy, suivant cette parole du peuple à Samuël :
1. Reg 6.8. *Donnez-nous un roy pour nous juger.*

Le lieu où ces juges tenoient leur audience étoit la porte

porte de la ville. Car comme les Iſraëlites étoient tous des laboureurs, qui ſortoient le matin pour aller à leur travail & ne rentroient que le ſoir, la porte de la ville étoit le lieu où ils ſe rencontroient le plus. Et il ne faut pas s'étonner, qu'ils travaillaſſent aux champs & demeuraſſent dans les villes. Ce n'étoient pas des villes comme nos capitales des provinces, qui peuvent à peine ſubſiſter de ce que leur fourniſſent vingt ou trente lieuës de païs tout à l'entour. C'étoient des habitations d'autant de laboureurs, qu'il en falloit, pour cultiver les terres les plus proches. Delà vient que le païs étant fort peuplé, elles étoient en tres-grand nom-

bre. La ſeule tribu de Juda en comptoit cent quinze dans ſon partage, lorſqu'elle entra en poſſeſſion, ſans ce qui fut bâty depuis; & chacune avoit des villages dans ſa dépendance. Il falloit donc qu'elles fuſſent petites & fort voiſines, comme de grands villages murez & bien bâtis; ayant au reſte tout ce que l'on voit à la campagne.

Joſ. 15. 21 &c.

Par une raiſon ſemblable, chez les Grecs & les Romains, le rendez-vous pour toutes les affaires, étoit le marché ou la place, parce qu'ils étoient tous marchands. Chez nos ancêtres, les vaſſaux de chaque ſeigneur s'aſſembloient dans la cour de ſon château, & de là ſont venuës les cours des princes.

En levant, comme les princes ſont plus enfermez, les affaires ſe font à la porte de leur ſerail: & cette coûtume, de faire ſa cour à la porte du palais, étoit en uſage dés le temps des anciens rois de Perſe, comme l'on void en pluſieurs endroits du livre d'Eſter. *Eſter. 2. 19. 21. 3. 2. 3.*

La porte de la ville étoit le lieu où ſe traittoient toutes les affaires publiques & particulieres dés le temps des patriarches. Abraham fit l'acquiſition de ſon ſepulchre en preſence de tous ceux qui entroient dans la porte de la ville d'Hebron. Quand Hemor & ſon fils Sichem qui avoit enlevé Dina, propoſerent de faire alliance avec les Iſraëlites, ce fut à la porte *Gen. 23. 10. 18.* *Gen. 34. 20.*

de la ville qu'ils en parlerent au peuple. Nous voyons la forme de ces actes publics bien circonſtanciée dans l'hiſtoire de Ruth. Booz, voulant l'épouſer, ſe la fit ceder par celuy qui y avoit droit, comme plus proche parent. Pour cet effet, il s'aſſit à la
Ruth. 4. porte de Bethlehem, & comme il vit paſſer ce parent, il l'arrêta. Puis il prit dix des anciens de la ville, & aprés qu'ils furent tous aſſis, il expliqua ſa pretention, & tira de ſon parent la declaration qu'il demandoit, avec la formalité marquée par la loy, qui étoit de ſe déchauſſer. Il en prit à témoins, non ſeulement les anciens, mais tout le peuple: ce qui marque qu'il s'étoit aſſemblé grand

nombre de ſpectateurs. Auſſi il eſt aſſez vray-ſemblable que la curioſité arrêtoit tous les paſſans. Ils n'avoient pas d'ordinaire des affaires fort preſſées ; ils ſe connoiſſoient tous, & étoient tous parens, ainſi ils devoient prendre intereſt aux affaires les uns des autres.

Peut-être redigeoit-on ces actes par écrit : mais l'écriture n'en parle que dans Tobie & dans Jeremie, peu avant la ruïne de Jeruſalem. Dans Tobie, il eſt parlé d'une promeſſe pour argent preſté, d'un contract de mariage, & d'une donation en faveur de mariage : dans Jeremie, c'eſt un contrat d'acquiſition. La loy de Moïſe n'ordonne l'écriture que pour l'acte de di-

Tob. i. 19. 7.16.8.24.

Ierem. 31.10.

Deut. 24.1.

vorce ; mais quand ils n'auroient pas écrit dans les premiers temps, leurs contracts n'auroient pas laiſſé d'être fort ſeurs, étant faits ſi publiquement. Si le parent de Booz eût voulu conteſter la ceſſion qu'il avoit faite, tous les habitans de Bethlehem l'euſſent convaincu de mauvaiſe foy ; les uns y avoient été preſens, les autres l'avoient appriſe auſſi tôt.

Les Romains ont été long-temps ſans écrire les traitez entre particuliers, comme il paroît par l'obligation de paroles, qu'ils appelloient ſtipulation. Ils ne craignoient point qu'un acte manquât de preuve ; lorſqu'ils avoient prononcé certains mots ſolemnels, dans la place publi-

que au milieu de tout le peuple ; & qu'ils en avoient pris à témoins quelques citoyens en particulier, qui fussent d'une condition honnête & d'une reputation entiere. Ces actes étoient bien aussi publics, que ceux qui se passent aujourd'huy en des maisons particulieres, devant un notaire, qui souvent ne connoît point les parties ; ou devant un tabellion de village, avec deux témoins apostez.

On peut dire que la porte, chez les Hebreux, étoit la même chose que la place ou le marché chez les Romains, Le marché des denrées se tenoit à la porte de la ville. Elisée, predit que les vivres seroient à vil prix le len- 4. R. 7. 1.

demain à la porte de Samarie. Cette porte avoit une place qui devoit être grande, puiſque le roy Achab y aſſembla
3Reg.22.10 quatre cens faux prophetes. Je croy qu'il en étoit de même dans les autres villes ; & que ces portes avoient quelque bâtiment où étoient les ſieges des juges & des anciens. Car il eſt dit, que Booz monta à la porte & s'y aſſit ; &
2Reg 18.33. quand David eut appris la mort d'Abſalom, il monta à la chambre de la porte pour y pleurer. Cette chambre pouvoit eſtre le lieu des deli-
Ierem. 26. 10. berations ſecrettes. Dans le temple meſme de Jeruſalem, les jugemens ſe rendoient à une des portes, & les juges y tenoient leur ſéance. Aprés tous ces exemples, on ne doit

pas s'étonner, que l'écriture dise si souvent la porte; pour dire le jugement, ou le conseil public de chaque ville, ou la ville même, ou l'état; & que dans l'évangile, les portes de l'enfer signifient le royaume ou la puissance du demon.

Au reste quelque simple que nous paroisse la maniere dont les Israëlites traittoient leurs affaires, il ne faut pas croire qu'il n'y eût parmy eux, & des fraudes, & des chicanes, & des procés injustes & des calomnies. Ce sont des maux inseparables de la corruption du genre humain; & plus les hommes ont naturellement d'esprit & de vigueur, plus ils y sont sujets. Mais ce sont particulierement les maux des grandes villes.

David fuyant de Jeruſalem à la revolte d'Abſalon, repreſente la fureur & la diſcorde qui ſe promenent jour & nuit ſur ſes murailles: au milieu d'elle, la peine & l'injuſtice: & dans ſes ruës l'uſure & la tromperie; les prophetes ſont pleins de pareils reproches. Seulement on peut croire que ces maux eſtoient moins frequens que chez nous parce qu'il y avoit moins de gens occupez de procés & d'affaires.

Pſ. LIV. 10

Comme la loy de Dieu regloit les affaires temporelles auſſi bien que la religion, il n'y avoit point de diſtinction de tribunaux; les mêmes juges décidoient les cas de conſcience, & terminoient les procés civils ou criminels.

Ainſi il falloit peu de charges differentes, & peu d'officiers, en comparaiſon de ceque nous en voïons aujourd'huy; car il eſt honteux parmi nous d'être ſimple particulier, & de n'avoir autre employ que de faire valoir ſon bien & gouverner ſa famille. Tout le monde veut être perſonne publique; avoir des honeurs, des prérogatives & des privileges: & les charges ſont conſiderées ou comme des métiers, qui font vivre les hommes; ou comme des titres; qui les diſtinguent. Mais ſi l'on vouloit n'y regarger que ce qu'elles ont d'eſſentiel, c'eſt à dire les fonctions publiques, réelles & neceſſaires, on verroit qu'elles peuvent être exercées par un petit nombre de

perſonnes ; leur laiſſant encore du temps, pour vaquer à
Joſ. XXIV. 1. leurs affaires particulieres.

C'eſt ainſi qu'en uſoient tous les peuples de l'antiquité, & principalement les Hebreux. Sous Joſué je ne voy que quatre noms de fonctions publiques : Zekenim, les Senateurs : Rafim, les chefs, Sophetim, les juges : Soterim, les executeurs. Du temps de David, lorſque le royaume étoit le plus floriſſant ; voicy les officiers dont il eſt
1. Par. 23. 4. parlé. Les ſix mille levites, juges & executeurs : les chefs
Ibid. 28. 1. des tribus : les chefs des familles, qui ſont plutôt des noms de dignitez que d'offices : les chefs des douze corps de vingt-quatre mille hommes : les chefs de mille hom-

mes & de cent hommes: les chefs de ceux qui faiſoient valoir les domaines du roy, c'eſt à-dire ſes terres & ſes beſtiaux. Je nomme ici chefs ceux que l'hebreu nomme ſarim, & le latin *principes*. Mais il le faut dire une fois, il eſt impoſſible d'exprimer en une autre langue les titres des charges & des dignitez. Ainſi les verſions greques ny les latines ne nous donnent point d'idées juſtes des dignitez Chaldéennes marquées dans Daniel, dans Ezechiel & ailleurs. *Dan. III. 3. Ezech. XXIII. 23.*

Entre les officiers de David on compte encore ſes eunuques ou officiers domeſtiques. Car par toute l'écriture, le nom d'eunuque ſe prend ſouvent pour un valet de chambre, ou en general pour tout

officier ſervant auprés de la perſonne d'un prince, ſans marquer aucun défaut perſonnel. Il eſt encore parlé
4. Reg. 1. 9. ailleurs de chefs de cinquante hommes : mais pour les
Iſa. 2. 3. dizeniers, je n'en voy rien que
Ex. 18. 25. dans la loy. La plûpart de ces charges ſont militaires, & le reſte eſt peu de choſe, ſi l'on conſidere la grande multitude du peuple & l'étenduë du royaume de David.

XXVI. Guerre.

Aprés l'adminiſtration de la juſtice, il faut parler de la guerre. Il n'y avoit point d'Iſraëlite qui ne portât les armes, juſques aux levites &
2. Reg 23. 20 aux prêtres. Le prêtre Banaïas fils de Joïada, étoit l'un des plus illuſtres d'entre les braves de David, & fut le general des troupes de Salo-

mon à la place de Joab. On comptoit donc pour gens de guerre tous ceux qui étoient en âge de servir : & cet âge étoit fixé depuis vingt ans & au dessus. C'étoit comme les milices de certains païs, toûjours prêtes à s'assembler au premier ordre. La difference est, que parmy nous l'usage des armes est deffendu à tous ceux qui sont consacrez à Dieu, & que nous avons de plus un peuple infini de gens inutiles pour la guerre ; praticiens, financiers, bourgeois, marchans, artisans : au lieu que c'étoient tous des laboureurs & des pastres, accoûtumez de jeunesse à la fatigue & au travail. Il y a même apparence qu'on les exerçoit à manier les armes, au moins

3. R. 2. 35.

Num. 1. 3. 21. &c.

2. Par. 8. 9. depuis le temps de David & de Salomon. Ainſi à Rome tous les citoyens d'un certain âge étoient obligez de ſervir un nombre de campagnes, quand ils étoient commandez : d'où vient que l'on ne diſoit pas lever des troupes, mais les choiſir, parce qu'il y en avoit toûjours beaucoup de reſte. Il n'étoit pas difficile aux Iſraëlites de faire ſubſiſter leurs armées: le païs étoit ſi petit & les ennemis ſi proches, que ſouvent ils revenoient loger chez eux, ou n'avoient qu'une journée ou deux de marche.

Delectum habere.

Les armes étoient à peu prés les mêmes que celles des Grecs & des Romains ; des épées, des arcs & des fleches, des dards & des lances ; c'eſt

à dire des demi-piques. Car il ne ſe faut pas figurer chez les anciens des lances à poignée, comme celles de nôtre vieille chevallerie. Leurs épées étoient des glaives larges & courts, qui leurs pendoient ſur la cuiſſe. Ils ſe ſervoient auſſi de frondes ; témoin les habitans de Gabaa en Benjamin, qui auroient atteint un cheveu : & ces mêmes Gabaonites combatoient également des deux mains. Saül tenoit d'ordinaire une lance à la main, comme Homere en donne à ſes heros, & comme les Romains en donnoient à Quirinus & à leurs autres dieux. Au reſte ils ne portoient point d'armes hors l'occaſion, pas même l'épée. Quand David commande à

Ex 32. 27
Pſ. 44. 4
Cant. 3. 8
Iud. 20. 16.
1. *Reg.* 18. 11. 22. 16.

ſes gens de marcher contre
1 Reg. 25. 13. Nabal, il leur dit d'abord de prendre leurs épées, quoy qu'ils fuſſent en un état d'allarmes continuelles. La coûtume de porter toûjours l'épée au côté étoit particuliere aux Gaulois & aux Germains.

Pour les armes défenſives, ils portoient des écus, des boucliers, des caſques, des cuiraſſes, & quelquefois des greves pour couvrir les jambes. On void l'exemple d'une armure complette en celle
2 Reg. 17. 5. 6. &c. de Goliath, qui étoit toute d'airain, comme celles des Grecs dans Homere. Mais il ſemble que ces armes étoient rares chez les Iſraëlites dans ce même temps, puiſque le
Ibid. 38. roy Saül voulut prêter les

ſiennes à David. Elles devinrent communes depuis : & Ozias en avoit pour armer toutes ſes troupes, qui étoient de plus de trois cent mille hommes. Ce même roy mit ſur les tours de Jeruſalem des machines pour jetter des traits & des groſſes pierres : il fortifia pluſieurs villes, comme la plûpart des autres rois. Ainſi la guerre ſe faiſoit dés lors à peu prés comme elle s'eſt faite juſqu'aux derniers tems, avant l'invention des armes à feu.

2. Par. 26. 14.

Ibid. 15.

Les Iſraëlites n'avoient que de l'infanterie dans les premiers temps ; & ce fut auſſi là principale force des Grecs & des Romains. Les chevaux ne ſont pas neceſſaires dans les païs chauds, où l'on mar-

che toujours à pied ſec: ils ſont même inutiles dans les montagnes: mais ils ſont d'un grand ſecours dans les païs froids, pour ſe tirer des mauvais chemins, & pour faire de grandes marches par des plaines ſteriles ou peu habitées, comme en Pologne ou en Tartarie.

Les Iſraëlites eurent de la cavalerie ſous les rois. La premiere marque de la revolte d'Abſalom, fut de mettre ſur pied des chevaux & des chariots: & toutefois ayant perdu la bataille où il perit, il monta ſur un mulet pour s'enfuïr. Salomon, qui pouvoit fournir à de grandes dépenſes, fit venir d'Egypte grand nombre de chevaux, & en entretint juſques à qua-

2. *Reg.* 11. 5.

2. *Reg.* 8. 9.

rante mille, avec douze mille chariots Ces chariots de guerre étoient apparemment semblables à ceux des Grecs : c'eſt à dire petits, à deux rouës, portant un homme ou deux, debout & appuïez ſur le devant. Les rois ſuivans ne purent entretenir cette grande dépenſe de Salomon ; mais de temps en temps ils envoyoient querir du ſecours en Egypte, & dans ces occaſions il eſt toûjours parlé de chevaux. Il falloit que les Juifs n'euſſent point de cavalerie du temps d'Ezechias : puiſque Rabſaces leur diſoit inſolemment : *Paſſez au ſervice de mon maître le roy d'Aſſyrie, & je vous donneray deux mille chevaux ; voyez ſi vous avez des gens capables de les monter,*

2. Par. 9. 25

4 Reg. 18. 23

L'écriture ne m'apprend rien de particulier touchant les évolutions, la forme des bataillons, ny l'ordre general des batailles ; quoyqu'elle parle ſouvent en general de troupes rangées : mais pour l'art de camper & de marcher en bon ordre, le voyage du deſert ſous Moïſe en eſt un illuſtre exemple. On ſçavoit le nombre de cette prodigieuſe armée par des rôlles exacts. Chacun étoit rangé dans ſa tribu, chaque tribu dans ſon quartier, ſous l'une des quatre principales, ſuivant l'ordre de la naiſſance des patriarches, & la qualité de leurs meres. On marchoit au ſon des trompettes toûjours ſuivant le même ordre : & on ſe logeoit toûjours en

Nom. 1. 2. &c.

même ſituation, autour du tabernacle d'alliance, qui étoit le centre du camp. On avoit pourvû à la netteté des logemens, ſi neceſſaire dans un païs ſi chaud, ſi difficile dans une ſi grande multitude. Enfin on void que l'ordre des campemens des Grecs & des Romains, que nous admirons avec tant de raiſon, étoit pris, comme tout le reſte, ſur ces anciens modeles des orientaux. Les Hebreux faiſoient grand cas des dépoüilles & du butin, comme tous les anciens: c'étoient des marques d'honneur.

Num 5. 1. 2. *&c.* *Deut* 23. 10. 11. *&c.*

Depuis Joſué juſques aux rois, le commandement des armées appartint à ceux que le peuple choiſiſſoit, ou que Dieu ſuſcitoit extraordinaire-

ment, comme Othoniel, Barac, Gedeon; mais ils n'étoient obeïs que de la patrie du peuple qui les avoit choisis, ou à qui Dieu les avoit donnez pour liberateurs. Le reste du peuple abusant de sa liberté, s'exposoit souvent aux insultes de ses ennemis. C'est ce qui leur fit demander un roy, non-seulement pour leur rendre la justice, mais encore pour avoir la conduite generale de leurs armées, & faire la guerre pour eux. Aussi depuis ce temps ils furent bien plus en seureté. Le roy assembloit le peuple, quand il le jugeoit à propos; & tenoit toûjours sur pied un certain nombre de troupes. Il est marqué au commencement de Saül qu'il entretenoit

1. *Reg.* 8. 20

1. *Reg.* 13. 2.

entretenoit trois mille hommes. David avoit douze corps de vingt-quatre mille hommes chacun, qui ſervoient par mois tour à tour. Joſaphat n'avoit pas le tiers du royaume de David ; & toutefois il avoit juſqu'à onze cens ſoixante mille hommes de fort bonnes troupes ſous ſa main, ſans compter les garniſons de ſes places. 1. par. 27.

XXVII. Rois.

Le roy avoit droit de vie & de mort, & pouvoit faire mourir les criminels ſans formalité de juſtice. David uſa de ce droit contre celuy qui ſe vantoit d'avoir tué Saül, & contre ceux qui avoient aſſaſſiné Iſboſeth : les empereurs Romains eurent auſſi ce pouvoir. Les rois des Iſraëlites levoient des tributs, & ſur les 2. R. 1. 15. Ibid. 4. 12.

Israëlites même, puis que Saül en promettoit l'exemption pour toute la famille de
Reg. 17. 15. celuy qui combattroit Goliath: & il paroît que Salomon en avoit levé d'excessifs, par les plaintes qui en furent faites à Roboam. La puissance des rois étoit d'ailleurs fort
4 Reg. 12. 4. bornée; ils étoient obligez d'observer la loy comme les particuliers, ils ne pouvoient y déroger ny y ajoûter: & il n'y a point d'exemple qu'aucun d'eux ait fait une loy nouvelle. Leur vie domestique étoit assez simple. On le voit
1. Reg. 8. 1. par la description que fait Samüel des mœurs des rois, pour en dégoûter le peuple; il ne leur donne que des femmes pour les services du dedans. Ils ne laissoient pas d'ê-

tre bien accompagnez quand ils paroiſſoient en public. Entre les marques de la revolte d'Abſalon, l'écriture compte cinquante hommes pour marcher devant luy: & le même eſt dit de ſon frere Adonias. 2. Reg. 15. 3. Reg. 1.

Ces rois vivoient de ménage comme les particuliers; la difference eſt qu'ils avoient plus de terres & plus de troupeaux. Dans le dénombrement des richeſſes de David, on compte veritablement des treſors d'or & d'argent: mais on y compte auſſi des terres, en labeur & des vignes, des magaſins de vin & d'huile; des pleines d'oliviers & de figuiers, des troupeaux de bœufs, de chameaux, d'ânes & de moutons. C'eſt ainſi 1. Par. 27. 25. &c.

qu'Homere décrit la richeſſe d'Ulyſſe ; il luy donne en terre-ferme douze grands troupeaux de chaque eſpece de bétail, ſans ce qu'il avoit dans ſon iſle. Ils tiroient de ces grandes ménageries tout ce qui étoit neceſſaire pour la ſubſiſtance de leur maiſon. Il y avoit du temps de Salomon douze intendans diſtribuez dans toute la terre d'Iſraël, qui envoyoient tour à tour, chacun pendant leur mois, les proviſions de bouche ; montant par jour à trente trois muids de farine, trente bœufs & cent moutons, qui eſt de quoy nourrir au moins cinq mille perſonnes. Comme ces fournitures ſe faiſoient en eſpeces qui ſe tiroient du païs même, il ne

Odyſſ. 14.

1. Reg. 4. 7

Ibid. 22.

falloit rien acheter, & il n'étoit beſoin ny de pourvoyeurs ny de treſoriers, ny de contrôlleurs, ny de ce grand nombre d'officiers qui conſument les grands ſeigneurs; de ſorte que l'or & l'argent demeuroient en reſerve, ou ſervoient à leur uſage le plus naturel, pour la vaiſſelle & les ornemens.

De là vint la grande richeſſe de David & de Salomon. *1. par. 29.* David prepara tout ce qui étoit neceſſaire, pour le bâtiment du temple; dont la dépenſe monta à cent huit mille talens d'or, *1. par. 22.14* & un million dix mille talens d'argent. Ce qui fait de nôtre monnoye onze mille ſix cens ſoixante-neuf millions ſix cens ſoixante-huit mille livres; & quel- *Ibid. 29.7.* *11669668. 15. ol. 7. ſ. 6. d.*

que peu plus. D'ailleurs, il fit enfermer de grands tresors dans son sepulcre. Salomon fit bastir plusieurs palais, fortifia plusieurs villes, & fit quantité d'ouvrages publics. Toute sa vaisselle, & les meubles de sa maison du Liban, étoient de pur or, sans compter deux cens pavois d'or, dont chacun valoit prés de treize mille livres, & trois cens boucliers de plus de six mille livres chacun.

3. Reg. 4 &c.

Aussi ses revenus étoient grands. Le commerce seul luy apportoit tous les ans six cens soixante-six talens d'or, qui font plus de quarante-trois millions. Il faisoit payer tribut aux Israëlites, & à tous les étrangers qui luy obeïssoient, aux Hevéens, aux Amorréens,

& aux autres anciens habitans de la terre d'Iſraël, aux Iduméens, à une grande partie de l'Arabie, & à toute la Syrie; car ſon empire s'étendoit depuis l'entrée de l'Egypte juſqu'à l'Eufrate; & de tous ces païs ſi riches on luy envoyoit tous les ans des vaſes d'or & d'argent, des étoffes, des armes, des parfums, des chevaux & des mulets. Ces mêmes reflexions peuvent faire comprendre d'où venoit la richeſſe de Creſus dans un état à peu prés de même étenduë que celuy de Salomon. L'or & l'argent ne s'étoient pas encore tant repandus dans le monde. Il y en avoit peu en Grece, point en Italie ny dans le reſte de l'Europe, hors l'Eſpagne où

il y avoit des mines.

Arrêtons-nous un peu à considerer cette prosperité de Salomon ; aussi bien le spectacle est agreable. Qu'on lise toutes les histoires, on ne trouvera point d'exemple d'un assemblage si parfait de tous les biens, que l'on peut goûter sur la terre. Un jeune prince dans la fleur de son âge, bien fait de sa personne, d'un grand esprit, trés-sçavant & tres-habile : avec une telle reputation, que tous les rois de la terre envoyoient pour l'écoûter comme un prodige de sageſſe, & qu'une
3 R. 9 34. reine y vint en personne de
Ibid. 10. bien loin. Il étoit maître d'un grand état dans une profonde paix, habitant le plus beau païs du monde, logé magni-

fiquement, bien ſervy, comblé de richeſſes, nageant dans les plaiſirs, ne ſe refuſant rien, comme il avouë luy-même, & appliquant tout ce grand eſprit à contenter ſes deſirs. Voila ce que nous appellerions un homme heureux, ſuivant nos idées naturelles. Cependant il eſt certain qu'il ne l'étoit pas, puiſqu'il n'étoit pas content. C'eſt luy-même qui le dit: *J'ay trouvé que le plaiſir & la joye n'étoient qu'illuſion, & j'ay vû que tous mes travaux n'étoient que vanité & affliction de cœur.* Eccl. 2. 4. &c. Ibid.

Par cette proſperité de Salomon & de ſon peuple, Dieu a donné en même temps au genre humain deux inſtructions importantes. Premie-

rement il a montré ſa fidelité à accomplir ſes promeſſes, donnant ſi liberalement aux Iſraëlites tous les biens qu'il avoit promis à leurs peres, dans la poſſeſſion de cette terre : afin que perſonne ne doutât à l'avenir qu'il ne ſache bien récompenſer ceux qui s'attachent à luy, & qui obſervent ſes commandemens. Les hommes, entierement appliquez aux choſes ſenſibles, avoient beſoin de ce gage; pour croire un jour les biens inviſibles & les recompenſes de l'autre vie. Mais d'ailleurs, en accordant aux Iſraëlites la poſſeſſion de ces biens ſenſibles, & les comblant avec profuſion de ce qui peut faire la felicité de cette vie, Dieu a don-

né à tous les hommes le moyen de s'en desabuser, & de concevoir des esperances plus hautes. Car qui peut pretendre à être heureux sous le soleil, si Salomon ne l'a pas esté ? Qui peut douter que tout ce qui s'y passe ne soit vanité, aprés l'aveu qu'il en fait ? Cet exemple ne nous fait-il pas assez voir que les biens temporels ne sont pas seulement vains, mais dangereux ; non seulement incapables de remplir le cœur humain, mais propres à le corrompre ? Quelle raison avons-nous de nous flater, que nous en userons mieux que ce peuple si chery de Dieu, & si bien instruit ; qui sembloit avoir plus de droit à ces sortes de biens, puis

qu'ils luy étoient propoſez pour recompenſe ? Quelle temerité ſeroit-ce de nous croire plus forts contre les plaiſirs que le ſage Salomon ? Il s'abandonna tellement à l'amour des femmes, qu'il en eut juſques à mille, contre la défenſe de la loy de Dieu: & la complaiſance qu'il eut pour elles, le porta juſqu'à l'idolatrie. Ses ſujets ſuivirent ſon mauvais exemple, & depuis ſon regne les mœurs des Iſraëlites allerent toûjours ſe corrompant de plus en plus.

Deut. 17. 17.

La diviſion des deux royaumes d'Iſraël & de Juda augmenta encore le mal. La corruption fut bien plus grande en Iſraël, où regna toûjours l'idolatrie, ſource de

toutes ſortes de crimes : les revoltes & les trahiſons y furent frequentes. En Juda la couronne ne ſortit point de la famille de David ; il y eut pluſieurs rois pieux : les prêtres & les levites, qui s'y retirerent tous, y conſervent la pratique de la loy bien plus pûre, avec la tradition de la veritable religion. Sap. XIV. 21

Dans ces derniers temps la loy étant mépriſée, le commerce devint frequent avec les étrangers, principalement pour avoir du ſecours dans les guerres ; & c'eſt le fondement de tant de reproches que leur font les prophetes, du peu de confiance qu'ils avoient en Dieu. Les étrangers qu'ils recherchoient le plus, étoient les Aſſyriens & les Egyp-

tiens, les deux plus puiſſantes nations qui fuſſent alors: pour leur plaire ils imitoient leurs mœurs & leur idolatrie; & la ruïne des Iſraëlites ſuivit la fortune de ces nations, lorſque l'Egypte tomba, & que l'Aſſyrie prit le deſſus.

XXVIII. III. PART Juifs Captivité.

Voila ce qui m'a paru de plus remarquable dans les mœurs des Iſraëlites, tant qu'ils vêcurent en pleine liberté dans leurs païs, ſans être mêlez avec les étrangers, ny ſujets des infideles. Voyons maintenant leur dernier état, depuis la captivité de Babylone juſqu'à leur entiere diſperſion. Quoy que ce fût encore le même peuple, & les mêmes mœurs au fonds, il ne laiſſe pas d'y

avoir des differences conſiderables.

Premierement, on ne les nomme plus que Juifs dans ces derniers temps, parce qu'en effet il n'y avoit plus que le royaume de Juda qui ſubſiſtoit. Quand Jeruſalem fut ruinée, il y avoit déja plus d'un ſiecle que Samarie l'avoit été, & que Salmanaſar avoit enlevé les dix tribus, à qui on donnoit le nom d'Iſraël. Et quoy que le royaume de Juda comprît auſſi les tribus entieres de Benjamin & de Levi, avec pluſieurs particuliers de toutes les autres, que le zele de la religion y avoit attirez, depuis le ſchiſme de Jeroboam; tout ſe confondoit ſous le nom de Judée & de Juifs; &

4. R. 16. 6. l'on étoit accoûtumé à ce nom dés devant la captivité.

Depuis la mort de Josias, comme ce royaume tendoit manifestement à sa ruïne, grand nombre de Juifs se dispersérent de tous côtez, &
Jer. 40. 61. se retirerent chez les Ammonites, les Moabites, les Iduméens & les autres peuples voisins. De ceux qui étoient demeurez à Jerusalem lors de sa prise, les Chaldéens emmenerent captifs les plus considerables, & ne laisserent que les plus pauvres, pour cultiver les terres: en-
Jerem. 43. core ce reste passa-t'il en Egypte peu de temps aprés.

Quant à ceux qui furent emmenez à Babylone, ils furent esclaves du roy & de ses
2. Par. 36. 20. enfans, comme dit l'écriture.

re. Car telle étoit lors la loy de la guerre. Tous ceux qui étoient pris les armes à la main ; tous les habitans d'une ville forcée, ou renduë à diſcretion, & du plat païs, qui en dépendoit, étoient eſclaves du vainqueur. Ils appartenoient au public, ou au particulier, qui les avoit pris; ſuivant les loix établies en chaque païs, pour l'acquiſition & le partage du butin. Ainſi à la priſe de Troyes, tout ce qui reſta en vie fut fait eſclave, juſquà la reine Hecube & aux princeſſes ſes filles.

L'hiſtoire Grecque & l'hiſtoire Romaine ſont pleines d'exemples ſemblables. Les Romains mettoient aux fers les rois, qui leur avoient

resisté opiniâtrement, & les faisoient mourir aprés les avoir fait paroître au triomphe. Ils vendoient le peuple à l'encan, & distribuoient les terres à leurs citoyens, qu'ils envoyoient y établir des colonies. C'étoit sans doute le moyen d'asseurer leurs conquêtes. Les Juifs ny les Israëlites ne furent pas traitez si durement par les Assyriens. Quelques-uns avoient une grande liberté, comme Tobie sous le roy Salmanasar: & il y en avoit de riches, comme Tobie même, son parent Raguel & son amy Gabel; & à Babylone, Joachim mari de Susanne. Il paroît encore par cette histoire de Susanne, que les Juifs, tout captifs qu'ils é-

Tob. 1. 14.

Dan. 14.

toient, avoient l'exercice de leur loy; juſqu'à établir des juges, qui condamnoient à mort.

Toutefois il étoit impoſſible, que ce mélange avec les étrangers, n'apportât un grand changement dans leurs mœurs, puis qu'une de leurs principales maximes, étoit de ſe ſeparer de toutes les autres nations. Pluſieurs ſe laiſſoient aller à adorer les idoles, à manger des viandes deffenduës, à épouſer des femmes étrangeres: & tous ſe conformoient à leurs maîtres dans les choſes indifferentes, comme eſt la langue. Ainſi pendant les ſoixante & dix ans que la captivité dura, ils oublierent l'hebreu; & depuis il n'y eut plus que les

ſçavans qui l'entendiſſent, comme parmy nous le latin. Leur langue vulgaire fut la ſyriaque ou chaldaïque; telle qu'elle eſt dans Daniel, & dans les paraphraſes de l'écriture, que l'on fit enſuite, afin que le peuple pût l'entendre. Ils changerent auſſi leurs lettres: au lieu des anciennes, qu'ont gardé les Samaritains, ils prirent celles des Chaldéens, que nous appellons hebraïques.

XXIX. Retour des Juifs, & leur état ſous les Perſes.

Quand Cyrus leur eut donné la liberté, avec la permiſſion de retourner en Judée & de rebâtir le temple, ils ne revinrent pas tous, ny tout à la fois. Il y en eut toûjours un grand nombre, qui demeurerent à Babylone & dans

tous les lieux où ils ſe trouvoient établis. Ceux qui retournerent n'étoient pas tous Juifs, il s'y en joignit quelque peu des dix tributs : & toutefois ils faiſoient un petit nombre tous enſemble. Les premiers, que Zorobabel conduiſit, ne montoient pas à cinquante mille, les eſclaves compris : & l'on peut voir leur pauvreté par le petit nombre de leurs eſclaves & de leurs beſtiaux. Quelle comparaiſon, de cinquante mille ames, avec ce qu'il en falloit du temps de Joſaphat, pour faire douze cens mille combatans? Il en revint encore avec Eſdras environ quinze cens, & on peut juger qu'il y eut diverſes autres troupes. 1. Eſd. 2. 64.

1. Eſd. 8.

Ils firent ce qu'ils purent pour reconnoiſtre leurs anciens héritages, & conſerver les partages des familles. C'eſt pour cela qu'Eſdras recûeillit toutes les genealogies qui ſont au commencement des Paralipomenes, où il s'étend principalement ſur les trois tribus de Juda, de Levi & de Benjamin, & marque avec ſoin leurs habitations. Pour peupler Jeruſalem, on y receut tous ceux qui voulurent bien y habiter; ce qui troubla ſans doute l'ordre des partages. Outre qu'il étoit juſte que les preſens occupaſſent les terres de ceux qui n'avoient pas voulu retourner, ou qui ne ſe trouvoient plus. Ainſi, dans les derniers temps, S. Joſeph de-

2. *Eſd.* 11. 3.

meuroit à Nazareth en Galilée, quoy que ſa famille fût originaire de Bethléem; Anne la propheteſſe, quoy que de la tribu d'Aſer, demeuroit à Jeruſalem; mais ils ſçavoient encore de quelle tribu ils étoient; & ils avoient conſervé leurs genealogies, comme l'on void par celle de S. Joſeph qui n'étoit qu'un pauvre artiſan.

Auſſi un de leurs premiers ſoins aprés le rétabliſſement, fut de ſe ſeparer des étrangers & de faire obſerver les défenſes de la loy touchant les mariages avec les infideles. Ils étendirent même ces défenſes à des nations que la loy n'y avoit point compriſes: aux Azotiens, qui étoient une partie des Philiſtins: aux

1. Eſd. 9.

2. Eſd. 9.

Egyptiens, aux Ammonites & aux Moabites. L'experience du mal que les Iſraëlites avoient receu de ces alliances depuis le mauvais exemple de Salomon, porta les ſages à interpreter ainſi la loy, & à l'étendre au delà de ce que portoient les paroles, pour en mieux remplir l'intention. Les prêtres furent les plus exacts à obſerver ces défenſes; ils n'épouſoient que des femmes de leur tribu, & Joſeph nous a marqué les précautions qu'ils y apportoient encore de ſon temps. En general, jamais les Juifs ne furent ſi fideles à Dieu; & depuis le retour de la captivité, on n'a plus entenduparler d'idolatrie parmy eux: tant ils avoient été

1. con. App. 2.

frappez

frapez de ce rude châtiment, & de l'accompliſſement des propheties, qui les en avoient menacez. Il eſt vray, que les apoſtats avoient toute liberté, de demeurer entre les infideles; ainſi il ne paroiſſoit de Juifs, que ceux qui l'étoient en effet.

Sous les premiers rois de Perſe, ils demeurerent dans une grande foibleſſe; enviez par les étrangers leurs voiſins, ſur tout par les Samaritains, expoſez à leurs inſultes & à leurs calomnies, & prêts à être égorgez par leurs ennemis, au moindre ordre du grand roy, comme on voit par ce cruel édit qu'Aman obtint contre eux, & dont Eſther les ſauva. Ils ne purent achever le bâti- *Eſth.* 3. 12;

ment du temple, que vingt ans aprés leur premier retour: & il leur falut encore ſoixante ans, pour achever de relever les murailles de Jeruſalem, qui fût ainſi quatre-vingt ans à ſe rétablir. Il falloit que le païs fût bien pauvre; puiſqu'Herodote, qui vivoit en ce même temps comprend la Syrie, la Phenicie, la Paleſtine & l'iſle de Chypre, ſous un ſeul gouvernement; qui ne payoit à Darius, que trois cens cinquante talents de tribut, comme l'une des moindres provinces, au lieu que celle de Babylone en payoit mille toute ſeule. Ce revenu doubla du temps des Romains pour la Paleſtine ſeule; elle rapportoit à Herode & à ſes enfans

Her. liv. 3.

760. talens : qui font plus de 1500. mille livres, à ne compter que les moindres talens. *Ioſ. 2. boll. c. 4.*

Peu à peu les Juifs ſe rétablirent, & ſous le reſte du regne des Perſes, ils vêcurent ſelon leurs loix en maniere de republique gouvernée par le grand ſacrificateur, & le conſeil des ſoixante onze anciens. Le païs ſe repeupla, les villes furent rebâties, & les terres mieux cultivées que jamais. L'abondance y revint; la paix & la tranquillité y fut ſi grande, que pendant prés de 300. ans, il n'y arriva aucun mouvement, ny rien de ce qui fait la matiere ordinaire des hiſtoires. Et de là vient ce vuide que nous trouvons entre Nehemias & les Machabées. Le temple

de Dieu étoit honoré, même par les étrangers, qui le visitoient & y apportoient des offrandes. Enfin la prosperité des Juifs fut telle aprés le retour, que les prophetes en la prédisant nous ont laissé les figures les plus magnifiques du regne du Messie.

phil. legat. p. 1033. c.

Les Grecs commencerent alors à connoître les Juifs en Egypte & en Syrie, où ils voyageoient souvent; & ils profiterent beaucoup de ce commerce, si l'on en croit les plus anciens auteurs Chrétiens, comme S. Justin & saint Clement Alexandrin. Car ils assurent que les poëtes, les legislateurs & les philosophes Grecs avoient apris des Juifs ce qu'ils avoient enseigné de meilleur. En effet, Solon

voyagea en Egypte ; & les loix qu'il donna aux Atheniens, avoient beaucoup de rapport avec celles de Moïſe. Pythagore avoit été long-temps en Egypte, & alla à Babylone du temps de Cambyſe ; il avoit donc veu des Juifs, & avoit pû les entretenir. Platon étudia pluſieurs années en Egypte : & il fait dire à Socrate tant de belles choſes, fondées ſur les principes qu'enſeigne Moïſe, que l'on peut le ſoupçonner d'en avoire eu connoiſſance.

Les Juifs pratiquoient effectivement, ce qu'il propoſe de meilleur, dans ſa republique & dans ſes loix : de vivre chacun de ſon travail, ſans luxe, ſans ambition, ſans pouvoir ſe ruiner, ny ſe

trop enrichir ; comptant la juſtice pour le plus grand de tous les biens ; fuyant toute nouveauté & tout changement. On reconnoît en la perſonne de Moïſe, en David, & en Salomon, des exemples de ce ſage, qu'il ſouhaitoit, pour gouverner un état, & le rendre heureux ; & qu'il oſoit à peine eſperer dans toute la ſuite des ſiecles.

Plat. 6. de repub. Il raconte en pluſieurs endroits, ſans les appuyer d'aucune preuve, certaines traditions dont il reſpecte l'antiquité, & qui ſont manifeſtement des parcelles de la veritable doctrine, touchant le jugement des hommes aprés leur mort & l'état de l'autre vie. Si Platon & les autres Grecs n'avoient

v. Pl. 10. de repub. in fi.

pas appris ces grandes veritez immediatement des Juifs, ils les avoient apriſes, au moins, des autres Orientaux; qui étant plus prés de la ſource du genre humain, & ayant des écrits beaucoup plus anciens que les Grecs, avoient bien plus conſervé de traditions des premiers hommes, quoy qu'envelopées de pluſieurs fables.

XXX. Etat des Juifs ſous les Macedoniens.

La conquête d'Alexandre rendit les Juifs bien plus connus aux Grecs, dont ils devinrent ſujets. Joſeph en rapporte des preuves, par les témoignages de Clearque, diſciple d'Ariſtote & d'Hecatée Abderite. Ils continuerent de vivre ſuivant leurs loix. ſous la protection des princes, Macedoniens, ainſi qu'ils avoient

Ioſ. 1. cont. App. 9.

fait ſous les Perſes. Mais comme ils étoient entre les rois de Syrie, & les rois d'Egypte, ils obeïſſoient tantôt aux uns & tantôt aux autres, ſelon que ces rois étoient les plus forts: & ils en étoient bien ou mal traitez, ſelon l'humeur ou l'interêt des rois, & le credit de leurs ennemis. Alexandre le grand perſuadé de leur affection & de leur fidelité, leur donna la province de Samarie & l'exempta de tribut: & en bâtiſſant Alexandrie, il y établit des Juifs, avec les mêmes privileges que les autres citoyens; juſques là qu'ils portoient auſſi le nom de Macedoniens. Il eſt vray que le premier des Ptolomées ayant pris Jeruſalem par ſurpriſe, emmena grand nom-

Ioſ. 2. App. 2.

Ioſ 12. Ant. 1. & 2. cont. App. c. 2.

bre de Juifs captifs en Egypte, & les répandit jusques dans la Cyrenaïque. Mais ensuite, connoissant combien ils étoient religieux & fideles à leurs sermens, il en mit dans ses garnisons, & les traitta si bien, qu'il en attira plusieurs autres. Son fils Philadelphe racheta tous les Juifs qui étoient esclaves dans ses états; & envoya de grands presens à Jerusalem, en faveur de la traduction, qu'il fit faire de leur loy. *Ibid l. 12. Antiq. 2.*

Ils furent aussi favorisez par plusieurs rois de Syrie. Seleucus Nicanor leur donna droit de cité aux villes qu'il bâtit dans l'Asie mineure, & dans la basse Syrie, même à Antioche sa capitale; avec des privileges qui duroient *Ibid. 3.*

encore ſous les Romains. Antiochus le grand ayant receu de grands ſervices des Juifs, accorda à la ville de Jeruſalem des immunitez & des graces conſiderables: & pour s'aſſurer la Lydie & la Phrygie, qui n'étoient pas aſſez fermes dans ſon obeïſſance, il y établit des colonies de Juifs; leur donnant des places à bâtir & des terres à cultiver.

Le premier privilege que les Juifs demandoient toûjours en ces occaſions, étoit la liberté d'exercer leur religion & d'obſerver leur loy. Mais au reſte ils ne pouvoient s'exempter de prendre beaucoup des mœurs des Grecs, comme ils avoient pris des Chaldéens & des autres: ſur

tout ils étoient obligez de parler la langue grecque, qui ſe rendit alors commune par tout l'Orient, & y eſt toûjours demeurée, tant que l'empire Romain y a ſubſiſté. De là vient que pluſieurs prirent des noms grecs, comme Ariſtobule, Philon, André, Philippe; ou deguiſerent à la grecque les noms hebreux, comme Jaſon pour Jeſus, Simon pour Simeon, Hieroſolima pour Jeruſalem.

Ce fut apparemment en ce temps, que les Juifs paſſerent la mer, & s'établirent en Europe. Car ceux qui ſçavoient le grec, & qui étoient déja accoutumez à vivre avec les Grecs, en Aſie, en Syrie, & en Egypte, pouvoient habiter aiſément dans tous les

païs de l'empire grec ; même dans la Macedoine & dans l'Achaïe, ſelon qu'ils y trouvoient plus de commodité & de liberté. Auſſi voyons-nous que S. Paul en trouva grand nombre dans toutes les villes de Grece, quand il alla prêcher l'évangile, environ deux cent cinquante ans aprés le temps d'Antiochus le grand. C'étoient ces Juifs demi grecs, que les Juifs Orientaux appelloient Helleniſtes : & ils appliquoient aux Gentils le nom d'Hellenes, qui ſignifie proprement les Grecs, d'où vient que dans ſaint Paul, Grec & Gentil eſt la même choſe.

Rom. 1. 16. & 2. 10. &c.

Les Juifs ne pouvoient être ainſi mêlez avec les Grecs, ſans que les Grecs, curieux comme ils étoient alors, ne

priſſent une grande connoiſſance de leur religion & de leurs loix, principalement depuis la tradition des livres ſacrez. Les ſages & les vrais philoſophes les eſtimoient : on en peut juger par ce qu'en a écrit Strabon, encore long-temps aprés. Tous étoient frapez de la magnificence du temple & du bel ordre des ceremonies. Agrippa même le gendre d'Auguſte l'admiroit. Mais la plûpart des Grecs de ce temps-là, je veux dire du regne des Macedoniens, n'étoient pas capables de goûter les mœurs ny les maximes des Juifs. Elles étoient trop ſerieuſes pour eux, que le luxe des Aſiatiques avoit amolis, & qui ne s'occupoient plus que de bagatelles. Ils

Strab. lib. 16. p. 760.

phil.

Vt primum poſitis nugari Græcia, bellis cœpit.

Horat. 2. Ep. 1.

avoient à la verité grand nombre de philoſophes : mais la plûpart ſe contentoient de diſcourir de la vertu, & de s'échauffer dans les diſputes. Tout le reſte des Grecs étoit poſſedé de la curioſité & de l'amour des beaux arts : l'un s'appliquoit à la rethorique, l'autre à la poëſie, l'autre à la muſique : les peintres, les ſculpteurs, les architectes étoient fort conſiderez. D'autres ſe donnoient tous entiers à la gymnaſtique, pour ſe former le corps & devenir bons athletes. D'autres s'appliquoient à la geometrie, à l'aſtronomie, à la phyſique : ce n'étoit que ſçavans, que beaux eſprits, que curieux & faineans de toutes ſortes.

Roma dulce diu fuit &

Les mœurs des Romains

étoient alors bien plus solides. Ils ne s'appliquoient qu'à l'agriculture, à la jurisprudence, & à la guerre : & laissoient volontiers aux Grecs la gloire de reüssir dans les beaux arts, & dans les sciences curieuses ; pour s'attacher à faire des conquêtes, & à gouverner des peuples : faisant, comme dit Virgile, leur capital de la politique. Le serieux des Juifs alloit encore bien au de là, puisqu'ils faisoient leur étude principale de la morale & du service de Dieu. Nous en avons un bel exemple dans le livre de l'Ecclesiastique écrit en ce même temps. Cependant c'étoit pour cela même, que les Grecs les traittoient d'ignorans, voyant qu'ils ne vou-

Solemne reclusa Manè domo, &c. Horat. ibid.

Excudent alii spirantia mollius æra, &c. 6. Æn. v. 847.

Ioſ. cont. App. lib. 1. c. 4. & lib. 2. c. 6 Orig. cont. Celſ. lib. 5.

loient ſçavoir que leur loy. Ils les nommoient Barbares; nom qu'ils donnoient à tous ceux qui n'étoient pas Grecs, & les mépriſoient plus que les autres étrangers; à cauſe de leur religion, qui leur paroiſſoit triſte & abſurde. Ils voyoient les Juifs s'abſtenir de la débauche, non par œconomie & par politique, mais par principe de conſcience; cela leur paroiſſoit trop ſevere: & ils étoient ſur tout choquez du repos du ſabat, des jeûnes, & de la diſtinction des viandes.

Judæorum mos triſtis abſurduſq; Tacit. 5. hiſt. init.

On les regardoit comme les ennemis de tout le genre humain. Ils vivoient ſeparez de tous les autres, diſoit un Philiſophe Grec, n'ayant rien de commun avec nous,

Phil. vita Apol. lib. 5. c. 11. p. 241. ſi.

nous, ny la table, ny les libations, ny les prieres, ny les ſacrifices. Ils ſont plus éloignez de nous que les Suſiens, les Bactriens & les Indiens.

Ajoûtez à cela, que l'horreur de l'idolatrie, faiſoit rejetter aux Juifs la ſculpture & la peinture, ces arts ſi cheris des grecs. Ils mépriſoient les ſtatuës, comme des ouvrages inutiles & dignes de riſée, qui ne pouvoient être que l'effet d'une grande oiſiveté: & de là vient que les idoles ſont nommées ſi ſouvent dans l'écriture *vanité*; pour marquer que ce ſont choſes vaines, qui n'ont qu'une apparence trompeuſe, & ne ſervent à aucun uſage. Elles ſont auſſi nom-

V. Orig. cont Celſ. lib. 4. p. 181.
Iſa. 44. 10. Jerem 10 15 Sap. 13. 13.

mées *abomination* ; parce qu'elles ne peuvent être assez detestées, quand on considere l'aveuglement, qui leur attribuë le nom incommuniquable de Dieu. Par la même raison les Juifs ne pouvoient ouïr sans horreur, les fables impies, dont les poëtes Grecs étoient remplis : ainsi ils s'attiroient la haine des grammairiens, qui faisoient profession de les expliquer ; des rapsodes, dont le métier étoit de chanter publiquement les poëmes heroïques, des acteurs de tragedies & de comedies : & de tous les autres, dont la subsistance & la reputation étoit fondée sur la poësie & la fausse theologie.

v. Plat. Jon.

Les Juifs à la verité te-

noient pour maxime de ne se point moquer des autres nations, & de ne point dire de mal de leurs Dieux. Mais il étoit bien difficile qu'il ne leur échapât quelque parole de mépris. Or quelle devoit être l'indignation d'un Gramairien Grec, s'il entendoit dire à un Juif quelque passage des Prophetes contre les idoles: s'il voyoit traiter Homere de faux prophete & d'imposteur? relever les absurditez des genealogies des Dieux, de leurs amours & de leurs crimes? Comment pouvoit-on leur souffrir de detester les infamies du theatre, & les abominables ceremonies de Bachus & de Cerés? enfin de soutenir que leur Dieu fût *Ios. App.* sont.

le ſeul vray Dieu : & qu'eux ſeuls entre les peuples de la terre, connuſſent la verité ſur la religion & la conduite des mœurs ? On les écoutoit d'autant moins, qu'ils ne ſçavoient faire ni de belles harangues, ny des argumens en forme, & que pour preuve de ces grandes veritez, ils alleguoient principalement des faits, c'eſt-à-dire, les grands miracles, que Dieu avoit fait à la vûë de leurs peres. Or le commun des Grecs ne diſtinguoit pas ces miracles des prodiges, qu'ils racontoient auſſi, dans leurs fables : & les philoſophes les croyoient impoſſibles ; parce qu'ils ne raiſonnoient que ſur les regles de la nature, & les tenoient neceſſaires, d'une

v Galen. de uſu part.

neceſſité abſoluë.

Les Grecs ainſi diſpoſez écouterent volontiers les calomnies des Pheniciens, des Egyptiens & des autres ennemis des Juifs. Et de-là vinrent ces fables impertinentes, que Tacite debite ſi ſerieuſement, quand il veut expliquer l'origine des Juifs, & faire le ſçavant hiſtorien, & que l'on void auſſi dans Juſtin qui avoit puiſé dans les mêmes ſources. Strabon quoy qu'il en parle plus ſagement, n'en paroît pas mieux inſtruit.

v. les 2. liv. entiers de Joſeph cont. Appion.

5. Hiſt. init.

Lib. 16. p. 760.

Mais outre ces menſonges que l'on pouvoit aiſément mépriſer, les Grecs en vinrent aux violences & aux perſecutions. Ainſi Ptolomée Philopator, aprés avoir perdu la bataille de Raphia, dé-

chargea ſa colere ſur eux : & ſon fils Epiphane, irrité de ce qu'on l'avoit empêché d'entrer dans le ſanctuaire, voulut les faire expoſer aux éléphans, comme raconte le troiſiéme livre des Macabées. *In Edit. Gr.*

Sous Seleucus Philopator roy de Syrie, Heliodore vint pour piller les treſors ſacrez, & n'en fut empêché que par un miracle. *2. Mac. 3. 7. &c.* Enfin ſous Antiochus, Epiphane commença la plus grande perſecution qu'ils ayent jamais ſoufferte; & qui ne cede point à celles que ſouffrirent depuis les Chrétiens : auſſi l'Egliſe compte entre ſes martyrs, ceux qui moururent alors pour la loy de Dieu. *2. Mac. 1. 4. &c. Martyrol. Rom. 1. Aug.*

Ce ſont les premiers que nous connoiſſons qui ſoient

morts pour cette bonne cauſe. Les trois compagnons de Daniel, lorſqu'ils furent jettez dans la fournaiſe, & luy même quand il fut expoſé aux lions, eurent tout le merite du martyre; mais Dieu fit des miracles pour les conſerver: Eleazar, les ſept freres, & les autres dont l'hiſtoire des Machabées fait mention, donnerent effectivement leur vie pour Dieu, & pour la loy de leurs Peres; & c'eſt le premier exemple, que je ſçache, dans toute l'hiſtoire du monde, de ce genre de vertu. Nous ne voyons avant ce temps, aucun infidele, pas même des philoſophes, qui ayent mieux aimé ſouffrir la mort & les ſuplices les plus cruels, que

D. 3. 16. 6. 16. 14. 30.

2. Mac. 6. 18. 2.

de violer leur religion & les loix de leur païs.

V. cont. Ap. p. 1038. B. Joseph le reproche hardiment aux Payens. Plusieurs, dit-il, des captifs de nôtre nation, ont souffert toutes sortes de tourmens & de morts, dans les theatres, en diverses occasions; plûtôt que de proferer la moindre parole contre la loy & les autres écritures. Et qui est le Grec qui ne laisseroit pas brûler tous leurs livres plûtôt que de souffrir le moindre mal?

Il est vray qu'il y avoit des Juifs qui cédoient à la persecution: mais ceux-là renoncoient entierement à leur religion & à leurs loix, jusqu'à employer l'artifice pour déguiser leur circoncision; *1. Mat. i. 16.*

ainsi

ainſi ils n'étoient plus comptez pour Juifs. Et ceux qui demeuroient fideles, étoient tellement zelez pour leur loy & leur liberté, qu'enfin ils prirent les armes pour la défendre, contre les rois de Syrie. Ces princes violoient ouvertement tous les privileges, qui avoient été accordez aux Juifs par les rois de Perſe, & confirmez par Alexandre & par les autres rois Macedoniens: & ils vouloient abolir la veritable religion, qui étoit encore alors attachée à un certain peuple & à un certain païs.

XXXI. Regne des Aſſamonéens.

Nous voici donc au temps des Macabées, où la nation Juive ſe releva & prit un nouvel éclat. Ce ne furent plus ces pauvres gens, qui ne ſon- *v. 1. Macc. 14. 4.*

geoient qu'à vivre en paix, ſous la conduite de leurs vieillards & de leur pontife: bien heureux d'avoir la liberté de cultiver leurs terres, & de ſervir à leur mode le Dieu du ciel. Ce fut un état entierement independant, qui ſe ſoûtenoit par de bonnes troupes, des places fortes & des alliances, non ſeulement avec les princes voiſins, mais avec les états éloignez, avec Rome même. Les rois d'Egypte & de Syrie qui les avoient ſi mal-traitez, furent obligez dans la ſuite à rechercher leur amitié.

Les Juifs firent même des conquêtes. Jean Hyrcan prit Sichem & Garizim, & ruïna le temple des Samaritains: tant il étoit abſolu dans tou-

Joſ. 13. antiq. c. 17.

te la terre d'Iſraël. Il s'étendit au dehors, en Syrie, où il conquit pluſieurs villes, aprés la mort d'Antiochus Sidetes, & en Idumée, qu'il ſubjugua toute entiere: juſqu'à obliger les Iduméens à ſe circoncire, & obſerver la loy Moſaïque, comme étant incorporez à la nation des Juifs. Son fils Ariſtobule a joûta les marques de la royauté à la puiſſance effective, prenant le diademe & le titre de roy: & Alexandre Jannée fit encore pluſieurs conquêtes. *Ioſ. 13. antiq. c 20, 21, 22.*

Mais cette gloire des Juifs fut de courte durée: au lieu que l'affoibliſſemeut des royaumes d'Egipte & de Syrie, avoit ſervi à leur élevation, la ruïne entiere de ces deux royaumes attira la leur;

par l'accroiſſement immenſe de la puiſſance Romaine. Il eſt vray que leur perte commença par leurs diviſions domeſtiques & par la mes-intelligence continuelles des deux fils d'Alexandre Jannée, Hyrcan & Ariſtobule. Enfin ils ne furent que 80. ans en liberté : depuis que Simon eut été declaré chef de la nation, aprés avoir ſecoué le joug des Grecs ; juſqu'à ce que Pompée, appellé par Hyrcan, prit Jeruſalem, entra dans le temple, & rendit les Juifs tributaires.

1. Macc. 14. 41.

Ils furent enſuite plus de vingt ans dans un miſerable état : diviſez par les partis des deux freres, & pillez par les Romains, qui en tirerent plus de dix mille talents, c'eſt à

Ioſ. antiq. 14. 8. 12.

dire plus de quarante millions à diverſes fois. Aprés la défaite de Brutus & de Caſſius, les Parthes prenant avantage de la foibleſſe de Marc-Antoine, qui gouvernoit l'orient, ſe rendirent maîtres de la Syrie & de la Paleſtine, & emmenerent Hyrcan captif. Dans tout ce temps de guerres civiles des Romains, & des avantages que les Parthes eurent ſur eux; la Paleſtine fut expoſée à de grands ravages, par les paſſages de tant d'armées de differentes nations, & par les incurſions des peuples voiſins, particulierement des Arabes.

Il eſt vray qu'elle ſe rétablit un peu ſous Herode. Il y ramena la paix & l'abondance, il fut puiſſant, il fut *Joſ. antiq. 15*

riche & magnifique. Mais on ne peut pas dire que les Juifs fuſſent libres de ſon temps. Il ne l'étoit pas luy-même, & dépendoit entierement des empereurs Romains. Il étoit étranger, Iduméen d'origine; il n'avoit point de religion, & n'en conſervoit l'exterieur que comme un inſtrument de ſa politique. Il ruïna la ſucceſſion des pontifes, faiſant venir de Babylone un certain Hananéel, homme mépriſable, quoyque de la race ſacerdotale, depuis lequel il n'y eut de pontifes, que ceux que les rois vouloient, & autant qu'ils vouloient.

Ioſ. 15. antiq. c. 2.

Aprés la mort d'Herode, il ne faut plus compter de puiſſance en Judée; ſes enfans ne conſerverent que des parties

de ſon royaume, & ne les conſerverent pas long tems: la Judée eut des gouverneurs Romains, dependans du proconſul de Syrie: enfin les Iuifs en furent bannis, & reduits en l'état où ils ſont encore. C'eſt donc ici le dernier tems où il les faut conſiderer, depuis leur liberté ſous Simon & les Aſſamonéens, juſqu'à leur ruine ſous Veſpaſien. C'eſt une eſpace de 200. ans, qui comprend la plus grande partie de l'hiſtoire des Macabées, & toute celle du nouveau teſtament; & les mœurs des Juifs y ſont aſſez differentes des temps precedens.

XXXII. Mœurs des Juifs des derniers temps.

Ces derniers Juifs étoient mêlez de pluſieurs nations. Il en avoit d'établis, dans tous les païs, qui ſont ſous le ciel,

comme parle l'écriture. Plusieurs venoient habiter dans
Act. 2. 5. la Judée, ou du moins y faisoient quelque voyage de devotion pour sacrifier dans le seul temple, où il étoit permis de le faire. De plus, il y avoit toûjours, de tems en tems, quelques Gentils qui se convertissoient, & qui se faisoient proselytes. Ainsi les Juifs n'étoient plus, à proprement parler, un seul peuple, usant de la même langue & des mêmes mœurs: & plusieurs peuples commençoient à se rassembler sous une même religion. Ceux même qui habitoient la terre sainte étoient mêlez de diverses nations d'Iduméens & d'autres Arabes, d'Egyptiens, de Pheniciens, de Syriens, de Grecs.

Tous les Juifs ne laiſſoient pas de ſe regarder comme freres, & de ſe ſecourir les uns les autres, en quelque partie du monde qu'ils fuſſent diſperſez. Ils exerçoient l'hoſpitalité envers tous les Juifs, qui voyageoient; & aſſiſtoient les pauvres de toutes les provinces, mais principalement de Judée. Comme ceux qui étoient éloignez, ne pouvoient payer en eſpece les decimes & les premices, ny venir au temple faire leurs offrandes à toutes les fêtes, ils convertiſſoient en argent tout ce qu'ils devoient à Dieu, & ces contributions raſſemblées faiſoient un tribut conſiderable, que chaque province envoyoit tous les ans à Jeruſalem, pour les

frais des ſacrifices, l'entretien des prêtres & des pauvres. C'eſt cet or Judaïque dont parle Ciceron.

v. Ioſ. 14. antiq. 12.

pro Flacco.

Ces collectes continuerent pluſieurs ſiecles aprés la ruïne du temple. Le chef de la nation qu'ils appelloient Patriarche envoyoit en certain temps des Senateurs qui reſidoient d'ordinaire auprés de luy, & que l'on nommoit apôtres, c'eſt à dire envoyez. Ils alloient par les provinces viſiter les ſynagogues, avec autorité ſur ceux qui y preſidoient & ſur les anciens & les miniſtres, & en même temps rapportoient ce tribut au patriarche. Mais les empereurs chrétiens en défendirent la continuation. Les patriarches arrivoient à cette

Epiph. har. 30. n. 4. 7. 11.

l. 4. cod. de Iudais.

dignité par succession, en sorte que souvent c'étoient des enfans. Pour revenir au tems où Jerusalem subsistoit, les Juifs avoient dans les provinces des chefs de leur nation, nommez en grec Ethnarques, qui les jugeoient selon leur loy. Ceux d'Egypte sont fameux entre les autres.

Hier. in Isa. III. 4.

Strab. lib. p.

Dans la Judée, les Juifs étoient gouvernez comme auparavant, par le conseil des soixante & onze vieillards qu'ils nommoient Sanhedrin, d'un mot grec corrompu: & ce sont ces anciens du peuple, dont il est parlé dans l'évangile. En chaque synagogue il y avoit un chef ou archisynagogue, comme on void dans les évangiles. Il y avoit des prêtres ou anciens,

Epiph. hær. 30. n. 1.

& des diacres ou ſerviteurs nommez Hazanin pour garder la ſynagogue & preſenter le livre au docteur qui inſtruiſoit. Il y avoit auſſi en chaque ville vingt-trois juges, ainſi qu'il a été dit. Car c'eſt à ce temps principalement, qu'il faut rapporter, tout ce que dit le talmud, de la forme des jugemens, & des executions de juſtice.

Luc. IV. 20.

Cod. Sanhedr. Maccoth.

Les Juifs de Judée s'appliquerent toûjours au labourage, à la nourriture du bétail, & à tout le ménage de la campagne. Il reſte quelques médailles du temps des Macabées, où l'on void des épics de bled & des meſures : pour montrer la fertilité du païs & l'honneur qu'ils mettoient à le cultiver. C'eſt

v. Valeſ. in Euſeb. VII. 10.

Pall. de vita Chryſ.

ainſi que l'écriture nous peint la proſperité du gouvernement de Simon : *Chacun cultivoit ſon champ paiſiblement ; la terre de Juda étoit fertile & les arbres de la campagne portoient leur fruit. Les vieillards, aſſis dans les places conſultoient pour le bien du païs ; les jeunes gens ſe paroient avec des habits de guerre... La paix regnoit dans tous les païs. Iſraël étoit en grande joye ; chacun étoit aſſis ſous ſa vigne & ſous ſon figuier, & perſonne ne les inquietoit.* I Marc. XIV 8. &c.

L'auteur de l'Eccleſiaſtique, qui vivoit vers le même tems, n'a pas manqué de marquer ce devoir. *N'ayez point d'averſion*, dit-il, *pour le travail penible, & le labourage inſtitué par le Tres-haut.* Eccli. 7. 16.

Le fonds des mœurs ne

change point en chaque nation: il y avoit encore alors des laboureurs de bonne maiſon en Sicile & en Italie: il y aura toûjours des chaſſeurs chez les peuples germaniques.

La plûpart des paraboles de l'évangile ſont tirées de la vie champêtre. Un ſemeur, du bon grain, de l'ivroye, une vigne, le bon arbre, l'arbre inutile, la brebis égarée, le bon paſteur; & tout cela ſouvent parlant dans des villes, & dans Jeruſalem même. Il eſt vray que pluſieurs paraboles nous font voir, que le trafic d'argent étoit commun chez les Juifs, qu'il y avoit des banquiers & des uſuriers de profeſſion. Pluſieurs Juifs ſe faiſoient publi-

cains, c'eſt-à-dire fermiers des tributs & des impoſitions, quoy que cet employ leur attirât la haine publique. Un exemple fameux eſt Joſeph fils de Tobie, qui ſous Ptolomée Epiphane ſe rendit adjudicataire des tributs de toute la Syrie & la Phenicie, & s'y enrichit extraordinairement. *Joſ. 12. antiq. 4.*

S'il y avoit des banquiers & des financiers entre les Juifs, à plus forte raiſon devoit-il y avoir des marchands en gros & en détail. Auſſi ces deux eſpeces ſont marquées dans l'Eccleſiaſtique, lorſqu'il dit qu'elles luy paroiſſent dangereuſes ; qu'il eſt difficile que le marchand évite l'injuſtice, & que le revendeur ne pêche, du moins par *Eccl. 26. 28*

la langue. Il remonte à la ſource du mal; & ajoûte, que le deſir des richeſſes aveugle les hommes, & les fait tomber dans le crime: & que le peché ſe trouve engagé, & comme cimenté dans la plûpart des marchez. C'eſt ainſi que Dieu rappelloit ſon peuple aux mœurs anciennes, leur faiſant voir les puiſſantes raiſons, qu'avoient eu leurs peres, de mépriſer le negoce.

Ibid. 7. 1. 3.

Mais ils profiterent peu de ces inſtructions; & depuis leur entiere reprobation, ils ont toûjours été s'éloignant de plus en plus, de la maniere ſimple & naturelle dont les Iſraëlites ſubſiſtoient. Depuis long-temps les Juifs n'ont plus de terres, & ne s'appliquent

quent plus à l'agriculture. Ils ne vivent que de trafic, & encore de l'eſpece la plus ſordide : ils ſont revendeurs, courtiers, uſuriers : tous leurs biens ne ſont que de l'argent & des meubles ; à peine ſont-ils proprietaires de quelques maiſons dans les villes.

Pluſieurs s'appliquent à la medecine : & ils s'y adonnoient dés le temps dont je parle icy. L'Eccleſiaſtique le montre encore, recommandant l'utilité de cet art & de la compoſition des remedes. Il eſt parlé dans l'évangile d'une femme qui avoit beaucoup ſouffert de pluſieurs medecins, & conſumé tout ſon bien en medicamens. Ce que l'Eccleſiaſtique dit enſuite du grand loiſir que de-

Eccli. 38.

Mar. 5. 26.
Luc. 8. 43.

Eccl. 38. 25.

mande l'étude de la ſageſſe, ſemble montrer que les ſcribes ou docteurs en faiſoient leur unique occupation; mais il fait voir en même-tems la neceſſité des arts: auſſi y avoit-il alors chez les Juifs beaucoup d'artiſans. Les Apôtres, ſaint Joſeph & Jeſus-Chriſt même en ſont d'illuſtres exemples: & ce qui eſt de plus remarquable, eſt que S. Paul, quoy qu'élevé dans les lettres, ſçavoit auſſi un métier. Les Juifs racontent la même choſe de leurs plus fameux Rabins.

Ibid. 36.

Thalm.

XXXIII. Sectes & ſuperſtitions.

Alors commença la difference des ſectes. Sous Jonathas, fils de Matathias, il y avoit déja des Phariſiens, des Saducéens & des Eſſeniens. Les Phariſiens joignoient au texte

de la loy des traditions des peres, qui s'eſtoient conſervées ſans écritures, & ſoutenant au fonds la bonne doctrine, y mêloient quantité de ſuperſtitions. Ils croyoient la deſtinée temperée par le libre arbitre, ou plûtoſt la providence qui le conduit. Les Saducéens donnoient tout au libre arbitre. Ils prenoient l'écriture à la lettre, & pretendoient qu'elle ne les obligeoit à croire, ny la reſurrection, ny l'immortalité de l'ame, ny qu'il y eût des anges ou des eſprits. Ainſi ils ne ſervoient Dieu, que pour les recompenſes temporelles, & donnoient beaucoup aux plaiſirs des ſens. Ils avoient peu d'union entre eux & peu d'autorité ſur le peuple; leur

Ioſ XIII *an.* *ſiq.* 9. XVIII. 2.

Act. XXIII. 8.

nombre n'étoit pas grand, mais c'étoit les premiers de la nation, & même pluſieurs d'entre les ſacrificateurs: le petit peuple étoit plus favorable aux Phariſiens, qui avoient un grand exterieur de pieté, & la reine Alexandra leur donna un tres grand pouvoir, pendant la minorité de ſes enfans.

Ioſ. 1. Guer. 4.

La ſecte des Eſſeniens étoit la plus ſinguliere, ils fuyoient les grandes villes, leurs biens étoient en commun, leur nourriture fort ſimple. Ils donnoient beaucoup de tems à la priere & à la méditation de la loy. Leur maniere de vie avoit grand rapport à celle des prophetes & des Recabites. Il y en avoit même qui gardoient la continence &

v. Joſeph. 11. Guer. 12.

menoient une vie entierement contemplative, & ſi parfaite, que pluſieurs des peres les ont pris pour des Chrétiens.

Les Phariſiens vivoient au milieu du monde fort unis entre eux, menant une vie ſimple & ſevere au dehors : mais la plupart attachez à leurs intereſts, ambitieux & avares. Ils ſe piquoient d'une extrême exactitude dans la pratique exterieure de la loy. Ils donnoient la dixme non ſeulement des gros fruits, mais des moindres herbes, du cumin, de la mente, du millet. Ils avoient un tres-grand ſoin de ſe laver & de purifier leurs coupes, leur vaiſſelle & tous leurs meubles. Ils obſervoient le ſabat avec tel ſcrupule, qu'ils fai-

Matth. 23. 23. *Marc.* 7. 2.

Io. 9. 16 soient un crime à JESUS-
Matth. 12. 2 CHRIST d'avoir détrempé un peu de terre au bout de son doigt: & à ses disciples d'avoir arraché en passant quelques épics pour manger le bled. Ils jeûnoient souvent, plusieurs deux fois la
Luc. 18. 12. semaine, le lundy & le jeu-
Matth. 23. dy. Ils affectoient de porter
6. phylactaria & fimbrias. les totaphoth & les zizith bien plus grandes que le commun. Les totaphoth ou thephilim, sont des écriteaux contenans quelques passages de la loy, attachez sur le front & au bras gauche, suivant le precepte d'avoir toûjours la loy de Dieu devant
Deut. 6. 8. les yeux ou entre les mains. Les zizith sont des houpes de diverses couleurs, qu'il leur avoit été ordonné de porter

aux coins de leurs manteaux ; *Num.15.38*
pour leur eſtre un autre avertiſſement ſenſible des commandemens de Dieu. Les Juifs portent encore aujourd'huy ces marques exterieures de religion quand ils vont à la ſynagogue, mais les jours ouvrables ſeulement. Les jours de ſabat & de feſte ils pretendent n'avoir pas beſoin de ces avertiſſemens. *v. Buxtorf. ſynag. Iud. c. 4.*

Matth 6.2, 5.16.

Les Phariſiens donnoient l'aumône en public ; ils ſe jauniſſoient le viſage pour paroître plus grands jeûneurs. C'eût eſté leur faire une grande injure que de les toucher étant impur, & ils tenoient pour tels, non ſeulement les Gentils & les pecheurs publics, mais tous ceux qui exerçoient des profeſſions odieu-

ſes. Enfin la plûpart ne montroient de la devotion que par orgueil & par intereſt. Ils ſeduiſoient par leurs beaux diſcours le peuple ignorant, Matth. 23. 14 & les femmes, qui ſe privoient de leurs biens pour les enrichir: & ſous pretexte qu'ils étoient le peuple de Dieu, & les dépoſitaires de ſa loy, ils mépriſoient les Grecs & les Romains, & toutes les nations de la terre.

Nous voyons encore dans les livres des Juifs ces traditions, dont les Phariſiens faiſoient dés lors un ſi grand myſtere, & qui furent écrites environ cent ans aprés la reſurrection de Jeſus-Chriſt. Il n'eſt pas poſſible à ceux qui ont été élevez dans d'autres maximes, de s'imaginer les

les queſtions frivoles dont ces livres ſont remplis. S'il eſt permis le jour du ſabat de monter ſur un âne, pour le mener boire, ou s'il faut le tenir par le licou. Si l'on peut marcher dans une terre fraîchement enſemencée ; puiſque l'on court hazard d'enlever avec les pieds quelques grains, & par conſequent de les ſemer. S'il eſt permis ce même jour d'écrire aſſez de lettres pour former un ſens. S'il eſt permis de manger un œuf pondu ce jour là même. Sur la purification du vieux levain avant la Pâque : S'il faut recommencer à purifier une maiſon, lorſque l'on y void paſſer une ſouris avec quelque miette de pain. S'il eſt permis de garder du pa-

v. Buxtor. ſynag. c. 11.

pier collé, ou quelque emplâtre où il entre de la farine. Si aprés que l'on a brûlé le vieux levain, il eſt permis de manger ce qui a été cuit, avec les charbons qui en ſont reſtez. Et un million d'autres cas de conſcience de cette ſorte dont eſt remply le talmud avec ſes commentaires.

Ainſi les Juifs oublioient la grandeur & la nobleſſe de la loy de Dieu, pour s'attacher à des choſes baſſes & petites: & ſe trouvoient groſſiers & ignorans en comparaiſon des Grecs, qui traitoient dans leurs écoles des queſtions plus utiles & plus élevées, ſoit de phyſique, ſoit de morale; & qui avoient du moins de la politeſſe & de

l'agrément, s'ils n'avoient de la vertu.

Ce n'eſt pas qu'il n'y eût toûjours quelques Juifs plus curieux que les autres qui s'appliquoient à bien parler grec, qui liſoient les livres des Grecs & s'adonnoient à leurs études, comme à la grammaire, à la rethorique, & à la philoſophie. Tel fut Ariſtobule philoſophe Peripateticien, precepteur de Ptolomée Philometor: tels furent Eupoleme, Demetrius, les deux Phylons. Il y en eut auſſi qui écrivirent des hiſtoires en grec & à la maniere grecque: comme Jaſon le Cyrenéen, & l'auteur du ſecond livre des Macabées, qui l'a reduit en abregé: & comme Joſeph 2. Mac. 2. 24.

le fameux hiſtorien.

Ce fut à Alexandrie qu'il y eut le plus de ces Juifs qui s'appliquerent aux lettres grecques. Les autres Juifs ſe contentoient de parler grec pour ſe faire entendre; c'eſt à dire groſſierement, & gardant toûjours le tour de leur langue naturelle: & c'eſt en ce grec barbare que ſont écrites les traductions de l'ancien teſtament & l'original du nouveau. Les Apôtres & les Evangeliſtes ſe ſont contentez de la clarté & de la breveté du ſtile, mépriſant tous les ornemens du langage, & ſe ſervant de celuy qui étoit le plus propre, pour être entendu du commun de leur nation: en ſorte que pour bien entendre leur grec,

il faut ſçavoir l'hebreu & le ſyriaque.

Les Juifs de ces derniers temps étoient fort exercez dans la lecture de la loy, & de toute l'écriture ſainte. Ils ne ſe contentoient pas de l'expliquer à la lettre, ils y trouvoient pluſieurs ſens figurez par des allegories, & par diverſes appropriations. On le voit, non ſeulement par le nouveau teſtament, & par les écrits des plus anciens Peres qui ont diſputé contre eux; mais par les livres de Philon, par le talmud, & des plus anciens commentaires hebreux ſur la loy, qu'ils appellent la grande Geneſe, le grand Exode, & ainſi des autres. Ils tenoient ces ſens figurez par tradition de leurs peres.

v. Juſtin. in Tryph.

Bereſith. rabba, &c.

Mais, à tout prendre, les mœurs de ces Juifs des derniers temps étoient exceſſivement corrompuës. Ils étoient ſottement orgueilleux d'être la race d'Abraham, & enflez des promeſſes du regne du Meſſie, qu'ils ſçavoient être proche, & qu'ils ſe figuroient plein de victoire & de proſperitez temporelles. Ils étoient intereſſez, avares & ſordides; ſur tout les Phariſiens, la plûpart grands hypocrites. Ils étoient infideles & legers, toûjours prêts à la ſedition & à la revolte, ſous pretexte de ſecoüer le joug des Gentils. Enfin ils étoient violens & cruels, comme on voit par ce qu'ils firent ſouffrir à Jeſus-Chriſt & aux Apôtres: & par les

maux inoüis qu'ils ſe firent les uns aux autres, & durant toute la guerre civile, & pendant le dernier ſiege de Jeruſalem.

XXXIV. Vrais Iſraëlites

Ce fut toutefois parmi ce peuple que ſe conſerva la tradition de la vertu, auſſi bien que celle de la doctrine & de la religion. Dans ce dernier temps ils eurent encore des exemples rares de ſainteté, S. Zacharie, & ſainte Eliſabeth ſon épouſe, ſaint Joſeph, le S. vieillard Simeon, Anne la propheteſſe, Nathanaël, le S. docteur Gamaliel, & tant d'autres marquez dans l'hiſtoire du nouveau teſtament. Tous ces ſaints perſonnages, & generalement tous les Juifs ſpirituels, circoncis de cœur, auſſi bien que de

corps, étoient enfans d'Abraham, bien plus par l'imitation de ſa foy que par leur naiſſance. Ils croyoient d'une foy tres-ferme aux propheties & aux promeſſes de Dieu. Ils attendoient en patience, la redemption d'Iſraël & le regne du Meſſie, aprés lequel ils ſoupiroient; mais ils voyoient bien, qu'il ne falloit pas borner leur eſperance en cette vie: ils croyoient la reſurrection & le royaume des cieux. Ainſi, la grace de l'évangile venant, ſur de ſi ſaintes diſpotions, il fut aiſé de faire des chrétiens parfaits de ces vrais Iſraëlites.

FIN.

TABLE
DES TITRES.

I. DESSEIN de ce Traité. page 1
II. Premiere Partie. *Patriarches. Leur nobleſſe.* 13
III. *Leurs biens & leurs occupations.* 21
IV. *Leur frugalité.* 27
V. Seconde Partie. *Iſraëlites. Leur nobleſſe.* 37
VI. *Leurs occupations. Agriculture.* 49
VII. *Qualité de la Terre ſainte, & ſa fertilité.* 70
VIII. *Biens des Iſraëlites.* 85
IX. *Arts & métiers.* 92
X. *Leurs habits.* 105
XI. *Leurs meubles & leurs maiſons.* 120
XII. *Leur nourriture.* 128
XIII. *Purifications.* 140
XIV. *Mariages. Femmes.* 153
XV. *Education des enfans. Exercices. Etude.* 173

XVI. *Politeſſe des Iſraëlites.* 206
XVII. *Plaiſirs.* 215
XVIII. *Deüil.* 221
XIX. *Funerailles.* 227
XX. *Religion.* 232
XXI. *Jeûnes. Vœux.* 255
XXI. *Prophetes.* 262
XXII. *Idolatrie.* 270
XXIII. *Etat politique. Liberté. Puiſſance domeſtique.* 294
XXIV. *Autorité des vieillards.* 306
XXV. *Adminiſtration de la juſtice. Porte.* 310
XXVI. *Guerre.* 326
XXVII. *Rois.* 337
XXVIII. Troiſiéme Partie. *Juifs. Captivité.* 350
XXIX. *Retour des Juifs, & leur état ſous les Perſes.* 356
XXX. *Etat des Juifs, ſous les Macedoniens.* 367
XXXI. *Regne des Aſſamonéens.* 385
XXXII. *Mœurs des Juifs des derniers temps.* 391
XXXIII. *Sectes & ſuperſtitions.* 402
XXXIV. *Vrais Iſraëlites.* 415

Fin de la Table.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut : PIERRE AUBOUYN, & PIERRE EMERY Syndics de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de nôtre bonne Ville de Paris, Nous ayant fait exposer, qu'ils desireroient faire imprimer quelques Traitez du Sieur Abbé Fleury, ci-devant Sous-Precepteur de nos tres-chers Petits-Fils les Roi d'Espagne, & Ducs de Bourgogne & de Berry, intitulez : *Le Catechisme Historique, Les Mœurs des Chrétiens & des Israëlites, Le Traité du choix des Etudes, & l'Institution au Droit Ecclesiastique*, s'il nous plaisoit leur accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires : Nous avons permis & permettons par ces Presentes auſdits Auboüyn & Emery, de faire imprimer lesdits Traitez, en telle forme, marge, caracteres, & conjointement ou separément,

& autant de fois que bon leur semblera ; & de les vendre, & faire vendre & debiter par tout notre Roïaume pendant le tems de quinze années consecutives, à compter du jour de la datte desdites presentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles puissent estre, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; & à tous Imprimeurs-Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer & contrefaire lesdits Traitez en tout ni en partie, sans la permission expresse, & par écrit desdits Exposans, ou de ceux qui auront droit d'eux ; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans ; dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers ausdits Exposans ; & de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces presentes seront enregistrées tout au long sur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris ; & ce dans trois mois de la datte d'icelles : que l'impression desdits Traitez sera faite dans notre Royaume & non ailleurs ; & ce en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant de les exposer en vente, il en sera mis de chacun deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans

celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelipeaux Comte de Pontchartrain Commandeur de nos ordres: le tout à peine de nullité des presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir lesdits Exposans ou leurs ayans causes, pleinement & paisiblement; sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desd. presentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin desd. Livres, soit tenuë pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le premier jour de Fevrier, l'an de grace 1705. & de notre regne le soixante-deuxiéme. *Signé*, par le Roy en son Conseil, LE COMTE.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, Num. 301. page 432. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris le 11. Février 1705. Signé, *P. EMERY, Syndic.*

CATALOGUE

des Livres imprimez, & qui se vendent dans la même boutique.

Oeuvres de Monsieur de Fenelon, Archevêque Duc de Cambray, Prince du S. Empire, Comte de Cambresis, Precepteur de Meſseigneurs les Ducs de Bourgogne, d'Anjou, & de Berry.

EDucation des Filles, in 12. 1. l. 10. s.

Traité du ministere des Pasteurs, in 12. 1. l. 10. s.

Oeuvres de Monſieur l'Abbé Fleury, Preſtre, Abbé du Loc-dieu, Sous-Précepteur de Meſſeigneurs les Enfans de France.

Hiſtoire Eccleſiaſtique, 16. vol. in 4. 96. l.

L'on continuë d'imprimer la ſuite.

Catechiſme Hiſtorique, avec figures, 2. vol. in 12. 3. l. 10. ſ.

= Le même en abregé, in 12. 15. ſ.

= Le même in 24. 5. ſ.

Les Mœurs des Crétiens, in 12. 2. l.

= Des Iſraëlites, in 12. 1. l. 10. ſ.

Traité du choix & de la methode des Etudes, in 12. 2. l.

Inſtitution au droit Eccleſiaſtique, 2. vol. in 12. 3. l. 10. ſ.

Traité du devoir des Maîtres & des Domeſtiques, in 12. 1. l. 10. ſ.

La vie de la Mere d'Arbouze, in 8. 1. l. 10. ſ.

Oeuvres de Mr. Varillas, en 20. vol. in 4, 110. l.

—Les mêmes Oeuvres en 43. vol. in 12. 84. l.

Oeuvres de M. Maimbourg : 14. vol. in 4. 50. liv.

—Les mêmes Oeuvres en 26. vol. in 12. 40. l.

Oeuvres de M. de Longe-Pierre.

Les poëſies d'Anacreon, gr. franc. in 12. 3. l.

Idylles de Bion & de Moſcus, in 12.

Idylles de Theocrite, gr. franc. in 12. 3. l.

Diſcours ſur les anciens & les modernes, in 12. 1. l. 5. ſ.

Le parfait Maréchal par M. de Solleyſel, in 4. 7. l.

La méthode de dreſſer les chevaux pour le manége, avec figures, in 4. 4. l. 10. ſ.

Le Maréchal méthodique, in 8 2. l.

Livres de Pieté.

De la connoiſſance de l'amour de Dieu, par le P. S. Jure, in fol. 15. l.

Le chemin royal de la Croix, avec figures, in 8. 3. l.

Tableau de la Penitence, par M. Godeau, in 12. 3. l.

La doctrine du Concile de Trente, 2. vol. in 12. 3. l.

L'année paſtorale de M. Caignet, 7. vol. in 4. 40. l.

Les Conſeils de la ſageſſe, 2. vol. in 12. 3. l.

Epiſtres & Evangiles du P. Amelot, in 12. 1. l. 10. ſ.

Nouveau Teſtament du P. Amelot, 2. vol. in 4. 12. l.

—Le même, 2. vol. in 12. 5. l.

—Le même, 1. vol. in 12. 2. l. 10. ſ.

—Le même, in 18. 18. ſ.

Hiſtoire de la Bible, par Royaumont avec figures, in 4. 15. l.

—La même ſans figures, in 12. 3. l.

Hiſtoire de l'ancien Teſtament, par M. l'Abbé Raguenet, in 12. 1. l. 10. ſ.

Queſtions ſur la Meſſe publique & ſolemnelle, par demandes & reponſes, 1. l. 10. ſ.

Vie des ſaints Illuſtres, par M. Arnaud Dandilly, 2. vol. in 8. 8. l.

Retraites importantes pour le ſalut pendant dix jours, par le R. P. Robine, in 12. 1. l. 10. ſ.

Méthode pour aſſiſter les malades à la mort, in 12. 1. l. 10. ſ.

La frequente Communion par M. Arnaud, imprimé à Bruxelles, in 8. 6. l.

Livres d'Hiſtoires.

Hiſtoire de Conſtantinople, de l'Egliſe, & Hiſtoire Romaine, par M. le Preſident Couſin, en 13. vol. in 4. 75. l.

Hiſtoire de l'empire par Heyſſe, 2. vol. in 4. 12. l.

Les Anecdotes de Pologne, ou Memoires ſecrets du Regne de Jean Sobieski, 2. vol. in 12.
Hiſtoire d'Olivier Cromvvel, par M. Raguenet, 2. vol. in 12. 2. l. 10. ſ.

Coutume de Paris, par Ferriere, fol. 3. vol. 33. l.
Inſtitution au Droit François, par M *** Seconde édition, 2. v. in 12. 4. l.
Hiſtoire de Ptolomée Auletes, 2. vol. in 12. enrichis de figures.
Les Loix civiles dans leur ordre naturel, 3. vol. in 4. 18. l.
La conference des Ordonnances, par Bornier, 2. vol. in 4. 12. l.
Toutes les Ordonnances de Loüis XIV. in 4. & in 24.
Stile civil de M. Gauret, in 4. 4. l.
—Criminel du même, in 4. 3. l. 10. ſ.
Stile du Conſeil du même, in 4.

A01447582